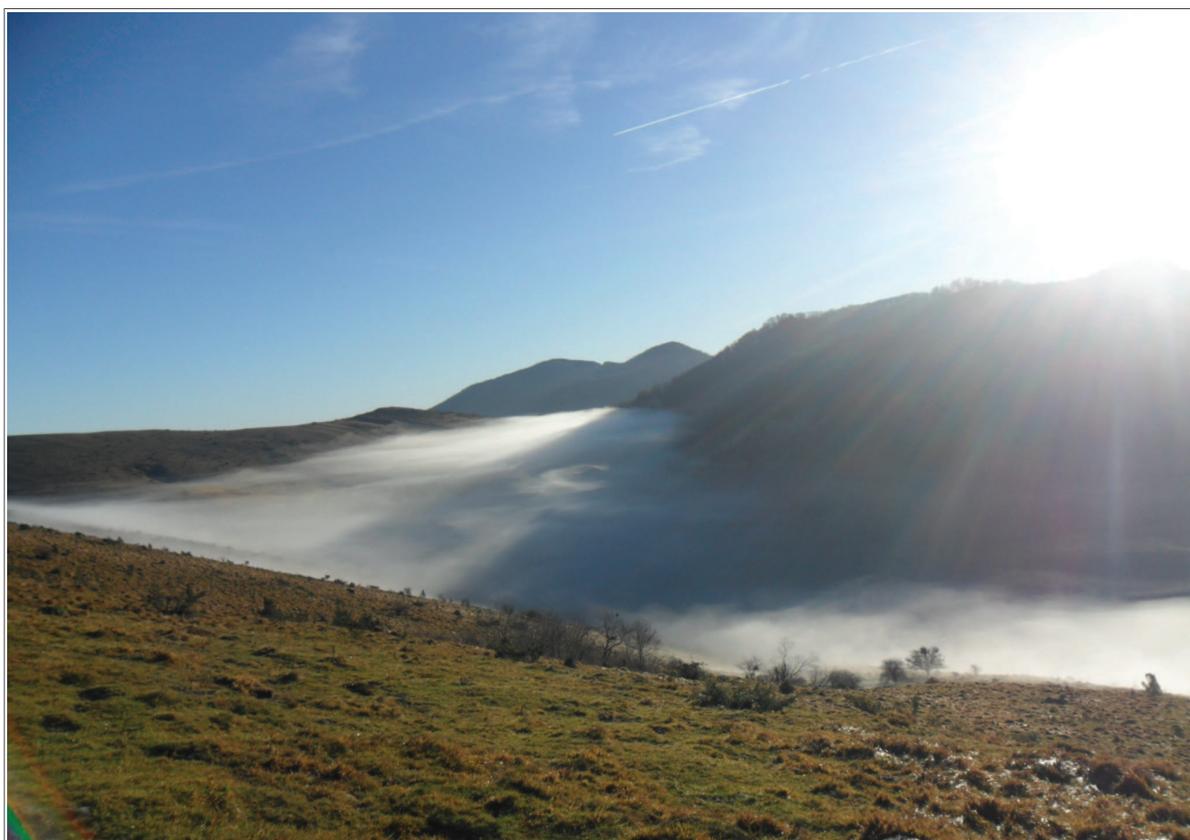


Responsable de stage : Loic Dolhagaray
Responsable pédagogique : Nathalie Bletterie
Stagiaire : Nelly Berhouet

Quel est l'influence technico-économique de la transhumance pour les exploitations du territoire de Cize au Pays Basque ?



***LP Gestion Agricole des Espaces Naturels Ruraux
SupAgro Florac (48)***



Euskal Herriko Laborantza Ganbara
Pour une agriculture durable et paysanne

Année 2011-2012

Remerciements

Je tenais tout d'abord à remercier tout particulièrement mon responsable de stage, Loïc Dolhagaray, pour avoir partagé ses connaissances, m'avoir apporté son aide et sa disponibilité tout le long de mon stage. J'ai beaucoup appris à ses côtés, autant de connaissances théoriques que pratiques. Un grand merci Loïc !

Ensuite, je voulais remercier toute l'équipe pédagogique pour m'avoir accueillis au sein de leur structure puis aidé à la réalisation de mon stage et de mon rapport.

Un merci particulier à Iker et Xabina pour m'avoir également aidé dans la rédaction de mon rapport.

Je tenais aussi à remercier chaleureusement tous les éleveurs qui ont participé à mes enquêtes.

Je tenais également à remercier ma tutrice, Nathalie Bletterie, pour m'avoir aidé et répondu à toutes mes demandes.

Enfin, je voulais remercier l'équipe pédagogique de SupAgro ainsi que mes camarades qui ont répondu eux aussi à mes demandes.

Table des matières

Introduction

Partie I : Euskal Herriko Laborantza Ganbara, une association au service de l'agriculture basque.....	1
I. Une association au cœur du Pays Basque.....	1
1-Localisation du pays Basque.....	1
2-Un territoire hétérogène.....	1
3-Des activités socio-économiques diverses.....	2
II. Une agriculture traditionnelle et dynamique.....	3
1-Une agriculture de qualité.....	4
2-Le pastoralisme : pratique ancestrale et fondamentale.....	5
III. EHLG.....	5
1-Pourquoi une telle structure ?.....	5
2-Des objectifs bien précis.....	6
3-Zoom sur l'association.....	7
4-Avec quels moyens ?.....	8
5- EHLG : une structure au cœur d'une dynamique territoriale.....	8
IV.Le diagnostic pastoral.....	9
1- Qu'est-ce qu'une commission ?.....	9
2- Missions et action du syndicat de Cize :.....	9
3- 2011 : Besoin de faire un état des lieux.....	10
4- Un appel d'offre remporté par EHLG.....	11
Partie 2 : Le pastoralisme sur le territoire de Cize : des influences multiples.....	12
1- La transhumance : une activité fondamentale dans la région.....	12
Partie 3 : Méthodologie et résultats.....	15

I- Méthodologie.....	15
1- Bibliographie.....	15
2- Mise en évidence des facteurs ayant un impact sur l'économie de l'exploitation...	15
3- Indicateurs mesurant les différentes influences technico-économique.....	16
4- choix des exploitations à analyser :.....	18
5- Réalisation des questionnaire.....	19
6- Réalisation des enquêtes.....	22
7- Une fois l'entretien passé....l'analyse-bilan.....	22
II.Résultats et discussion.....	23
1- Exemple d'une exploitation de transhumant plus :.....	23
2- Résultats enquêtes.....	26
III.Limites à la méthode.....	31
1- Pastoralisme en Pays Basque : un manque de données !.....	31
2- Quand le temps manque.....	32
3- Un échantillon insuffisant	32
4- Manque de précision	32
Partie 4 : Une expérience personnelle marquante.....	33

Sommaire illustration

Annexes

Résumé

Introduction :

Dans le cadre de la licence professionnelle Gestion Agricole des Espaces Naturels Ruraux (GENA) à SupAgro Florac (48), un stage de fin d'étude permet de mettre à l'épreuve les compétences et les connaissances théoriques que nous avons acquis durant ces 6 mois de formation.

Ce stage permet de découvrir une structure qui allie agriculture et environnement, de partager les expériences et compléter les apports plus pratiques auprès de professionnels.

La structure d'accueil a été l'association Euskal Herriko Laborantza Ganbara (EHLG). Située au cœur du Pays Basque, cette association prône le développement d'une agriculture paysanne et durable respectueuse de l'environnement. Très ancrée localement, cette structure dynamique a été créée en 2005. Elle mène, sur le territoire du pays basque, divers projets et accompagne de nombreuses structures et paysans.

C'est ainsi qu'EHLG remporte, en septembre 2011, l'appel d'offre concernant un diagnostic pastoral sur les terres indivises de la commission syndicale de Cize. Cet état des lieux des activités, de l'utilisation et des ressources de la montagne de Cize se fera sur 2 ans.

Le pastoralisme est une activité ancestrale très importante localement mais qui évolue beaucoup ces dernières années. On constate une diminution du nombre d'éleveurs transhumants et un changement dans la conduite des troupeaux en période estivale. Le gardiennage est de moins en moins permanent. La diminution de la main d'œuvre accentue ce phénomène car en période estivale, les éleveurs transhumants doivent aussi assurer la période de fauche pour renouveler leurs stocks fourrager pour l'hiver.

La transhumance a façonné pendant des décennies la montagne basque. Elle permet aujourd'hui de maintenir ce milieu ouvert et accueillant pour les nombreuses autres activités qui y sont pratiquées : tourisme, sports en tout genre, pêche, chasse....

Cela est particulièrement vrai pour le territoire de Cize, où le pastoralisme possède encore une empreinte forte. Elle influence beaucoup les exploitations et de nombreuses autres activités. Mais cette activité ancestrale est-elle adaptée à la nouvelle génération d'éleveurs ? Les futurs paysans ont-ils toujours la passion de la montagne ? Si non, les exploitations transhumantes peuvent-elles s'adapter à un système non transhumant viable ? Autant de questions que le futur incertain suscite.

L'impact de la transhumance est donc forte mais on peut se demander quelle est

son influence technico-économique sur les exploitations actuelles ?

Ce rapport rend compte de l'étude de la part technico-économique de la transhumance sur les exploitations du syndicat de Cize.

Il présentera tout d'abord le contexte local avec une présentation du Pays Basque et de son agriculture spécifique. La structure de stage sera également présentée avec son histoire, ses missions puis son implication dans le diagnostic pastoral.

Une seconde partie présentera plus précisément le diagnostic pastoral et son importance au sein de l'agriculture transhumante locale.

Ensuite, la méthodologie de l'étude sera abordée avec ses résultats et limites.

Enfin, la dernière partie, un peu plus personnelle, abordera les acquis et les expériences vécues de ce stage.

BONNE LECTURE !



Partie I : Euskal Herriko Laborantza Ganbara, une association au service de l'agriculture basque...

I. Une association au cœur du Pays Basque

1 Localisation pays Basque



La structure d'accueil du stage est basée au cœur du Pays Basque français, « Iparralde » en basque. Localisé à l'extrême Ouest de la chaîne des Pyrénées, bordé par l'Océan Atlantiques, le Pays Basque représente près de 40% du département des Pyrénées Atlantiques (64). Il est composé de 3 provinces : le Labourd (capitale Bayonne), la Basse-Navarre (capitale Saint Jean Pied de

Estimation en 2006	Nombre d'habitants	Superficie (km ²)	Densité (hab/km ²)
Aquitaine	3 099 000	41 308	75
Pyrénées atlantiques	631 000	7 676	83
Pays basque	277 372	2 997	93

Illustration 2: statistique agricole annuelle, AGRESTE, INSEE, 2006)

Port) et enfin la Soule (capitale Mauléon) (Illustration 1).

Avec près de 280 000 habitants en 2006, le Pays Basque voit sa population augmenter de 9,3%, soit 2,6 points de plus que la moyenne française. La densité de 93 habitants/ km² est la plus élevée du département des

Illustration 1: localisation du Pays Basque (Pays Basque en Chiffre, CCI 2012)
Pyrénées-Atlantiques (83 hab./km²) (Illustration 2)

Le territoire compte 158 communes répartis dans 21 cantons. La majeure partie du territoire dépend de l'arrondissement de Bayonne et d'Oloron-Sainte-Marie pour la province souletine. (Illustration 3).

2 Un territoire hétérogène

Le pays basque concède des espaces variées avec des reliefs, une occupation du territoire et des activités différentes. En effet, 3 grandes zones différentes se dessinent.

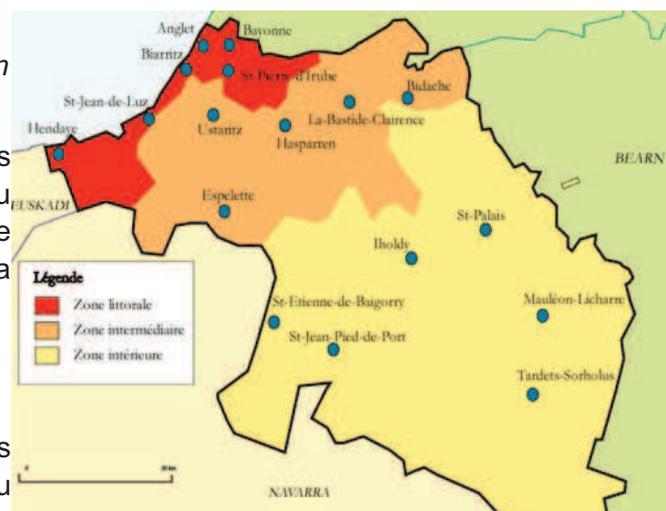


Illustration 3: les 3 différentes zones du pays basque (source Atlas économique du Pays Basque CCI 2007)

A l'ouest, la **zone littorale**, majoritairement urbaine. Ouverte sur l'Océan Atlantique, ce territoire dynamique est particulièrement attractifs pour le tourisme. On y retrouve les 5 villes les



plus peuplées du Pays Basque comme Bayonne, Anglet ou Biarritz. 67 % de la population et 65 % des entreprises du Pays Basque se retrouvent sur cette zone côtière. De plus, un réseau d'infrastructures important avec le port de Bayonne (9ème port français avec 4 millions de tonnes de trafics) (source les infrastructures de la cote basque...), 2 ports de pêches à St Jean de Luz et Hendaye, un aéroport ainsi que quatre gares TGV.

Cette forte attractivité pour la côte avec un développement touristique et résidentiel engendre une pression foncière et une déprise agricole importante. Le périmètre urbain représente un quart du Pays Basque, essentiellement réparti sur la partie littorale. Elle creuse également un écart avec le reste du territoire.

C'est ainsi que l'on va distinguer, plus à l'Est, les **zones intermédiaires** et **intérieures**. Ces zones, plus rurales, comptabilisent 19% de la population du Pays Basque, plus de trois fois moins que sur le littoral. On note une forte augmentation du nombre d'habitants de la zone intermédiaire du fait de sa proximité avec la zone littorale, ce qui la rend très attractive. La zone intérieure, qui a vu sa population diminuer, observe à nouveau un regain d'habitants.

(Source: Atlas économique du Pays Basque, CCI, 2007)

Dernière entité, **la zone montagne**. Elle représente 60 % du territoire. La montagne basque est faible en altitude (Pic d'Orhy dominant à 2 017 m) mais possède des pentes fortes. 18 communes ont une partie ou la totalité (2 communes) de leur territoire qui est classé en zone ICHN « haute montagne ». La partie ouest de la montagne basque est plus urbanisée et soumise à une pression foncière forte. Elle possède une densité de population de seulement 27 habitants /km mais reste cependant dynamique et en bon état grâce aux activités agro-pastorales très présentes.

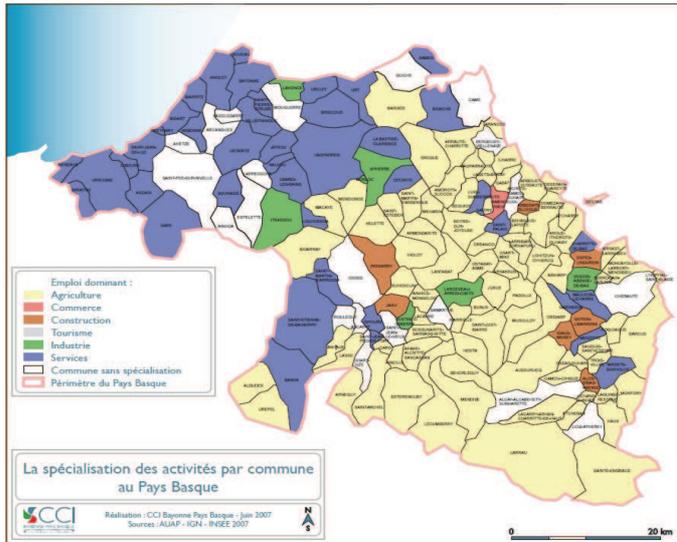
On peut y distinguer trois unités différentes :

- les fonds de vallées : fortement peuplées avec une pression agricole forte
- les zones de montagne intermédiaires : pentes plutôt fortes, en dessous de 800m, elles ont aujourd'hui tendance à être abandonnées et à tomber en friche. Elle était autrefois beaucoup plus utilisée, notamment pour la transhumance ainsi que pour couper la fougère qui servait par la suite de litière.
- Les estives : 80 000 ha d'espaces pastoraux situés au dessus de 800 m. Ces zones vastes à dominances herbacées couplées à des forêts ne possèdent pas d'habitats permanents et sont gérées en indivision par les Commissions syndicales.

La montagne basque est maintenant gérée par une charte de développement durable créée par l'association des quatre Commissions syndicales. Les premières actions de cette charte ont démarrées en 2008. (source : charte de développement durable montagne basque 2008)

3 Des activités socio-économiques diverses

La structure des emplois au Pays basque sépare, dans son ensemble, le territoire en deux. Les zones littorales et intermédiaires vont être majoritairement dominées par les emplois liés aux services. Ceci est expliqué par la forte densité de population ainsi que par l'activité touristique très présente.



La zone intérieure va plutôt être dominées par une activité agricole très importante.

L'activité économique du Pays Basque est dynamique. On comptabilise en moyenne 10 entreprises au km². Cependant, on note que près de la moitié des entreprises sont situées dans les cinq communes les plus peuplées, de la zone littorale. (Illustration 4)

A l'instar de la répartition au niveau national, le secteur tertiaire représente plus de 66% des entreprises. Le secteur secondaire 14 % et le primaire s'élève honorablement à près de 20%.

La forte place qu'occupe le secteur agricole s'illustre par 5,6 % de la population totale.

Illustration 4: l'emploi au PB (source: atlas économiques du PB, CCI, 2007)

Le taux de chômage quant à lui reste inférieur à la

moyenne nationale avec 8,4% au second trimestre 2012 (pays basque en chiffre, CCI Bayonne, 2012)

Après avoir vu les spécificités du Pays Basque dans sa globalité, nous allons maintenant nous intéresser de plus près à son activité agricole.

II. Une agriculture traditionnelle et dynamique

Les exploitations du Pays Basque sont essentiellement tournées vers l'élevage ovin lait et bovin viande. On peut observer une augmentation du cheptel malgré une diminution du nombre d'exploitations de -25,2% entre 2000 et 2010. (nombre d'exploitations agricoles, AGRESTE-DRAAF Aquitaine- RGA, 2010). Ce sont principalement les petites exploitations qui sont concernées (de 5 à moins de 20 ha). La moitié des exploitations se retrouvent sur la zone intérieure et seulement 10 % sur le littoral. Elles ont cependant une densité plus élevée et une taille plus réduite en zone littorale. On note également la présence de bergers sans terres (1,5% des exploitations). Ces bergers utilisent les estives 5 ou 6 mois puis louent des terres et des bâtiments plus bas en vallée l'hiver.

Les surfaces agricoles sont utilisées principalement pour les fourrages ou la culture de céréales (principalement maïs grain et semence.) Le maïs représente seulement 9% de la SAU en moyenne au Pays Basque. Sur le littoral, il représente jusqu'à 17%. Le climat, humide et tempéré a orienté les exploitants vers une importante surface fourragère de plus de 80% en comparaison au niveau national où elle est de 47%. Les exploitations associent cette importante superficie toujours en herbe à un élevage ovin lait et bovin viande principalement. Les bovins représentent près de la moitié des UGB total du Pays Basque, et les ovins près de 35% comme le présente l'illustration 5.

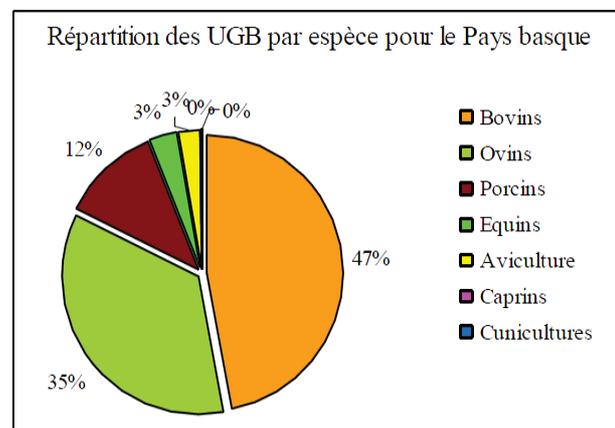


Illustration 5: répartition des UGB au Pays Basque



Le cheptel est caractérisé par une très forte présence des races locales avec les Blondes d'Aquitaines pour les bovins et pour les ovins :

- la Manex tête noire : très rustique et particulièrement adaptée au territoire de montagne et à la transhumance (23 %)
- la Manex tête rousse : dominante dans les élevages, forte sélection génétique et performance en production laitière très importante (56%)
- La basco-béarnaise : croisement entre la basquaise et la béarnaise dans les années 1970 (17%). (source : mémoire de fin d'études, Duhour Étienne, 2011)



Illustration 6: Brebis Manex Tête Noire (Berhouet, 2012)

La défense des races locales et les schémas de sélections génétiques sont particulièrement développés au Pays Basque.

Cependant, on peut voir se développer des troupeaux de races exogènes comme la Lacaune notamment. Ce recours reste toutefois limité (environ 100 troupeaux environ).

Les exploitations du territoire peuvent être classées suivant 3 grandes types de conduites différentes :

- Les traditionnels transhumants : caractéristique de la zone montagne, ce sont de petites exploitations de 15ha de SAU en moyenne de prairies naturelles principalement, avec un troupeau de 240 Manex Tête Noire (MTN) et un douzaine de blondes d'aquitaine. La transhumance est très importante.
- Les intermédiaires transhumants : avec des surfaces plus importantes, on constate une introduction de maïs dans l'assolement. La transhumance reste importante dans le système.
- Les non transhumants : système un peu plus intensifs, une tendance à avoir des Manex Tête Rousses (MTR) voire des Lacaunes qui ne transhument presque plus.

1 Une agriculture de qualité

L'agriculture au Pays Basque est caractérisée par une forte valorisation du savoir faire local par des labels de qualité, AOC et IGP. En 2012, près de 2 000 exploitations étaient sous AOC (INSEE, 2012). Tout d'abord, la valorisation fromagère avec l'AOC Ossau-Iraty (uniquement avec les 3 races locales). Plus de 80% du lait est produit en race locales mais seulement 33% des productions fromagères sont AOC. Il existe également l'appellation Label Rouge pour les agneaux de lait. Il existe 2 autres AOC ensuite : l'AOC Irouleguy pour la production viticole puis l'AOC piment d'Espelette. On note également de nombreux Labels pour le Jambon de Bayonne, le porc Manex...

La part des entreprises agro-alimentaires, mais aussi des nombreuses productions fermières sont importantes.

• Quelques difficultés :

Les exploitations agricoles sont de plus en plus grandes, elles ont augmenté de + 22% en 10 ans. Cela a pour conséquence d'augmenter la valeur financière de l'exploitation et ainsi rendre difficile la transmission. La pression foncière liée à l'urbanisme et au tourisme locatif rend difficile



l'installation de jeunes agriculteurs. Il y a de plus en plus d'exploitations sans suite. L'avenir de la PAC et les orientations qu'elle prendra inquiète également les éleveurs.

2 Le pastoralisme : pratique ancestrale et fondamentale

Le pastoralisme est une activité très importante au Pays Basque. Cette pratique traditionnelle agropastorale permet une activité économique importante, notamment avec la production laitière et la valorisation de ses produits. Elle permet de gérer les espaces montagnards et de maintenir les espaces ouverts.

Le niveau d'équipement est satisfaisant au Pays Basque. Ainsi les estives sont facilement accessibles par la route. Elles sont adaptées au bétail avec une alimentation en eau correcte. Les cabanes de berger (cayolar ou etxola) sont en général bien équipées, des subventions existent pour faciliter les aménagements nécessaires.

Cependant, malgré ces facilités, on observe une utilisation de la montagne par les troupeaux de moins en moins bien répartis. Le chargement est trop important sur certaines zones faciles d'accès et d'autres zones se retrouvent ainsi délaissées. On observe également une diminution du temps de transhumance (montée tardive et descente plus tôt dans la saison). Les zones intermédiaires se retrouvent elles aussi délaissées, le cheptel monte directement sur les hautes estives. A cela s'ajoute une diminution de l'exploitation de la fougère sur ces zones entraînant leur fermeture.

L'intensification des pratiques se tourne également vers un changement dans les races utilisées. Ainsi on observe une diminution du nombre de Manex tête noire, rustiques et adaptées à la transhumance, au profit de Manex tête rousse ou Lacaune. Ces races moins rustiques transhument moins longtemps, moins haut voire pas du tout, ce qui impacte sur la gestion pastorale.

Le Pays Basque est animé par une agriculture dynamique et très diverse mais elle est également soutenue par de nombreux acteurs, défenseurs de l'agriculture paysanne, comme EHLG.

III. EHLG : une structure au service des paysans

1 Pourquoi une telle structure ?

Le Pays Basque n'étant pas reconnu comme une unité administrative, il dépend des institutions du département des Pyrénées Atlantiques. C'est ainsi que son agriculture se retrouve représentée par la Chambre d'agriculture des Pyrénées Atlantiques. Or, l'agriculture au sein du département est très disparate.

Au niveau SAU, on

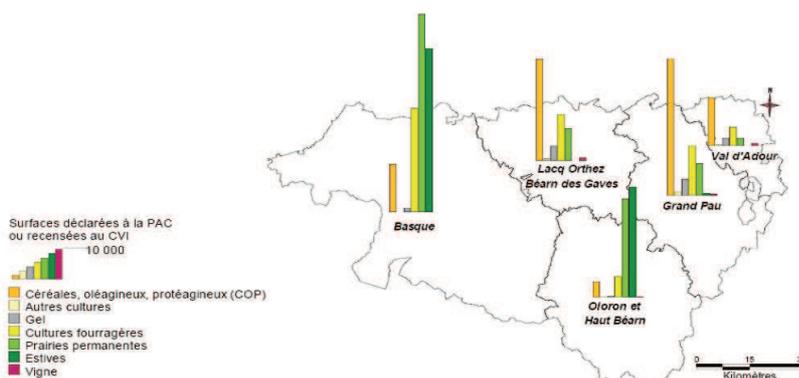


Illustration 7: utilisation des surfaces agricoles départementales par pays (source DRAAF-SRIEST Aquitaine - 2009)



observe beaucoup plus de terres labourables sur le reste du département qu'au Pays Basque, où on va retrouver plus de terres non mécanisables (landes, estives...) ainsi que plus de prairies. On va retrouver plus de culture de maïs au nord du département. (*Illustration 7*).

Les systèmes de production sont très différents au sein du département, ainsi on retrouve une dominance d'ovins en Pays Basque alors que le reste du département est plutôt tourné vers les grandes cultures et les bovins.

Le Pays Basque compte plus d'exploitations valorisant leurs productions avec des signes de qualités AOC ou autres Label notamment avec le lait de brebis AOC Ossau-Iraty. Enfin, le nombre d'exploitations est plus élevé au Pays Basque et les installations de jeunes sont plus importantes. Le système de transhumance beaucoup plus ancré continue de creuser l'écart.

Les politiques de la chambre d'agriculture sont plutôt tournées vers une agriculture intensive et de production céréalière conventionnelles ne tenant pas compte des spécificités de tout le territoire. Beaucoup d'exploitants du Pays Basque ne se retrouvent pas dans ce schéma. C'est pourquoi, les exploitants, avec l'appui du syndicat agricole basque affilié à la Confédération Paysanne (ELB : Euskal Herriko Laborarien Batasuna) ont fait émerger la volonté de créer une structure qui prendrait en compte les spécificités de leur territoire et de leur agriculture.

Après avoir revendiqué pendant longtemps une Chambre d'agriculture spécifique au Pays Basque qui aurait les compétences exigées par le syndicat, aucun point d'accord n'est trouvé. C'est ainsi que le 15 Janvier 2005, Euskal Herriko Laborantza Ganbara, association loi 1901 à but non lucratif, est créée à Ainhice Mongelos.

Cependant, 5 mois plus tard, le préfet des Pyrénées Atlantique porte plainte contre l'association auprès du procureur de Bayonne pour :

- les missions et l'organisation de l'association qui seraient « de nature à créer dans l'esprit du public une confusion avec l'exercice d'une fonction publique »
- le nom de l'association pour les mêmes motifs

– Après 3 ans d'instruction, le verdict donne tort à l'accusation. L'Etat fera appel de la décision mais en Mai 2010, la cour d'appel de Pau validera définitivement la légitimité d'EHLG.

2 Des objectifs bien précis...

Euskal Herriko Laborantza Ganbara prône le développement d'une agriculture paysanne et durable respectueuse de l'environnement et des consommateurs qui se traduisent par :

- le suivi des politiques agricoles
- le suivi de la filière ovine
- l'aide et l'accompagnement à l'installation et à la transmission
- l'appui à la commercialisation
- le salon Lurrama (salon de la ferme Pays Basque)
- le climat, l'eau, l'agriculture et les énergies renouvelables
- la communication sur les actions

Pour remplir toutes ces missions, l'association :



- organise la formation et l'information des agriculteurs pour leur permettre de développer une agriculture durable et paysanne
- conseille, anime et accompagne les agriculteurs dans leurs projets
- accompagnement des projets pour des tiers
- accompagne l'émergence de projets et de partenariats entre les acteurs concernés par les questions agricoles et rurale, allant dans le sens d'un territoire vivant et solidaire
- développe la coopération transfrontalière dans le domaine des affaires agricoles

3 Zoom sur l'association

L'association a son siège en Basse Navarre, à Ainhice-Mongelos, à quelques minutes de Saint Jean Pied de Port et à une cinquantaine de kilomètres de la sous préfecture de Bayonne.

EHLG étant une association de type loi 1901, elle est organisée en 3 niveaux. Tout d'abord l'Assemblée plénière qui vote les grandes orientations. Elle est composée de sept collèges et se réunit tous les deux mois. Voici la composition détaillée :

- le collège d'exploitants : *21 membres* désignés à la proportionnelle en fonction des résultats aux élections à la Chambre d'agriculture (pour l'instant la FDSEA ne souhaite pas y participer) → agriculteurs et ELB
- le collège anciens exploitants : *1 membre* retraité
- le collège salariés de l'agriculture : 5 membre de syndicat de salariés représentants de la CFDT, la CGT, la CFTC et LAB
- le collège des associations de développement agricole et rural : 4 membres dont un pour Hemen Herrikoa et trois pour les associations de la fédération Arrapitz
- le collège des associations de défense des consommateurs : 2 membres représentés par une association de consommateurs bio
- Le collège des associations de défense de l'environnement : 1 membres représentants de SAIK
- le collège des « amis de Euskal Herriko Laborantza Ganbara » : *2 membres* de « Lagunak » représentants les 1 400 personnes physiques et morales apportant un soutien financier à Euskal Herriko Laborantza Ganbara

Ensuite, il y a un bureau qui est composé de 4 membres se réunissant toutes les semaines pour suivre les affaires courantes :

Michel BERHOCOIRIGOIN, président ;

Arño CACHENAUT, vice président,

Francis POINEAU, trésorier,

Beñat MOLIMOS, secrétaire

et Iker ELOSEGI y participe également en tant que salarié coordinateur.

Enfin, une équipe technique qui met en œuvre les orientations, en proposant à la fois des services de proximité, comme le conseil administratif et juridique, l'accompagnement de projets, et



des projets de plus long terme pour le développement de l'agriculture paysanne : formations, projets d'expérimentation local portés par des paysans, conférences, rencontres entre professionnels... *Annexe 1*

Les salariés s'occupent également de l'accompagnement des démarches qualités portant sur les conditions de production.

4 Avec quels moyens ?

Le budget prévisionnel 2011-2012 s'élève à un montant de 560 720 €. Une grande partie de ce budget (200 000€), provient de dons de personnes physiques ou morales. Ensuite, les prestations que réalisent les techniciens (contrats rivières, formations VIVEA, réalisation dossier PAC, diagnostic pastoral...). Ces prestations représentent près de 36% du budget. Les subventions et aides ainsi que les ressources diverses (transfert de charges, : contrats aidés, remboursement de formations...) représentent le reste du budget (30%) comme l'illustre le graphique 8..

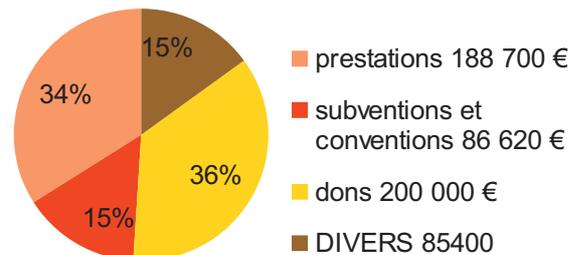


Illustration 8: Répartition budget prévisionnel EHLG 2011-2012 (Berhouet, 2012)

5 EHLG : une structure au cœur d'une dynamique territoriale

L'association travaille en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire. Tout d'abord avec les nombreux organismes professionnels : signes de qualité (syndicat de défense de l'AOP...), la fédération Arrapitz qui regroupe 13 associations (travail de proposition, d'animation, d'accompagnement... entre les 2 partenaires), la coopération transfrontalière, ou autres structures publiques de la communauté autonome de Euskadi (en Pays Basque Espagnol) dans le cadre de projets transfrontaliers.

Le réseau lié au monde agricole est très actif et engagé au Pays Basque. Ainsi on retrouve de nombreux acteurs agricoles locaux qui travaillent en collaboration avec EHLG. A l'instar de Biharko Lurraren Elkartea BLE (« association de la Terre de demain ») qui travaille pour le développement de l'agriculture Bio au Pays Basque ou encore l'Association de Formations continu de Gestion AFOG qui accompagne et aide les agriculteurs à réaliser leur comptabilité.... EHLG travaille également avec l'Observatoire économique de la filière ovine ou encore le réseau des petites fermes. Des travaux sont aussi menés en lien avec Solagro (réalisation d'éco-bilans et d'études sur les énergies renouvelables...).

L'association échange aussi avec des organisations qui ne sont pas dans le domaine agricole comme la Communauté Emmaüs Lescar-Pau par exemple.

EHLG est une association dynamique, aux objectifs multiples et ancrée dans un réseau très actif. La structure répond également à des appels d'offre et travail sur des projets de collectivités publiques comme le diagnostic pastoral du territoire de Cize.



IV. Le diagnostic pastoral

Le diagnostic pastoral du territoire de Cize est un projet commandité par la commission syndicale de Cize.

1 Qu'est-ce qu'une commission ?

Les commissions syndicales ont été mises en place après la loi sur l'administration municipale du 18 Juillet 1837. Les commissions syndicales sont les principaux organes de gestion et d'aménagement de la montagne en Pays Basque. Elles sont au nombre de quatre : Soule, Ostabarret, Cize et Baigorry. Ces quatre commissions sont propriétaires et gestionnaire de 42 000 ha de terrains indivis, dont 14 500 ha de forêts et 27 000ha d'estives. Ces établissements publics administratif ne sont pas dotés d'une fiscalité propres et sont régis par le Code Général des Collectivités territoriales. Elles sont dirigées par des délégués syndicaux. Un syndic est élu dans chaque commune indivisaire.

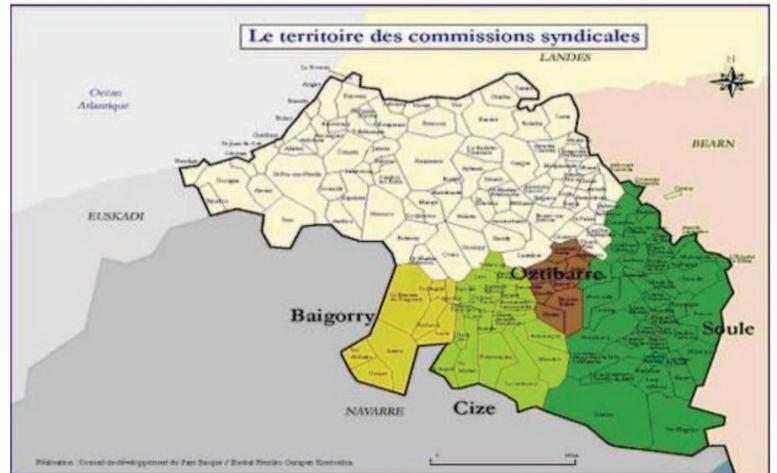


Illustration 9: les quatre commissions syndicales (source: <http://www.iholdi-ostibarre.com/fr/economie/lagriculture/les-bergers-itinerants.html>)

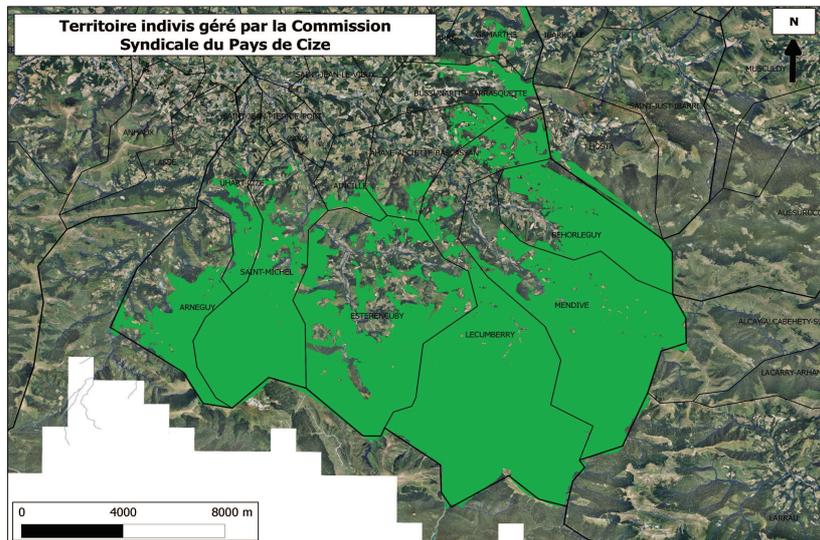


Illustration 10: Cartographie du territoire de Cize (Laborantza Ganbara, 2012)

Le syndicat de Cize gère depuis plus de 500 ans 17 000 ha (Illustration 10) dont 4 000 ha de forêt partagés sur 20 communes : Ahaxe-Alciette-Bascassan, Aincille, Ainhice-Mongelos, Arneguy, Behorleguy, Bussunarits-Sarrasquette, Bustince-Iriberry, Caro, Esterencuby, Gamarthe, Ispoure, Jaxu, Lacarre, Lecumberry, Mendive, St-Jean-Pied-de-Port, St-Jean-le-Vieux, St-Michel, Suhescun et Uhart-Cize.

Moins de 7 000 habitants vivent sur ce territoire et environ 400 éleveurs y transhument dont 35 berger sans terres. En tout, se sont plus de 60 000 ovins, 3 500 bovins et 750 équins qui transhument sur les 13 000ha de parcours.

(Portrait du territoire de Cize, licence professionnelle GAPE, 2012)



2 Missions et action du syndicat de Cize :

Depuis plus de 500 ans, la commission syndicale met en place de nombreux aménagements sur son territoire :

- création de près de 300 km de routes et pistes dans les années 1960-1980.
- Mise en place d'un réseau d'alimentation en eau des estives dans les années 70, puis de pompes utilisant l'énergie solaire, permettant une meilleure occupation de l'espace par le bétail et la mise en conformité de sources d'alimentation en eau.
- Amélioration de l'habitat du berger dans les années 80.
- Électrification des cayolars par l'installation de panneaux photovoltaïques.
- Réfection de parcs de contention.
- Mise aux normes d'une vingtaine d'unités de fabrication de fromages en estive, dont cinq mobiles pour les bergers.

3 2011 : Besoin de faire un état des lieux

Depuis quelques années, on observe diminution du nombre d'éleveurs transhumant de -9% entre 1998 et 2007.

Malgré une certaine stabilité du cheptel, on observe une évolution des pratiques de transhumance. La baisse continue de la main d'œuvre, l'intensification de la production, les changements de race ou de conduite... Tout ceci pousse les éleveurs à transhumer de moins en moins longtemps voir plus du tout. Le gardiennage permanent se fait de plus en plus rare, les éleveurs préfère venir voir le troupeau et redescendre ensuite pour travailler sur l'exploitation.

La montagne basque est convoitée par de nombreux autres acteurs pour des usages multiples (loisir, sportif...). Le maintien de ces grandes étendues ouvertes et en état leur est indispensable. C'est donc pour préparer l'avenir et les futurs changement que la commission syndicale souhaitait faire un bilan de son territoire afin de pouvoir mettre en place par la suite une gestion la plus adapté possible. Ce bilan se fera grâce au diagnostic pastoral.



Illustration 11: Berger et chevaux devant cayolar (Berhouet, 2012)

L'objectif principal est donc de se doter d'un outil de gestion pastoral pour pouvoir gérer au mieux dans les années à venir cet espace montagnard. En effet, il est important de faire un bilan sur l'utilisation actuelle de la montagne (activités, troupeaux, période de transhumance, gardiennage...), les ressources fourragères disponibles (type et quantité), les infrastructures présentes en estives ainsi

qu'une meilleure connaissance des exploitations qui transhument (type, utilisation montagne, importance économique de la transhumance...). Ceci permettra de faire une photographie de l'utilisation actuelle de la montagne pour d'envisager une gestion futur la plus adaptée aux



évolutions et besoins à venir.

C'est ainsi que la commission syndicale émet un appel d'offre en 2011 pour la réalisation de ce diagnostic.

4 Un appel d'offre remporté par EHLG

C'est dans le cadre de sa volonté de s'investir localement, sur des projets liés à l'agriculture paysanne, qu'Euskal Herriko Laborantza Ganbara a remporté l'appel d'offre pour mener à bien un diagnostic pastoral sur cet espace indivis. En effet, l'association considère qu'il faut développer une gestion globale et harmonieuse de la montagne, en collaboration avec tous les acteurs du territoire.

Afin de répondre techniquement à la demande, l'association va mettre en place différentes phases pour récolter les données nécessaires.

Il est demandé à EHLG d'analyser les exploitations agricoles transhumantes sur Cize, de faire un bilan de l'utilisation pastorale des estives ainsi qu'analyser la végétation et les ressources fourragères disponibles, et enfin intégrer les autres enjeux du territoire ainsi qu'un travail sur la partie juridique de la transhumance (droits, accords, bail...).

Afin de présenter le diagnostic à tous les acteurs du territoire, EHLG a organisé des réunions publiques de présentation. Ouvertes à tous, elles ont été organisées dans 4 villages différents pour rassembler le maximum de personnes. Les éleveurs transhumants étaient les principaux présents.

Un Comité de Pilotage (COFIL) a été monté avec les différents acteurs tels la commission syndicale et ses délégués, EHLG, Euskal Herriko Artzainak (Association des bergers transhumants du pays basque) ainsi que les syndicats agricoles, la DDTM 64, et des intervenants extérieurs (CEN 64, AREMIP, Commission syndicale de Soule, Communauté de communes garazi baigori...). L'objectif principal du COFIL sera de suivre et apporter ses compétences à l'avancement du diagnostic pastoral. Un compte rendu régulier de l'avancement du projet lui sera transmis.

Ensuite, une analyse des exploitations utilisatrices des montagnes de Garazi sera réalisée afin de déterminer leur système global d'exploitation, appréhender leur nécessité technico-économique d'utilisation de la montagne et produire une typologie de ces exploitations. Ainsi, des enquêtes de terrain seront menées, hors période d'estive, auprès de tous les éleveurs utilisant la montagne : analyse exhaustive de 20 fermes et envoi d'un questionnaire aux 350 autres éleveurs.

Pour analyser les 20 fermes, l'animateur du diagnostic, Loic Dolhagaray, utilise la grille d'analyse paysanne et durable mis au point par EHLG. Cette grille permet de mesurer avec des indicateurs précis la transmissibilité, la répartition, la qualité des produits, l'autonomie, le développement local ainsi que le travail avec la nature d'une exploitation. Elle se veut être un outil pour les paysans pour évaluer leurs pratiques et les faire évoluer collectivement.

Il est également prévu de rencontrer tous les bergers transhumants sur le territoire possédant un Kayolar (cabane) soit plus de 150 bergers. Cela permettra de faire un bilan précis du gardiennage effectué, des infrastructures présentes et du parcours utilisé. Ce travail sera sous-traité à Euskal Herriko Artzainak.

Enfin, concernant le bilan sur le potentiel fourrager des estives, tout le territoire sera cartographié par type de végétation (pré-zonage, puis vérification et relevés sur le terrain avant les cartographies finales). Une estimation de la ressource fourragère disponible sera également présentée.



Un travail sur la part économique de la transhumance est également prévue. Ce constat était également l'une des requêtes du syndicat de Cize pour ce diagnostic. Se rendre compte de la part économique de la transhumance dans les exploitations du territoire pourrait ainsi justifier de mettre en place un travail et des mesures favorisant et valorisant cette pratique en régression.

Partie 2 : Le pastoralisme sur le territoire de Cize : des influences multiples

L'agriculture en Cize a une part économique très importante. Elle représente la 2ème activité du territoire avec 22,2% d'agriculteurs (INSEE 2008). On comptait 465 exploitations en 2000 soit une diminution d'environ 100 exploitations depuis 1988. Elle se sont toute fois agrandies en passant d'une moyenne de 18ha à 25 ha en 2000.

On constate une volonté forte de conserver une agriculture traditionnelle transhumante et basé sous des signes de qualité. En effet, sur ce seul territoire on compte deux AOC, le fromage Ossau-Iraty et le vin Irouleguy. 17 % des exploitations transforment tout ou une partie de leur production.

La transhumance est très importante en Cize. On compte 364 éleveurs transhumants, chiffre, en légère baisse depuis quelques années. Sur les 17 000 ha que gère le syndicat, 56 056 ovins, 3 579 bovins et 677 équins transhumaient. Si les bovins sont en légère augmentation, les ovins quand à eux ont tendance à diminuer. On constate également une diminution de la période de transhumance des ovins. Les éleveurs ont tendance à traire les brebis plus longtemps en pleine et à les monter en estives taris. Elles descendent également plus tôt dans la saison. Les zones intermédiaires de Cize sont moins pâturés et on observe une concentration du cheptel sur les hauts plateaux de Cize.

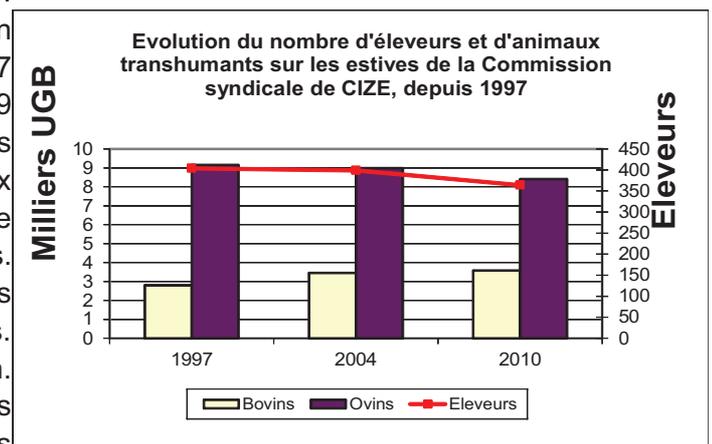


Illustration 12: source observatoire économique, EHLG, 2012

Le changement dans la composition s'observe dans tout le Pays Basque. En 10 ans, on comptait 85 000 Manex tête noire en moins pour 155 000 Manex tête rousse en plus (Illustration 13). Cette modification des cheptels influe sur le système de l'exploitation et sur son rapport à la transhumance.

	MTR	MTN	BB	Total
1960	200000		115000	315000
1980	120000	200000	80000	400000
1988	214000	122000	76000	412000
2003	275000	115000	80000	470000

Illustration 13: Evolution des effectifs des trois races ovines locales (mémoire fin étude, Dugourd Etienne, 2011)



1 La transhumance : une activité fondamentale dans la région

La transhumance est une activité très importante dans le territoire de Cize avec de nombreuses retombées économiques, notamment avec la vente de fromage. Elle permet également d'entretenir les montagnes, ce qui est très important pour la préservation des paysages ouverts et de sa biodiversité associée mais également pour les nombreux autres utilisateurs de la montagne. En effet, les activités touristiques et sportives sont nombreuses sur le territoire montagnard de Cize (randonnée, VTT, équitation, pêche, chasse, pèlerins...). Aucun ne souhaiterait une montagne qui se referme et vide homme.

Pourtant, de nombreux facteurs poussent les éleveurs à ne plus transhumer.

Tout d'abord, un manque de main d'œuvre se fait sentir sur les exploitations. En effet, il y a quelques décennies, la main d'œuvre était nombreuse dans les fermes. Ainsi, il était plus aisé de monter avec les troupeaux ovins et bovins à la montagne, de les surveiller et de faire du fromage en début de saison. Une fois les troupeaux en estives, les fauches pouvaient débuter dans les vallées, permettant de faire des stocks fourragers pour l'hiver.

Aujourd'hui, la main d'œuvre a cruellement diminué et de plus en plus d'exploitants sont seuls ou à deux. Cela devient donc beaucoup plus difficile de pouvoir transhumer et faire stocks fourragers. Beaucoup d'éleveurs transhument donc sans rester en estive, avec un troupeau tarie. L'éleveur monte alors tous les jours, ou quelques jours par semaine afin de surveiller le troupeau.

D'un autre côté, d'autres éleveurs choisissent d'arrêter totalement la transhumance.

Ce phénomène est également accentué par une augmentation de SAU globale. Cela permet aux exploitations de pouvoir faire leurs stocks fourragers et/ou céréaliers tout en gardant le troupeau en vallée.



Illustration 14: Brebis Manex Tête Noire en estives (Berhouet, 2012)

Enfin, certains exploitants cherchent à augmenter leur production laitière. C'est ainsi qu'ils traitent tard dans la saison leur cheptel et choisissent ensuite de ne pas transhumer. On constate également le développement de races plus productives mais beaucoup moins résistantes à la transhumance, ce qui diminue également le nombre d'éleveurs transhumants.

Pour terminer, une menace, indépendante de la volonté de l'exploitant pèse sur son exploitation. Elle est due à la propagation d'une maladie spécifique du cheptel ovin et du territoire des Pyrénées Atlantiques. Cette maladie est appelée Agalactie Contagieuse.

L'agalactie contagieuse est une infection mycoplasmatique la plus importante de France. Le réservoir est essentiellement constitué par les ovins et les caprins. On retrouve les foyers dans les Pyrénées Atlantiques, la Savoie et la Haute Savoie. L'infection peut donner des manifestations cliniques par atteintes mammaires et articulaire.

Une forte recrudescence de la maladie a été observée ces dernières années dans le département. Au pays Basque une vingtaine de cheptels étaient infectés en 2005, on en dénombre plus de 200 en 2009. Le mode de transmission est encore mal connu mais les cheptels infectés constituent une



source de contamination pour les troupeaux indemnes.

Le risque de contamination des cheptels est majoré par :

- la forte densité des élevages ovins
- la fréquence des contacts réguliers entre les cheptels en raison d'un parcellaire très morcelé (chemins communaux)
- mouvement d'animaux sans précautions particulières (prêts de béliers, achat d'agneaux...)
- proximité de l'Espagne où l'AC sévit sous forme enzootique ou sporadique
- absence de traçabilité individuelle des ovins rendant difficile la maîtrise et le contrôle des mouvements d'animaux

(rapport Agalactie Contagieuse dans le 64, ANSES, 2011)

Annexe 2

Une des principales mesures au Pays Basque pour contrer l'épidémie est de limiter le contact avec les autres troupeaux. Les cheptels contaminés ou positifs se retrouvent donc interdits de transhumance.

Si un éleveur se voit contraint de ne plus transhumer pendant plusieurs années, il est possible qu'il change son système et ne transhume plus malgré l'assainissement du troupeau. Cette menace pèse sur les montagnes basques car on ne sait pas encore comment arrêter la maladie.

Se sont d'autant plus d'éleveurs qui ne transhument plus...

La diminution du nombre d'éleveurs transhumants peut avoir de nombreuses conséquences, économiques (moins de fromages d'estive, de tourisme...), mais aussi sur la fermeture des milieux, ou encore la diminution de races locales comme les Manex (rustiques en montagne mais peu adaptées en systèmes plus intensifs).

La disparition de la transhumance aurait de nombreuses retombées sur les exploitations mais en quoi influence-t-elle les exploitations de nos jours ?

Le cheptel, la conduite des troupeaux, l'assolement, tout ceci n'est-il pas influencé par la pratique de la transhumance ? Dans quelle mesure ?

Comment la transhumance influe sur la conduite technique de l'exploitation ? Son arrêt change-t-elle vraiment les pratiques ?

Quels sont les intérêts de la transhumance du point de vue technique ?

La transhumance a-t-elle un réel intérêt économique ou le folklore et les traditions l'emportent-ils ?

C'est pourquoi mon stage s'est orienté autour de cette question :

Quel est l'intérêt technico-économique de la transhumance pour les exploitations du territoire de Cize ?

C'est ici le sujet de mon dossier.



Partie 3 : Méthodologie et résultats

I- Méthodologie

1 Bibliographie

Pour pouvoir mesurer l'intérêt technico-économique de la transhumance, il a d'abord fallu déterminer le contexte du territoire, la structure et la transhumance en elle-même.

Le travail bibliographique permet de récupérer différents documents sur le territoire du Pays Basque afin de pouvoir faire des comparaisons entre les Otex, les surfaces, les types d'exploitations... sur la base de données départementales, régionales ou nationales. L'analyse des données d'EHLG, Euskal Herriko Artzainak, Buru Beltza, Insee, de la Chambre de commerce et d'industrie de Bayonne, des rapports d'associations locales, de la commission syndicale de Cize ou encore la Charte de développement durable de la montagne basque ont permis de mieux comprendre le contexte local.

Ensuite, des informations de méthodologie sur l'estimation de la part économique de la transhumance sont issues de recherches sur internet, de prise de contact par mail ou téléphone auprès de différents organismes en France comme : la fédération de pastoralisme ou d'alpage de plusieurs départements, le CERPAM, Alpages d'Isère, Institut de l'élevage, GDS... Les demandes sur d'éventuels études déjà menées ou diverses informations sur la part économique de la transhumance sont restés sans suite.

2 Mise en évidence des facteurs ayant un impact sur l'économie de l'exploitation

Ce premier travail a aboutit à la mise en évidence des facteurs liés à la transhumance qui avaient un impact sur l'économie de l'exploitation tels que :

- Coût de la transhumance (pacages, cayolar, transport animaux)
- Coût du soin des animaux en estive (traitements vétérinaires, soins assignés à la transhumance, apports alimentaires)
- Gardiennage (par paysan/berger transhumant ou par berger externe)
- Aides
- Transformation en estive (qualité de fromage différente, équipements liés à la transformation, vente)
- Stock de fourrages possible par libération des terres
- Économie possible par libération des bâtiments
- Troupeaux (conduite, race...)
- Engrais d'origine fermière

Une fois ces facteurs déterminés, il est important de trouver les bons indicateurs qui permettront de les évaluer au mieux.



3 Indicateurs mesurant les différentes influences technico-économique

Les facteurs technico-économiques influant sur l'exploitation sont nombreux. Certains sont quantifiables car ce sont des données fixes telles que les coûts de transport, de location des pacages, de cayolar, de gardiennage, de valorisation des produits finis... Ils peuvent être facilement mesurables et récoltés lors d'entretiens avec les éleveurs.

D'un autre côté, il est extrêmement difficile de récolter d'autres types de données non ou difficilement quantifiables tels que la quantité de stock fourrager que les éleveurs transhumants font grâce au départ du bétail en estive, les frais d'eau, d'électricité ou encore de litière qu'ils économisent en ayant leur cheptel hors de l'exploitation.

Pour arriver à collecter ces données, il faudrait que l'exploitant s'imagine ne plus transhumer. Cela permettrait de voir les différences économique d'un système à l'autre. Seulement, il est très difficile pour un éleveur de s'imaginer ne plus transhumer (il n'y a jamais pensé, ne voit pas l'intérêt, peur d'attirer la malchance...) même si les risques de ne plus pouvoir monter en montagne sont bien réels, avec les problèmes sanitaires tel que l'agalactie.

De plus, chaque système de production est réellement différent d'un éleveur à l'autre. Malgré un système similaire, les éleveurs vont tous opter pour des conduites, des décisions, des choix différents. L'adaptation d'un éleveur face à un arrêt de la transhumance reste donc difficile à prévoir. L'éleveur peut complètement changer de système. Il peut choisir de modifier les races ou espèces avec lesquelles il transhumait, nourrir son troupeau autrement en fonction de son assolement... Il paraît donc difficile d'arriver à quantifier les dépenses et les économies que le paysan ferait s'il ne transhumait plus.



Tableau récapitulatif les différents critères à prendre en compte :

Facteurs influençant	Critères à prendre en compte
Coûts transhumance <ul style="list-style-type: none"> - Pacages - Cayolar + parc - Transports animaux 	Tarifs : 2,70€/ brebis et 28, 29€ / bovin Acquisition (année, prix), entretien (prix), gros travaux (coûts totaux-aides) <i>historique, investissement récent dans cabane...</i> Durée, mode, coût, nombre (si l'éleveur n'a pas les chiffres exacts, il sera calculer avec : kmx 0, 677 € (barème prenant en compte les frais de carburant, d'usure du véhicule, d'assurance et d'entretien)
Coûts entretiens animaux en estive <ul style="list-style-type: none"> - Traitements en estives - Traitements en plaine - Soins en estives - soins en plaine - Apports alimentaires (aliments, minéraux, fourrages...) 	Nombre, coût, lesquels sont spécifiques à la montagne, avis éleveur Quantité, provenance, coût
Gardiennage <ul style="list-style-type: none"> - Par paysan/ berger transhumant - Par autre berger : coût berger 	Temps passé (gardiennage partiel, total) + Coût et temps transport (kmx 0,536€,barème prenant en compte les frais de carburant, d'usure du véhicule, d'assurance et d'entretien) Temps, coût
Aides spécifiques à la transhumance <ul style="list-style-type: none"> - Aide gardiennage - PHAE - ICHN - Autres aides (Agalaxie...) 	Montant + déclaration Montant (perçue par éleveur + reversement Syndicat) Montant(calcul pour le déterminé : voir Annexe) Montant
Transformation en estive <ul style="list-style-type: none"> - Qualité lait différente en estive - Qualité fromage différente - Équipement lié à la transformation : machine à traire local de fabrication local stockage local de vente - Vente produits 	Estimations, impressions berger Estimations, impressions berger Investissement, Année construction/acquisition, travaux d'entretiens, individuel/collectif production totale en estive (lait, fromages) % de production faite en estive par rapport production de l'année et prix moyen de vente en estive et dans vallée



Litière	Quantité prix
<p>Stock de fourrage possible par libération des terres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stocks de fourrages effectués - Surfaces de prairies nécessaires si non transhumance 	Quantité
<p><u>Économie possible par libération des bâtiments</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Électricité - Eau 	Quantité prix

Les exploitations sont très variées, et ont un fonctionnement tellement différents qu'il est difficile de généralisé, de comparer les différentes données récoltés pour faire une analyse globale

L'analyse se fera donc au sein même de l'exploitation, sans généraliser au territoire.

Les données à récupérer étant déterminées, il est maintenant primordial de définir les exploitations à analyser.

4 Choix des exploitations à analyser :

Pour réaliser cette étude, il a fallut déterminer un échantillon à tester. Tout d'abord, il été limité par le territoire. Un choix a été fait de rester cohérent au diagnostic et donc de se limiter au territoire de Cize.

Le diagnostic prévoyant déjà d'analyser 20 exploitations, un questionnaire spécifique pour eux sera réalisé et ajouté à la grille de l'analyse paysanne et durable utilisée pour le diagnostic. Il permettra de récolter les données complémentaires nécessaires. En effet, cela permet de solliciter des exploitants déjà disposés à partager des données. De plus, effectuer l'analyse de l'agriculture paysanne permet un contact avec l'exploitant et ainsi de le mettre plus à l'aise. Il est ensuite plus disposé à répondre au questionnaire, qui nécessite d'être en confiance avec le paysan car certaines questions l'obligent à ce dévoiler et à imaginer ce qu'il ferait s'il ne transhumait plus. Ces questions peuvent paraître étranges à aborder et mettre le paysan mal à l'aise : il ne voit pas l'intérêt, peur d'en parler (notamment avec l'Agalcatie Contagieuse)... Cette menace qui pèse sur les paysans confère à la question « si vous ne pouviez plus transhumer comment feriez-vous ? » un certain tabou.

Il n'est donc pas évident d'arriver à savoir comment les éleveurs réagiraient s'ils ne transhumait plus. Pourtant, cela permettrait de formuler des hypothèses et ainsi de mettre en évidence l'importance économique de la transhumance malgré l'absence de certaines données concrètes. L'hypothèse de la non transhumance permet d'envisager la conduite de l'exploitation en système non transhumant et ainsi comparer les éventuels changements et les conséquences économiques qu'elles auraient.

Il va donc être demandé aux 20 exploitants analysés d'imaginer leur exploitation en système non transhumant.



Pour pallier à cette difficulté de récupérer des informations concrètes, il a donc été décidé de se tourner vers des exploitants ne transhumant plus. Ainsi il sera plus facile de faire la comparaison système transhumant/ système non transhumant.

Il est difficile de trouver des exploitants qui sont en système transhumants et qui font le choix d'arrêter cette pratique. Cependant, sur le territoire de Cize, la maladie l'Agalactie contagieuse (cf plus haut) est particulièrement présente.

Les exploitations touchées par cette maladie arrêtent donc de transhumant. Il est alors possible de comparer leurs systèmes lorsqu'ils transhumaient et lorsqu'ils se retrouvent contraint de rester en plaine. Un questionnaire adapté leur sera dédié.

Ces enquêtes permettront de mieux connaître l'économie des exploitations non transhumantes. Cependant, l'adaptation à l'arrêt de la transhumance est aléatoire et très variée. On ne peut donc faire de ces exemples ne transhumant plus une généralité, seulement s'en inspirer

On retrouve donc deux sortes d'exploitations, celles qui transhument et qui seront analysées avec le diagnostic et celles qui ont arrêté de transhumer. Le choix a été de réaliser directement les questionnaires chez les exploitants et non de faire les enquêtes par téléphone ou courrier, pour éviter toute perte de temps et d'informations. Deux questionnaires différents vont donc être mis au point pour mener ces entretiens.

5 Réalisation des questionnaires

• Un questionnaire pour les exploitations ayant arrêté la transhumance

- x Ce questionnaire va servir à récolter différentes formes d'informations :
- x données générales sur l'exploitation (Nom, adresse, statut..)
- x date d'arrêt de transhumance et raison, perspectives futurs
- x renseignements sur l'assolement grâce à un tableau avec des données avant et après l'arrêt de la transhumance : surface, type, pâturage, quantité de fourrages produits + tout changement majeurs
- x conduite estivale actuelle pour cheptel (nourriture, alimentation, soins spécifique....)
- x bilan cheptel bovin et ovin : nombre, race, transformation, date entrée et sortie bâtiment, production fumier, production + changement majeurs
- x informations concernant la transhumance : cheptel qui transhumait, dates, mode de monté, mode de gardiennage, information sur le cayolar et les différentes infrastructures (prix, possession actuelle...), production en estive, alimentation complémentaires, soins spécifiques
- x bilan économique avec dépenses effectués concernant l'alimentation et les soins aux cheptels avant et actuellement (quantité et prix)
- x bilan des aides liées aux estives (montant et modalité de versement)
- x principaux chiffres économiques (charges, produits)

• Un questionnaire pour les exploitations ayant arrêté la transhumance

Ce questionnaire est rajouté à la grille d'analyse de l'agriculture paysanne et durable qui est utilisé pour analyser les 20 exploitations du diagnostic pastoral. Beaucoup de renseignements sont ainsi déjà récoltés. Il faut demander en plus des renseignements sur



- x le mode de gardiennage
- x bilan des infrastructures présentes en estives
- x bilan si transformation en estive (quantité, date, production...)
- x alimentation complémentaire en estive
- x soins spécifiques
- x aides liés estives
- x questions plus subjectives pour voir comment l'éleveur conduirait son troupeau s'il ne transhumait plus (utilisation bâtiment, alimentation estivale et hivernale, temps de travail passé, changement dans troupeau, nombre et race....)

Pour les deux questionnaires la présentation a été faite au plus simple, dans des tableaux au maximum pour faciliter la prise de note lors des entretiens.

Le questionnaire a été testé sur deux exploitations (qui ne rentraient pas dans les critères à cause de la situation géographique). Quelques changements de mise en forme ont été opérés. En effet, avant, 2 tableaux différents étaient prévus pour récolter les données avant/ après arrêt transhumance (pour assolement, bilan cheptel). Par soucis de simplification et de plus d'aisance face à l'éleveur enquêté, les tableaux ont été fusionnés, les colonnes scindés en deux.

Voici une partie du questionnaire avant test:

Bilan assolement actuel :

Répartition assolement et production fourragère :

	Surface (ha)	Espèce	Pâturé (ha)	Foin/Regain		Foin/Regain		Ensilage (T)	Fougère (nb boule + poids)
				Nb	Poids	Nb	Poids		
Prairie permanente (>5ans)									
Prairie temporaire (<5ans)									
Cultures									
Parcours landes									
Autres									

Bilan assolement, avant arrêt transhumance :

Si assolement ou production fourragère différentes :

	Surface (ha)	Espèce	Pâturé (ha)	Foin/Regain Sec		Foin/Regain Enrubanné		Ensilage (T)	Fougère (nb boules + poids)
				Nb	Poids	Nb	Poids		
Prairie permanente (>5ans)									
Prairie temporaire (<5ans)									
Cultures									
Parcours landes									
Autres									

Explication différence :

Si Achats Fourrages/Aliments/Litière différents :

Type	Foin Graminée	Foin Luzerne	Luzerne déshydratée	Pulpe betterave déshydratée	Tourteau x soja	Maïs grain	Maïs ensilage	Aliments (préciser nom)	Paille/Litière	Autre
Qté (kg ou T)										



L'influence technico-économique de la transhumance sur les exploitations du territoire de Cize

	Surface (ha)		Espèce		Pâturé (ha)		Foin/Regain Sec (nb boule +poids)		Foin/Regain Enrubanné (nb boule +poids)		Ensilage (T)		Fougère (nb boule +poids)	
	Actuelle	Avant	Actuelle	Avant	Actuelle	Avant	Actuelle	Avant	Actuelle	Avant	Actuelle	Avant	Actuelle	Avant
Prairie permanente (>5ans)														
Prairie temporaire (<5ans)														
Cultures														
Parcours landes														
Autres														

Après test, il a été mis en évidence qu'au moment de l'entretien, il était difficile de s'y retrouver, de trouver facilement où classer les informations que donnent les éleveurs. La perte de temps était importante et il était difficile de suivre ce que disait l'éleveur. Voici la partie après modification :

La partie cheptel a elle aussi été modifiée car après test, beaucoup d'informations étaient superflues et non nécessaires pour le bilan technico-économique. C'est pourquoi les tableaux ont été allégés :

OVIN : si différence race, nombre, conduite

Nb UGB
Conduite troupeau :

avant :

Espèce Race	Nb brebis	Nb béliers	Nb antenaises	Insémination (1)	Agnelage (2)	Nb brebis réformées	Nb brebis mortes	Nb agnelles renouvellement

(1) date, taux d'IA (en % pour brebis et antenaises) (2) date, nb brebis ayant mis bas

Production et commercialisation :

LAIT	Nb brebis traites	Début traite	Fin traite	Quantités produites		SOQ (1), Label	Circuit commercialisation (vente directe, laiterie...)
				Livrée (Litre de Lait)	Transformée (kg de fromage)		

(1) Signe Officiel de Qualité

VIANDE	Nb agneaux nés	Nb agneaux morts	Nb agneaux vendus	SOQ, Label	Circuit commercialisation

Date sevrage agnelle :

après modification :

OVIN : préciser race et nombre :

	Avant arrêt transhumance	Actuellement
Brebis adultes		
béliers		
agnelles		
Agneaux nés		
Agneaux vendus (nombre, circuit commercialisation)		

Production et commercialisation :

LAIT	Nb brebis traites		Date début traite		Date fin traite		Lait produit et vendu (Qté et commercialisation)		Fromages produits (Qté et commercialisation)		Label	
	Actuel	Avant	Actuel	Avant	Actuel	Avant	Actuel	Avant	Actuel	Avant	Actuel	Avant

Date d'entrée et de sortie des bâtiments avant arrêt transhumance :
actuellement

Conduite cheptel saison estivale (alimentation, utilisation bâtiments...):

Explication changements majeurs de pratique depuis arrêt transhumance :

Il y a qu'un seul tableau au lieu de deux, avant/ après et des informations ont été enlevés comme le nombre de brebis réformées ou morte, qui ne changeait pas d'un système à l'autre.

Une fois les questionnaires réalisés, testés, modifiés et approuvés par Loic Dolhagaray (maître



de stage), la phase d'enquête a débuté.

6 Réalisation des enquêtes

Après les tests, le temps estimé pour chaque enquête était d'environ 1h pour les éleveurs ne transhumant plus et environ 20 min pour le questionnaire des éleveurs analysés pour le diagnostic pastoral.

Pour réaliser les entretiens, il a fallu contacter les exploitants. Les éleveurs qui participaient à l'analyse pour le diagnostic pastoral étaient déjà prévenus. Il a suffi de les rappeler et de prendre un rendez-vous quand ils étaient disponibles. Ensuite, avec Loic Dolhagaray, les entretiens se sont déroulés chez les éleveurs. L'analyse d'exploitation durait environ 3h, sans compter le questionnaire supplémentaire pour l'étude. Nous faisons ensuite le tour de l'exploitation pour nous rendre compte de l'exploitation.

Pour les entretiens avec les éleveurs ne transhumant plus ou ayant arrêté de transhumer pendant une période, il a fallu tout d'abord les répertorier. Pour cela, une première piste était de contacter le GDS 64 qui recense tout les cas d'Agalactie. Cependant, ces derniers ne pouvaient pas communiquer les coordonnées des éleveurs sans leur autorisation. La solution proposée a été que le GDS envoie un courrier à tous les éleveurs Agalactique du Canton leur demandant s'ils éprouvaient une gêne à ce que le GDS me communique leurs coordonnées. S'ils ne renvoyaient pas de courrier, le GDS me transférerait les coordonnées. Or cela aurait pris beaucoup trop de temps. De plus, une telle demande avait déjà été faite récemment, cela aurait pu être trop dérangerant pour les éleveurs, qui se sentent déjà très suivis à cause de cette maladie. Enfin, cette demande concernait tous les éleveurs du département et non du territoire de Cize.

Il a donc été décidé de commencer par quelques éleveurs du territoire, connus par certains employés de Laborantza Ganbara pour avoir eut l'Agalactie récemment. Ensuite, à chaque entretien, il serait demandé s'il n'y avait pas des collègues dans le même cas que l'éleveur dans son entourage. Le territoire étant restreint cette méthode semblait adaptée.

Tableau bilan des exploitants rencontrés :

Nombre d'exploitations enquêtées	12
Agalactiques	9
Non transhumant par choix	1
Transhumant encore, formulant des hypothèses	2

7 Une fois l'entretien passé....l'analyse-bilan

Une fois les enquêtes effectuées, il faut les analyser. Pour cela, une réflexion a été menée sur la meilleure façon de rassembler les informations récoltées et les présenter sous formes de bilan, pour que tous soient sous la même forme.

Pour chaque ferme, les résultats seront donc présentés avec :

- ✓ une présentation succincte de l'exploitation
- ✓ la raison de l'arrêt de la transhumance si tel est le cas
- ✓ un bilan de l'assolement avec les évolutions majeures



- ✓ un bilan sur les productions fourragères
- ✓ un bilan sur les achats extérieurs
- ✓ une présentation de la conduite des troupeaux en système transhumant et non transhumant
- ✓ un bilan économique récapitulant toutes les données économiques (dépenses, produits)

Ce bilan est fait pour l'exploitation analysée, les résultats ne pourront pas être extrapolés sur d'autres exploitations ou systèmes.

II. Résultats et discussion

Une fois toute la méthodologie mise en place, les entretiens ont pu commencer.

Les résultats obtenus ne peuvent pas être généralisés au territoire mais concernent seulement l'exploitation analysée.

Un premier exemple d'analyse d'exploitation va être d'abord présenté.

Ensuite, l'ensemble des données récupérées vont être présentées sous forme de tableau puis discutées.

1 Exemple d'une exploitation de transhumant plus :

1 UTH

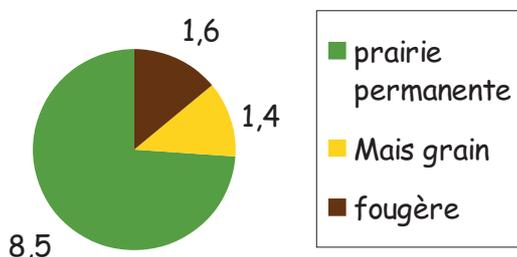
arrêt transhumance : 2008-2009, troupeau sain mais par mesures préventives, interdiction de transhumer car voisins positifs,

2010-2011 : troupeau positif à l'Agalactie

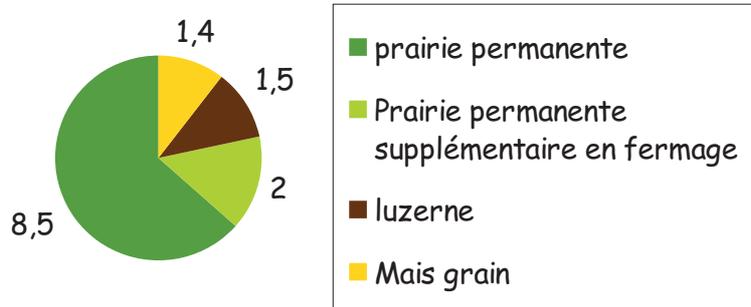
2012 : autorisation à transhumer mais autorisation tardive, l'éleveur n'étant pas prêt, il ne transhumer pas cette année non plus

Assolement :

SAU avant arrêt transhumance: 11,5ha



SAU actuelle: 13,5ha



Principaux changements : location de 2ha de prairie en plus + culture de 1,5 ha de Luzerne en plus



Bilan cheptel :

Ovins : Manex tête rousse	Nombre
Brebis	160
Béliers	5
Antenaises	30
Agneaux nés	200
Agneaux vendus	170

Principaux changements :
mise bas et agnelage plus groupées (avant 40 retardataires, maintenant 12), plus de surveillance et plus d'attention nécessaire par rapport aux troupeau voisin (pour ne pas avoir de contact)

Le cheptel n'a pas varié depuis l'arrêt de la transhumance.

	Pendant transhumance	Depuis transhumance arrêt
Nombre brebis	130	130
Début traite	18 décembre	18 décembre
Fin traite	10 juin	8 juillet
Nb jours lactation	172	200
Lait produit	16 000	16 000
Commercialisation	Laiterie CLPB	Laiterie CLPB
Label	AOP	AOP

Principaux changements :
Durée de traite plus longue (l'éleveur n'était plus très sûr de la production de lait lorsqu'il transhumait encore)

Conduite estivale pendant transhumance :

transhumance à pied

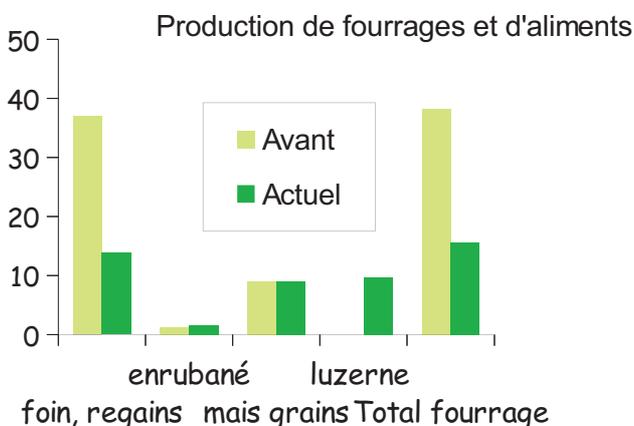
30 antenaises début mai-début octobre (150jours)

135 brebis taries mi-juin- début octobre (120jours)

gardienage : 3 fois par semaine → transport (25x 0,536) x 3x 23 semaines= 924,6 €

temps passé : 2 h environs + ½ h de transport = 172,5h

Production fourragère :

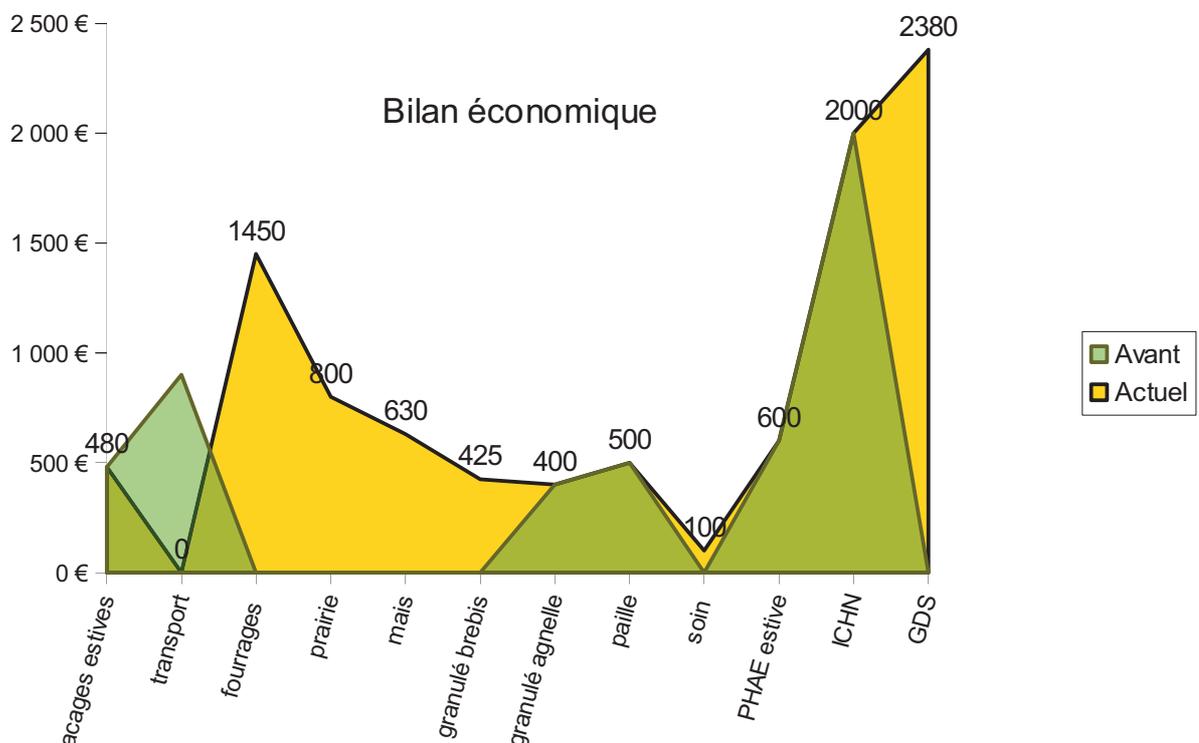
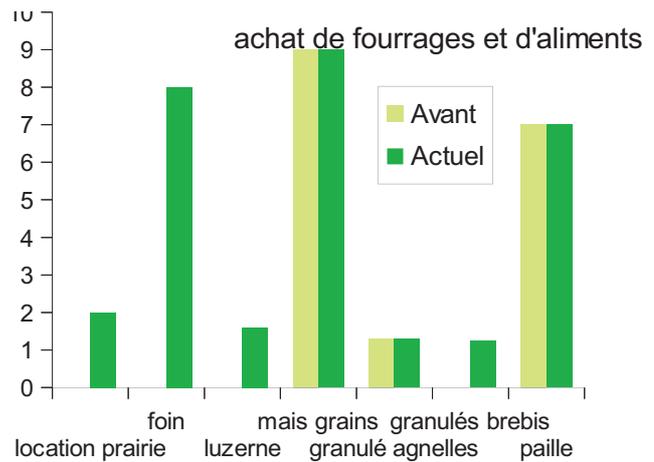


On constate une forte diminution de la production fourragère (62%). Ceci s'explique par le pâturage en plus du cheptel depuis qu'il ne transhume plus. Les prairies ne sont plus libérées en périodes estivales, il devient difficile de faire des fourrages.

On constate également une nouvelle culture dans l'assolement : la luzerne



Depuis l'arrêt de la transhumance, l'éleveur a loué 2 ha de prairies en plus, acheté près de 12 tonnes de fourrages en plus (foin, regain, luzerne).



Depuis l'arrêt de la transhumance, on observe une nette augmentation des frais d'alimentation et de soin. Ainsi, l'éleveur a consacré près de 1500 € de fourrages et 800€ pour la location de prairies. Il a également acheter plus de 600€ de maïs et 400€ de granulés. L'éleveur a constaté une sensibilité plus accrue des brebis envers les parasites. Il a donc fallut les traiter (100 €). Une économie est toute foi faite sur le transport qui n'ai plus réalisé : 900€ (estimation).

BILAN changements :

- location de 2 ha de prairie en plus + 1,5 ha de luzerne
- mise bas plus groupée
- traite plus longue : 1 mois en plus
- 22 T de fourrages produit en moins
- achat de fourrages et d'aliments en plus
- dépenses en plus : 3 400€
- économie de 1 400€ (transport plus pâturage estive)

Les autres exploitations seront présentées en annexe 4.



2 Résultats enquêtes

Lorsque les éleveurs ne peuvent plus transhumer ou choisissent de ne plus transhumer, ils faut qu'ils adaptent leurs exploitations et leurs cheptel à leur nouveau système. Ainsi il possèdent divers postes sur lesquels jouer. On retrouve l'assolement (taille, utilisation), le cheptel (taille, conduite, alimentation, pension...), achats extérieurs (alimentation, terres....). Dans la majorité des cas, l'éleveur est obligé de changer quelque chose. Au moins d'acheter à l'extérieur.

- Des changements techniques sur l'assolement

Parmi les exploitations enquêtées, beaucoup ont changé leur assolement lorsqu'ils ne transhumaient plus :

Exploitation	Location/ achat/ terres défrichement	Différence surface fauchée / quantité de foin	Cultures en plus	Cultures en moins
1	2 ha prairies	- 62 % production fourragère	1,5 ha de luzerne	
2	6ha de PT défrichées	+ 80% de production fourragère	2 ha de maïs	4 ha d'ensilage
3	9ha de landes	?		2 ha maïs
4		- 20% de production fourragère		
5		- 68%de production fourragère		
6		- 32%de production fourragère		
7	18 ha de PT 10 ha de landes	- 7% de production fourragère		
8 (non transhumant)		- 6,5% de production fourragère		
9 (transhumant)				
10		- 13%		
11 (transhumant)	10 ha PT	+ 66% d'ensilage	2ha maïs	
12	Location pour 1200€			

On constate que l'adaptation des éleveurs est très variable. Son environnement local compte pour beaucoup.

6 exploitants (dont 2 supposent leur adaptations s'ils ne transhumaient plus) ont fait le choix d'augmenter leurs SAU, soit en achetant, soit en louant ou bien encore en défrichant. Cela est toutefois relativement difficile dans la région car les terres manques et sont chères.

On observe également une volonté chez certains éleveurs de diversifier leurs assolement pour être plus autonomes. Cependant, l'environnement local (beaucoup de pentes, manque de surface cultivables...) limite cette option.

Le constat le plus flagrant est que dans la majorité des cas, on observe une diminution de la production fourragère allant de – 6,6% à – 68%. Cela s'explique par la présence du cheptel en période estivale, empêchant une production fourragère similaire au système transhumant.

Certains arrivent à contrer ce phénomène en agrandissant leurs SAU ou en faisant moins pâturer leurs troupeaux. Mais cela découle de changements techniques au sein du troupeau, qui vont être présentées ci-après.



• **Des changements techniques sur le cheptel**

Exploitation	taille	Nouvelle race	Soins en plus	Mise bas	avortement	Temps passé aux soins	Production	Production fumier	Autre adaptation
1			+ 1	Plus groupée			+ 30 jours de lactation		
2	-170MTN	+70 MTR				+ 300h	+ 25 jours de lactation + 10 000L		
3	+20 MTN	+ 60 MTR			- d'avortement		+ 15 jours + 10 000L		Vente cheptel bovin
4			+1			- 360 h	+ 15 jours	+ 110 t	Début transhumance bovin
5					+ 30%		+ 20 jours - 8 000L (Toxon?)		Début transhumance bovin ventes des brebis réformées plus tôt
6	- 50 MTN	+ 80 Lacaunes	+ 1		- d'avortement		+ 15 jours + 14 000L	+ 110	Agelage à 1 an pour avoir plus d'animaux à la traite
7									
8									
9	+ 40% bovins		+ 1		25% troupeau (dû fièvre Q)	- 210	+ 20 jours - 4 500 L		
10					+ avortement	+ 100 h	+ 30 jours + 4 000L		
11									
12	- 150 brebis , 10 vaches et tous les chevaux								



Les adaptations techniques concernant les cheptels sont très aléatoires.

Le constat le plus flagrant est que pour 8 éleveurs, la première réaction a été de vouloir augmenter la production laitière, pour « compenser » les frais de nourriture supplémentaire que l'arrêt de la transhumance occasionne. La production laitière augmente ainsi de 4 000 à 14 000L de lait.

Cela s'explique par une augmentation de la durée de lactation qui va de 15 jours à 1 mois mais également par un agrandissement de troupeau ou un changement de race plus productives. Ainsi on observe 2 éleveurs introduire des Manex Têtes Rousses et un autre des Lacaunes.

2 éleveurs voient leur production de lait diminuer. Cela est dû à des facteurs extérieurs à l'arrêt de la transhumance (maladie, parasites...).

1 seul éleveur, prévoyait lui de diminuer son cheptel ovin, bovin et équin s'il devait cesser la transhumance.

Enfin, certains éleveurs ne veulent rien changer à la taille ou à la race de leur troupeau car ils gardent toujours dans l'objectif de recommencer la transhumance.

On constate des changements sur l'état sanitaire du troupeau. Les brebis habituées à transhumer, se retrouvent fragilisées et beaucoup plus sensibles aux parasites. On observe ainsi, chez certains éleveurs, des traitements supplémentaires pour pallier à cela.

L'arrêt de la transhumance implique souvent un changement dans la conduite des troupeaux. Certains éleveurs vont ainsi utiliser beaucoup plus les bâtiments. En plus d'avoir un impact sur l'état sanitaire des animaux, cela implique aussi une augmentation de la quantité de fumier produite. Certains éleveurs observent une augmentation de plus de 100 t. Cela peut avoir de nombreuses conséquences, notamment par rapport au plan de fumure. L'exploitant a un quotas de matière organique par ha et il peut être sanctionné (notamment avec la PHAE) s'il les dépasse.

Enfin, on observe d'autres adaptations au sein des exploitations contraintes à ne plus transhumer. Certains vont commencer à transhumer avec le troupeau bovin s'ils ne le faisaient pas avant, un autre carrément vendre son cheptel bovin (des raisons familiales s'ajoutent à cette décision). On éleveur va quand à lui vendre ses brebis de réformes plus tôt dans l'année. Toutes ces décisions servent à alléger l'exploitation au maximum.

Mais l'arrêt de la transhumance n'a pas que des répercussions techniques, elle a aussi de nombreuses conséquences économiques.



- **résultats économiques**

Les résultats économiques vont également être présentés, regroupés dans un tableau bilan. Ainsi, en rouge, nous retrouverons les frais que l'exploitation a eut en plus en système non transhumant, et en vert les économies qu'il a pu réaliser parce qu'il ne transhumait plus. On notera que les aides seront considérées comme des revenus en moins pour l'économie de l'exploitation et le lait produit en plus comme un gain (donc en vert).

Exploitation	Différence achats fourrages / Prairie	Différence achats d'aliments	Différence achat paille	Différence soins vétérinaires	Différence frais supplémentaires	Différence transport	Différence frais gardiennage	Frais pacages estives	Aides liés estives	Lait produit en plus	Différence temps passé soin	Bilan
1	+ 2 300€	+ 1 000€		+ 100€		- 900 €		-480€	2 600€			- 4 620€
2	- 1 200€	+ 5 000€	- 1 000€	+ 320€		- 35		-400	2 500€	10 000€	+ 300h	+ 4 815€
3						860 €		600 €	3 800€	10 000€		/
4			+ 400€	+ 700€	+ 200€	-4 200€		800 €	6240 €		- 360 h	- 2540€
5	+ 4 400€	+ 3 240€				1 400€	580€	730€	4 100€	- 8000€		-15 000€
6	+ 1700 €	- 7 600€	+ 1 600€	+ 300€		1200 €	600€	700,00 €	4 880€	+ 14 000€		+ 8 000€
7						1 200€		600 €	1 000€			
8 (non transhumance)												
9			+ 400€	+ 700€	+ 200€	- 5000€		700 €	7 100€	- 4 500€	- 210h	
10		+ 1000€				- 600 €		340 €	2 300€	+ 4 000€	+ 80 h	
11	2 700€					350		850	4 500€			
12								2 000€				

Case vides → manque de données



Ainsi, on note que le 1^{er} exploitant perd 4 620€ par rapport à une année où il transhumait. Les aides liées à l'estive représentait 2 600€. On constate que le GDS, qui lui donnait 2380€ pour compenser ses frais supplémentaires en étant bas ne comble pas le déficit.

Le 2^{ème} éleveur perd lui 5 185€, mais, avec les 10 000L de lait qu'il produit (arrondis à 1€/L) comble ce déficit. A noter que l'éleveur percevait près de 4 000€ de compensation par le GDS et le syndicat de Cize, insuffisant pour équilibrer. On observe également que l'éleveur travaille 300 h de plus en moyenne avec son nouveau système.

Le 4^{ème} éleveur perd 2540 € en système non transhumant. Il touchait cependant plus de 11 000€ d'aides compensatoires. A rappeler que celle-ci ne sont valables que 5 ans.

Pour le 5^{ème} éleveur, la perte est de 7 000€, auquel s'ajoute 8 000€ de lait en moins mais ceci n'est pas dû à l'arrêt de la transhumance.

Le 6^{ème} éleveur perdait 6 000€ mais cette perte a été compensée par 14 000€ de lait en plus.

Le 9^{ème} éleveur observe lui une perte de 7 200€, accentuée par une grosse baisse de la production laitière (4 500€). L'éleveur a perçue plus de 10 000€ de compensation.

Tout cela nous montre une tendance générale à une perte économique lorsque les éleveurs passent en système non transhumants.

Les différences sont très aléatoires d'un système à l'autre : achat fourrage, aliments complémentaires, frais vétérinaires..... Suivant la conduite que va adopter l'exploitant il va devoir nourrir plus ou moins son bétail en saison estivale. Certains vont adopter une conduite très simple avec non utilisation des bâtiments, pâturage uniquement. Ils compenseront le manque de fourrage hivernal par l'achat. D'autres vont choisir d'avoir une conduite de troupeau différente, en les nourrissant davantage l'été, avec des achats extérieurs. Cela aura un coût beaucoup plus élevé pour l'exploitant. On observe également plus de frais vétérinaires pour compenser la plus grande sensibilité des animaux qui ne transhument plus.

A noter toute fois, l'économie sur le transport et/ou du gardiennage faite en système non transhumant. En effet, beaucoup d'éleveurs montent régulièrement (quotidiennement ou plusieurs fois dans la semaine) lorsque leurs troupeaux sont en estive. Ces nombreux trajets ont un coût assez important.

Suivant l'organisation qu'adoptera l'exploitant, il y aura une différence importante dans le temps consacré au cheptel.

Enfin, il faut également prendre en compte les aides que touchent les éleveurs pour la transhumance : PHAE touché grâce aux estives et ICHN. Certaines exploitations, à la superficie peu importante par rapport à la taille du troupeau ont besoin de ces surfaces supplémentaires. Les enlever peut avoir un impact non négligeable sur l'économie de l'exploitation.

• **Bilan**

Tous ces résultats montrent que beaucoup de ces exploitations, lorsqu'ils arrêtent de transhumer, par choix ou par obligation (sanitaire, manque de main d'œuvre...) s'adaptent de façon très différentes. Cependant, on observe globalement, une intensification des systèmes. Il est assez aisé pour un éleveur de s'adapter lorsqu'il ne transhume plus.



Cependant, il est beaucoup plus difficile par la suite de revenir en arrière.

Il est très difficile pour des systèmes qui ne transhument plus de repartir en estive. Ainsi, certaines exploitations changent de race, de surface de SAU, mettent en place de nouvelles cultures... Il est très dur de revenir ensuite à un système transhumant. De plus, le cheptel qui n'est pas monté en estive pendant des années va être plus fragile et il sera encore plus difficile pour les exploitants de retranshumer. C'est pourquoi, certains éleveurs se retrouvent pris dans l'engrenage et abandonnent totalement la transhumance.

Tableau récapitulatif des principaux changements :

Systemes ne transhumant plus	<ul style="list-style-type: none">- cheptel moins rustiques- sensibilité aux parasites plus grandes- évolutions vers des troupeaux plus grands voire des races plus productives- utilisation des bâtiments plus longue- plus d'achats extérieurs- animaux nourris même en période estivale- augmentation de la durée de lactation et de la production laitière- mise en pension d'une partie du bétail- pas d'aides liées aux estives- pas de frais de pacages, de transport ou de gardiennage- moins d'avortements- mise bas plus regroupée- plus ou moins de temps passé aux soins suivant le système adopté
------------------------------	--

On observe également des exploitations transhumant encore mais changeant peu à peu leurs systèmes. Ainsi, leurs dépendances techniques et économiques face à la transhumance diminuent. Le temps passé en estive est de moins en moins importants, les brebis montent tard et tarient. La lutte peut être effectuée en vallée, pour plus de contrôle. Le gardiennage est ponctuel, les éleveurs montent régulièrement voir le troupeau mais ne suivent pas le troupeau toute la journée.

Ces systèmes s'éloignent peu à peu des transhumants traditionnels, beaucoup plus dépendants de la transhumance. La montagne est nécessaire à leur viabilité technique et économique. En effet, de petite taille, ces exploitations ont besoin de la montagne pour « soulager » les prairies et ainsi pouvoir faire les stocks fourragers pour l'hiver. Ces exploitations essaient au maximum de limiter les frais liés aux achats extérieurs. Elles sont dans l'ensemble beaucoup plus extensives également.

III. Limites à la méthode

En prenant un peu de recul sur l'étude, quelques limites apparaissent, il faut en tenir compte.

1 **Pastoralisme en Pays Basque : un manque de données !**

Tout d'abord, on observe, un manque de données spécifiques au territoire ainsi qu'au milieu pastoral. Même si de nombreux documents existent, il manque beaucoup de données sur les spécificités du Pays Basque. Il manque également de données sur le pastoralisme, ses impacts technico-économiques sur les exploitations mais également de généralités. Ainsi, il a manqué des données sur la transhumance (durée, cheptel, gardiennage...) sur le territoire d'étude mais également sur d'autres secteurs pour faire des comparaisons.



2 Quand le temps manque...

La courte durée de ce stage (3 mois) limite beaucoup la pertinence de cet étude. En effet, le temps était très limité pour s'immerger dans la structure, bien intégrer la mission puis faire les enquêtes, traiter les données... De plus, le stage a débuté en même temps que le diagnostic pastoral. Il y avait donc beaucoup de chose à régler et à mettre en place avant de se lancer dans cet étude. C'est pourquoi beaucoup de temps a été consacré pour d'autres taches (réunions, cartographie, mise en place de placette...).

Enfin, la participation en parallèle au programme Géco-Glen pour partir faire un stage de 3 mois au Togo a raccourci la durée de l'étude. En effet, le programme amène à faire 2 séminaires de préparation d'une semaine chacun. Ces séminaires se sont déroulés durant la période du stage et ont un peu limité la dynamique de l'étude. Il a fallu se replonger dans la mission à chaque retour... Cela limitait également le temps pour pouvoir enquêter les éleveurs.

3 Un échantillon insuffisant

Les nombreux critères définis pour choisir les éleveurs pour cet étude ont considérablement limité le nombre d'exploitants concernés. Tout d'abord, le territoire d'étude est assez restreint (exploitants situé sur le syndicat de Cize). Ensuite, l'échantillon a été limité par le choix de s'orienter vers des exploitations touchés par l'Agalactie Contagieuse. Même si la maladie s'est fortement répandu, les éleveurs concernés sont limités.

De plus, la période n'était pas idéale, entre les dossiers PAC à remplir, la transhumance à organiser et les foins à commencer. Il était également très difficile de réussir à contacter les éleveurs (horaires ne correspondant pas...). A de nombreuses reprises, il a fallu les contacter assez tard le soir.

Enfin, certains exploitants ne voulaient pas participer à l'étude, soit par manque de temps, par non envie, ou encore par lassitude car ils sont déjà beaucoup sollicités.

4 Manque de précision

Dans certaines exploitations, les données n'étaient pas toujours précises ou certaines étaient manquantes. Cela était dû à plusieurs facteurs :

- la personne qui s'occupait de la comptabilité était absente, certaines données économiques étaient donc manquantes.
- La personne enquêté ne se rappelait plus très bien de certaines données car la période concernée était assez éloignée, certaines informations sont donc imprécise
- les premiers questionnaires sont moins précis que les autres par manque d'habitude dans la façon de mener les entretiens (l'éleveur parle d'autre chose, oublie de certaines questions....) et manque de recul face aux informations à récolter.

Tout ceci apporte donc quelques limites à l'étude. Malgré ces quelques limites, la réalisation a eut beaucoup d'impacts personnels.



Partie 4 : Une expérience personnelle marquante...

L'association Euskal Herriko Laborantza Ganbara réunit beaucoup de valeurs auxquels je crois. En effet, l'agriculture paysanne et durable est pour moi fondamentale pour le futur de notre territoire. L'engagement que l'association porte est honorable, beaucoup d'actions sont réalisées, dans des thèmes et à des niveaux très différents. Cela a pour moi été une véritable opportunité de pouvoir intégrer cette structure. J'ai pu me rapprocher encore un peu plus de ce milieu et de me rendre ainsi compte de mes valeurs et de mes aspirations futures.

Plus précisément, le diagnostic pastoral auquel j'ai pris part a été très instructif. Il m'a permis d'abord de voir l'organisation et le travail qu'il y avait derrière un tel projet. Une réelle dynamique locale et l'investissement de tous est nécessaire à sa bonne réalisation. Même si cela a rendu mon étude plus compliquée, il était intéressant d'arriver en début de diagnostic pour voir cette dynamique se mettre en place. Il a fallu faire tout un travail d'animation pour réunir les différents acteurs concernés à différents moments (réunion du COPIL, réunion d'information au grand public...), de diffusion d'information (envoi de courrier...) ou encore de contacter différentes personnes (administration, agriculteurs...). Cette phase un peu plus technique d'organisation et d'animation a été très intéressante quoique un peu longue à certains moments. En effet, cette préparation était primordiale pour le projet mais assez conséquente à mettre en place. Il a donc fallu avoir de longs moments de préparation avec un travail important en bureau. Cela a été un peu difficile à certains moments mais l'alternance du terrain et des parties plus administratives facilitent cela. C'est un projet qui nécessite des compétences multiples et qui permet d'effectuer des tâches très différentes tout le long de son avancée.

Différents projets avait dû être mis en place lors de ma licence également mais pas à cette échelle là.

Ensuite, la participation à ce diagnostic au coté de Loic Dolhagaray m'a permis d'approfondir mes connaissances techniques dans de nombreux domaine comme la cartographie, mes connaissances en botaniques, en pastoralisme ou plus généralement agricoles. Ce stage m'a également permis de côtoyer des spécialistes qui m'ont beaucoup appris (botanique...).

Les rencontres avec les éleveurs auront été pour moi les plus marquantes. Elles m'ont permise de me rapprocher un peu plus de ce milieu. Participer à toutes ces enquêtes a ainsi mis un peu plus en évidence la richesse de ce milieu et de ces spécificités. Ces nombreuses rencontres m'ont montrer de multiples façon de faire, d'appréhender l'agriculture, suivant différentes perspectives, diverses techniques. L'expérience de toutes ces personnes et pouvoir échanger avec elles a été pour moi très enrichissant. J'ai ainsi pu poussé plus loin les compétences que j'ai acquise durant ma formation de licence pro. La partie plus pratique, l'échange d'expériences aux côté de personnes de terrain est une réelle chance.

Le milieu pastoral est pour moi très important et l'avoir abordé de cette façon au cours de ce diagnostic m'a donner envie de l'intégré, de pouvoir moi aussi, avec mes petits moyens, m'épanouir au sein d'une agriculture à petite échelle, respectueuse de l'environnement, des traditions, des hommes, des êtres vivants....

Le mot d'la fin....

Cette étude a permis de mettre en évidence la complexité du monde paysan et plus particulièrement celui de la transhumance.

En effet, la transhumance, présente dans de nombreux secteurs, est importante pour chacun. Cependant, l'évolution des pratiques doit être prise en compte et cette prise de conscience permet de mettre encore plus en lumière l'influence de la transhumance. Beaucoup d'exploitations sont encore basé entièrement sur un système transhumant.

Cependant, la vie familiale, la diminution de la main d'œuvre, la volonté de simplifier son système, des problèmes sanitaires ou encore bien d'autres sont autant de raisons qui poussent certains éleveurs à arrêter de transhumer.

Lorsqu'on observe ce phénomène de plus près on se rend compte de la complexité des systèmes. Ainsi, chaque exploitation va s'adapter différemment. Certains vont augmenter la surface de pâturage, d'autres vont faire plus d'achats extérieurs pour l'hiver nourrir le troupeau l'hiver. Durant la saison estivale certains éleveurs vont laissé le cheptel à l'extérieur, en pâturage comme s'ils étaient à la montagne mais d'autres vont pousser un peu plus les animaux, chercher à augmenter la production donc nourrir plus les animaux, mieux les entretenir. Certains, pour pouvoir payer les achats supplémentaires, veulent produire plus. Et c'est l'engrenage. C'est ainsi qu'on retrouve de plus en plus de races peu rustiques, non adaptées à la transhumance.

Sans faire de généralisation, dans de nombreux cas la transhumance est abandonnée au profit d'un système beaucoup plus intensif, avec des animaux plus productifs mais moins résistants, qui nécessite plus de soins et plus de nourriture.

Dans un territoire très touristique qu'est le Pays Basque, la transhumance va t-elle elle aussi devenir une activité uniquement folklorique ? Cette activité ancestrale, ancrée dans la culture se limitera-t-elle à cela ?

Un travail commence à être fait, on commence à parler du métier de berger dans les formations agricoles, mais est-ce suffisant ? Se donne-t-on les moyens de maintenir une telle pratique ? Les orientations politiques, financières, culturelles veulent-elles vraiment soutenir une poignée d'irréductible berger ?

BIBLIOGRAPHIE

Anon, atlaseconomiquedupaysbasqueccibpb2007.pdf (Objet application/pdf). Available at: <http://www.bayonne.cci.fr/media/etudes/atlaseconomiquedupaysbasqueccibpb2007.pdf> [Consulté juin 19, 2012a].

Anon, Les infrastructures de la Cote Basque et du Pays Basque - Cotebasque.com. Available at: <http://www.cotebasque.com/region/infrastructures/index.php> [Consulté juin 19, 2012b].

Anon, PaysBasque_en_chiffres_CCI_Bayonne_2012.pdf (Objet application/pdf). Available at: http://www.bayonne.cci.fr/media/PaysBasque_en_chiffres_CCI_Bayonne_2012.pdf [Consulté juin 19, 2012c].

Dugourd Etienne, 2011. *Quelle est la diversité des systèmes et des pratiques des éleveurs Manex Tête Noire?*,

EHLG, 2008a. *Le référentiel de l'agriculture paysanne et durable en Pays Basque*, EHLG.

EHLG, 2008b. *Observatoire de la ferme basque et étude pour une meilleure adaptation sociale et environnementale des politiques agricoles au territoire Pays basque*,

étudiants de la licence professionnelle Gestion-Animation des Espaces Montagnards et Pastoraux à Foix, 2012. *Portrait de territoire de la Commission Syndicale du Pays de Cize*,

INSEE, 2008. *Chiffre clés exploitations agricoles Saint-Jean-Pied-de-Port*

Sommaire illustrations :

Illustration 1: localisation du Pays Basque (source : Pays Basque en Chiffre, CCI 2012)

Illustration 2: statistique agricole annuelle AGRESTE, INSEE, 2006)

Illustration 3: les 3 différentes zones du pays basque (source Atlas économique du Pays Basque CCI 2007)

Illustration 4: l'emploi au PB (source: atlas économiques du PB, CCI, 2007)

Illustration 5: répartition des UGB au Pays Basque (source RGA, 2000)

Illustration 6: Brebis Manex Tête Noire (Berhouet, 2012)

Illustration 7: utilisation des surfaces agricoles départementales par pays (sourceDRAAF-SRIEST Aquitaine – 2009)

Illustration 8: Répartition budget prévisionnel EHLG 2011-2012 (Berhouet, 2012)

Illustration 9: les quatres commissions syndicales (source: <http://www.iholdi-oztibarre.com/fr/economie/lagriculture/les-bergers-itinerants.html>)

Illustration 10: Cartographie du territoire de Cize (Laborantza Ganbara, 2012)

Illustration 11: Berger et chevaux devant cayolar (Berhouet, 2012)

Illustration 12: source observatoire économique, EHLG, 2012

Illustration 13: Evolution des effectifs des trois races ovines locales (mémoire fin étude, Dugourd Etienne, 2011)

ANNEXES :

Annexe 1 : employés

Annexe 2:Agalactie Contagieuse

Annexe 3 calcul ICHN

Annexe 4 : Détail bilan exploitation

ANNEXE 1 : Présentation salariés AHLG

L'association compte 13 salariés :

- Iker Elozegi : coordination générale
- Olivia Bidart : système de production, PAC, AREA, systèmes fourragers
- Joseph Onnainty : installation, transmission
- Adrien Kempf, observatoire économique, foncier agricole
- Bixente Eyherabide et Mattin Etcheverria: logistique événementielle
- Manue Bonus : systèmes de production : énergie, cultures
- Loïc Dolhagaray : diagnostic pastoral
- Jennyfer Audy : animations pédagogiques, sensibilisation agriculture paysanne, « accueil paysan »
- Maritxu Inzagarai : accueil, secrétariat, traduction
- Hélène Carrère : service juridique
- Dominique Beilleau : gestion administrative
- Xabina Lerissa : apprentie BTS services espaces rural
- Nathalie Laxague

ANNEXE 2 :

Agalactie Contagieuse

DEFINITION DU ZONAGE

Communes entièrement en Zone à Risque :

Amorots Succos, Armendarits, Béguios, Beyrie sur Joyeuse, Hélette, Iholdy, Irissarry, Isturits, Lantabat, Méharin, Osses, St Esteben, St Martin d'Arberoue, Suhescun.

Parties de communes en Zone à Risque :

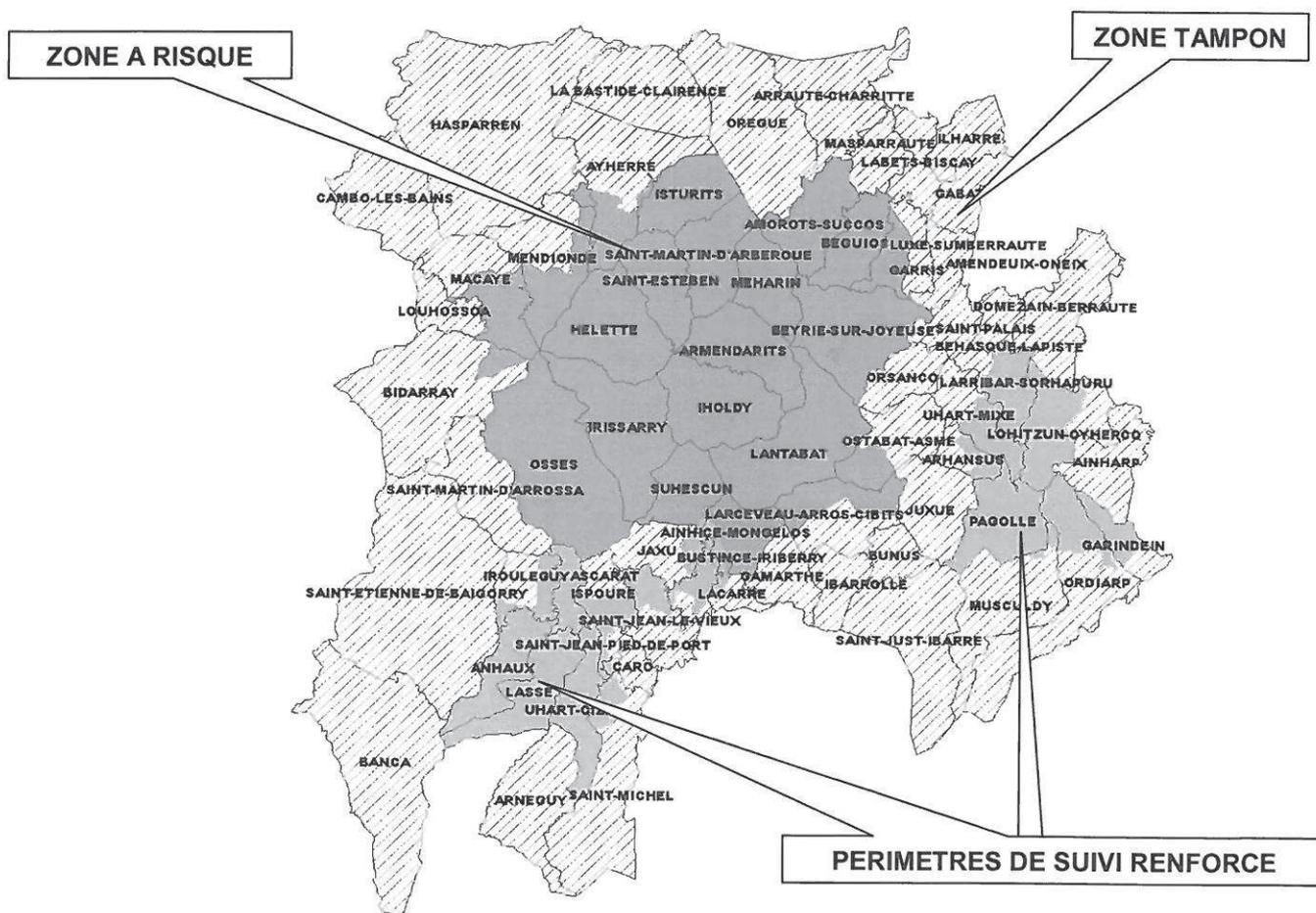
Ainhice (partie à l'Est de la D 422), **Ayherre** (partie sud du quartier Ergaitze), **Bidarray** (quartier Adarre), **Larceveau** (quartier Arros), **Luxe** (partie au sud de la route de Bidache), **Macaye** (partie sud de la D 252), **Mendionde** (partie au sud de la joyeuse puis à l'Est de la D 22), **Ostabat** (toute la commune sauf a droite de la route montant sur Ipharlatze).

Communes entièrement en Périmètre de Suivi Renforcé :

Anhaux, Ascarat, Lasse, Pagolle, Uhart-Cize.

Parties de communes en Périmètre de Suivi Renforcé :

Ainhice (partie Ouest de la D 422), **Arhansus** (partie Est de la commune délimitée par la limite communale avec Uhart Mixe puis avec le chemin communal Ithotxe reliant la route de Pagolle jusqu'à la croix d'Arhansus), **Bustince** (toute la commune sauf le quartier Irriberry), **Garindein** (partie au nord de la ligne haute tension), **Irouleguy** (quartier Subitarte et partie au sud de la départementale), **Ispoure** (toute la commune sauf le quartier Itzalgui), **Jaxu** (à partir du bourg, l'Est de la route de Suhescun), **Lacarre** (partie Nord Ouest de la D 933), **Larribar** (partie Est délimitée par la route du pont de Quinquille au village, puis par la départementale), **Lohitzun** (partie Ouest de la commune délimitée par la route allant sur Oyhercq puis reliant la D 242 jusqu'à la limite communale avec Ainharp), **Ordjarp** (quartier Lambarre et partie Nord du quartier Larreguy), **St Jean le Vieux** (partie Nord de l'Arçuby et de la D 22), **St Jean Pied de Port** (quartier des abattoirs), **St Michel** (partie Ouest de la D 301 de St Jean Pied de Port au village, et quartier Honto), **Uhart Mixe** (partie Est de la commune délimitée par la départementale jusqu'au village, puis depuis le bourg partie Est de la route d'Iratzabalbaia jusqu'à la limite communale avec Arhansus).



MIKEL IRIBARREN) arozt. itsasu @ wanadoo.fr
Itsasu

17 Septembre 2010

AGALAXIE

Agalaxie contagieuse (AC) est l'infection à mycoplasme la plus importante en France par sa fréquence et sa gravité. Il s'agit d'un syndrome dû à différentes espèces de mycoplasmes : *Mycoplasma agalactiae* principalement chez les ovins.

L'AC chez le mouton est une affection évoluant plutôt de façon chronique, et très protéiforme. Les manifestations cliniques sont dominées par des atteintes mammaires et articulaire.

- Les mammites sont uni- ou bilatérales et se traduisent généralement par une hypo- ou une agalactie. L'inflammation est parfois discrète et subclinique
- la récupération fonctionnelle est souvent complète, du moins à la lactation suivante
- lait produit → présente des altérations de composition qui peuvent nuire à la transformation fromagère
- arthrites sont également assez fréquemment observées principalement sur les carpes et tarse
- des fois des kératoconjunctivites
- plus rarement des pneumopathies

AC mis en évidence sous forme enzootique en Savoie, Haute Savoie chez des chèvres (aucune sérologie positive n'a été détectée depuis 2002) et dans les Pyrénées Atlantiques chez les ovins.

Dans Pays Basque :

en 2005 → une vingtaine de cheptels infectés

en 2009 → plus de 200

AC pourrait

retarder la sélection sur la résistance à la tremblante

remettre en question les schémas de sélection

entraîner une perte de patrimoine génétique des races ovines locales

entraîner un problème d'entretien de la montagne

réservoir :

essentiellement constitués par les ovins et les caprins

portage possible par les petits ruminants comme les bouquetins (étude espagnole)

aucune données pour l'isard

bovins → non sensibles, aucune données sur un portage éventuel

environnement → pas un réservoir car faible résistance de l'agent pathogène

environnement souillé peut néanmoins participer à la circulation et constituer une source d'infection secondaire

- source primaires : ovins et caprins infectés

matières virulentes externes :

– colostrum et lait

– sécrétions oculaire, nasales, salive, fèces, urine, sécrétions génitales

excrétions de *M. agalactiae*

– débute peu de temps après la contamination chez les animaux sensibles détectée un à 10 jours après infection

– excrétion maximale : durant phase clinique, pouvant atteindre au moins 10^9 UFC par mL dans le lait, excrétion très importante en début de lactation chez femelles infectées

- durée d'excrétion peut être longue, indépendante de la réponse immunitaire à l'infection

Chez femelles infectées → excrétion peut être détectée durant au moins 2 lactations successives
Chez jeune, excrétion oculaire et rectale pendant 72 à 78 jours après infection, bactérie été détectable au moins 6 mois dans l'organisme

hypothèse, non prouvée, que l'infection pourrait demeurer latente jusqu'à la maturité sexuelle, permettant une excrétion à l'issue de la première gestation
impossible d'exclure qu'un animal infecté héberge *M. agalactiae* toute sa vie économique
impossible de définir si un animal anciennement infecté, dont les anticorps (Ac) ne sont plus détectables, peut être ou non à l'origine d'une résurgence de la maladie dans l'élevage, à la suite notamment d'une ré-excrétion dans le lait.

Présence de *M. Agalactiae* peut être constatée pendant au moins 8 ans après épisode clinique initial, due notamment à la contamination des animaux de renouvellement

- source secondaire : produits issus des animaux infectés et de l'environnement
 - diffusion de la maladie par le colostrum et le lait issus de femelles infectées si utilisés localement ou à distance, dans l'alimentation des jeunes
 - risque potentiel de transmission par voie sexuelle non connue

durée de survie de l'agent pathogène d'une à 2 semaines à 20 °C, 4 mois à 8°C

→ certains matériaux souillés, en particulier le matériel de traite, peuvent participer à la contamination des animaux en milieu infecté

survie dans fumier pouvant atteindre au moins 37 jours, contre 0 à 13 jours dans la paille, 1 à 2 jours sur bois

M. Agalactiae rapidement inactivé par chauffage, dessiccation, exposition aux rayonnements UV et sous action des désinfectants

Voies de pénétration et modes de transmission

voies de pénétration :

orale
nasale
oculaire
mammaire
génitale

transmission :

- verticale : in utero et durant parturition → importance limitée
- horizontale directe : contact entre animaux, favorisé en cas d'aérosol infectieux (ex salle de traite), lors de la lutte, lors de la tétée du colostrum et du lait d'une mère infectée, hypothèses lors de l'insémination artificielle
- horizontale indirecte : traite, distribution de colostrum ou de lait infecté à des jeunes nés de mère indemne, litière souillée par matières virulentes, locaux et véhicules de transport souillés, abreuvement collectif (rare), matériel de tonte, parcours et pâtures souillés (limité)

Modalités de diffusion inter-troupeaux

cheptels infectés constituent source de contamination pérenne pour les cheptels indemnes et la faune sauvage réceptive (possible source de contamination des troupeaux également, notamment en

estive). Transmission par contact avec animal excréteur, qu'il soit malade, porteur chronique ou porteur asymptomatique.

- contamination d'un cheptel indemne suite à l'introduction d'un sujet infecté
- résurgence lorsque sujets anciennement infectés sont conservés dans l'élevage
- contact transitoire avec un ou plusieurs animaux excréteurs issus d'un troupeau infecté : contact de voisinage, mélange de troupeaux, rassemblement d'animaux de diverses origines, contact dans foire foire, transport...
- insémination artificielle suspectée

Le risque de contamination des cheptels est majoré par :

- la forte densité des élevages ovins
- la fréquence des contacts réguliers entre les cheptels en raison d'un parcellaire très morcelé (chemins communaux)
- mouvement d'animaux sans précautions particulières (prêts de béliers, achat d'agneaux...)
- proximité de l'Espagne où l'AC sévit sous forme enzootique ou sporadique
- absence de traçabilité individuelle des ovins rendant difficile la maîtrise et le contrôle des mouvements d'animaux

gestion du plan de lutte

- zone à risque ZR : communes avec foyers détectés
- zone de périmètre de suivi renforcé PSR situé à l'est et au sud de la ZR et contenant également des foyers détectés
- Zone tampon ZT : autour de la zone à risque

détection cheptels infectés :

- déclaration cas cliniques : grâce analyses PCR réalisées sur le lait
- opérations de dépistages systématique : par sérologie (test en Janvier/février) ou par mise en évidence directe du génome du mycoplasme par PCR

Mesures sanitaires cheptels infectés

- pose de doubles clôtures autour des pâtures des élevages infectés en mitoyenneté avec celle des exploitations indemnes → aides financière mais non respect mesure généralement
- mesures de biosécurité à l'entrée des exploitations : pédiluve, vêtements spécifiques ou à usage unique...)

→ mise en application inégale

- abattage total → démarche volontaire peu mise en œuvre

problème pour races dont effectifs limités, jugé non nécessaire car animaux guérissent et pas de danger pour santé publique, risque de recontamination du troupeau de renouvellement

Mesures sanitaires défensives

attention au mouvements des animaux

usage de pédiluve, de vêtements spécifiques, désinfection du matériel

→ mesures pas totalement respectées

ANNEXE 3 :

Détail ICHN

EQUIVALENT DE SURFACE EN ESTIVE PAIEMENT ICHN

Coefficient d'estive :

Animaux ENVOYES EN ESTIVE COLLECTIVE

	Nombre	UGB	Equivalent UGB	Durée de transhumance (A)	Eq estive = eq UGB x A / 365
Brebis/chèvres Déclarées PCO 2010		0.15			
		0.15			
		0.15			
Vaches (BDNI 2009)		1			
Vaches (BDNI 2009)		1			
Génisses (BDNI 2009)		0.6			
Chevaux, ânes		1			
TOTAL					

Surface équivalente estive = total eq estive x coef estive =

- Le paiement se fait à 2 niveaux :
76€ pour les surfaces productives
57€ pour surfaces peu productives
Plafond à 4000€.

C'est le paysan qui a choisi l'année dernière comment il a classé ses parcelles. La DDA nous a informé que pour elle,, une surface peu productive, est une surface fourragère mais boisée, type lande boisée. Donc toutes les autres surfaces sont productives.

- Les changements pour les MAE sont très complexe ; la règle c'est que le contrat est figé. Si toutefois, le paysan veut faire une modif, par exemple enlever un ilot, en modifier un, il peut et s'expose à des sanctions.
- Il peut par contre déplacer un engagement dans le cas d'une rotation.
- Si il prend sa retraite, le repreneur doit reprendre l'intégralité de son engagement
- Etc.

Les engagements sont :

- remplir le ppf et le cahier d'épandage, voir plus tard
- respecter la biodiversité, à voir selon chacun, par ex, parcelles en pente, haies, cours d'eau, arbre isolé..

ICHN

C'est le doc rouge/orange, il est hyper simple à remplir.

Ne pas oublier de notifier si il y a des céréales auto-consommées qui comptent pour le chargement

Cocher les cases transhumance

Joindre un RIB et l'avis d'imposition qui prouve que l'on est zone zone de montagne.

Rappel paiement ICHN

€/ha	sans majoration transhumance	avec majoration transhumance
HM	221	243,1
montagne 1	150	165
montagne 2	136	149,6
montagne 3	122	134,2
piémont	55	61,5
défavorisé simple	49	53,9

Majoration transhumance = si les brebis et/ou chèvre représentent plus de 50% des UGB totales, alors il y a majoration de paiement de 10% en HM et M et de 20% autres zones.

Majoration de 10% des 25 premiers ha.

Doc récapitulatif et chemise

Quand on a fini tout ça.....on rempli la feuille blanche (celle là ils la connaissent, elle existe depuis 92) qui s'appelle identification du demandeur et qui récapitule toutes les infos, elle est donc primordiale.

Pensez à y mettre le nom de l'estive collective.

On cumule le tout et on le range dans la chemise cartonnée qui a été envoyée exprès.

Sur la première page de cette chemise, il y a l'adresse de la DDA a qui ils doivent envoyer le tout et leur code barre (c'est pas des blagues).

Et là : HYPER IMPORTANT

CHARGEMENT POUR 2010 ICHN et PHAE

Animaux

	Nombre	UGB	Equivalent UGB (A)	Temps réel passé sur la ferme en jours (B)	Eq UGB réel = A x B / 365
Brebis/chèvres Déclarées PCO 2010		0.15			
		0.15			
		0.15			
Vaches (BDNI 2009)		1			
Vaches (BDNI 2009)		1			
Génisses (BDNI 2009)		0.6			
Chevaux, ânes		1			
TOTAL					

Enlever le temps passé en estives, pour du pacage hivernal, ou de la mise en pension.
 Vache : vache ou génisse de plus de 2 ans
 Génisse : génisse de 6 mois à 2 ans

Surfaces

	Surface	Chargement
SAU FOURRAGERE PHAE = surfaces en prairies, landes, estives cochées F sur le S2 jaune =		
SAU FOURRAGERE ICHN = IDEM + céréales autoconsommées		

Rappel :

PHAE : obligation < 1.8 UGB / ha et > 0.15 UGB / ha

ICHN : 70 % si < 0.4

80% si de 0.4 à 0.59

90% si de 0.6 à 0.79

100% si de 0.8 à 1.89

90% si de 1.9 à 2.49

	sans mt	avec mt
HM	221	243.1
montagne 1	150	165
montagne 2	136	149.6
montagne 3	122	134.2
piémont	55	61.5
défvo simple	49	53.9

ANNEXE 4 :

Bilan exploitation

– 1ère exploitation :

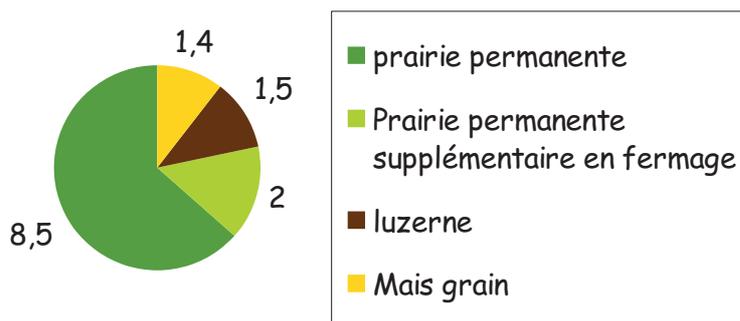
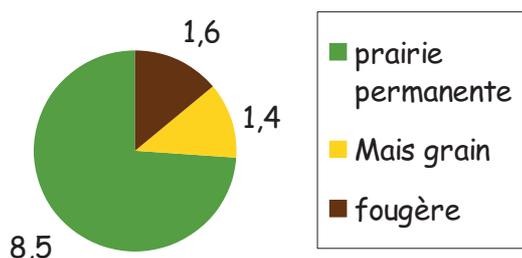
1 UTH

arrêt transhumance : 2008-2009, troupeau sain mais par mesures préventives, interdiction de transhumner car voisins positifs,
 2010-2011 : troupeau positif à l'Agalactie
 2012 : autorisation à transhumner mais autorisation tardive, non préparation à monter

Assolement :

SAU avant arrêt transhumance: 11,5ha

SAU actuelle: 13,5ha



Principaux changements : location de 2ha de prairie en plus + culture de 1,5 ha de Luzerne en plus

Ovins : Manex tête rousse	Nombre
Brebis	160
Béliers	5
Antenaises	30
Agneaux nés	200
Agneaux vendus	170

Principaux changements : mise bas et agnelage plus groupées (avant 40 retardataires, maintenant 12), plus de surveillance et plus d'attention nécessaire par rapport aux troupeau voisin (pour ne pas avoir de contact)

Le cheptel n'a pas varier depuis l'arrêt de la transhumance.

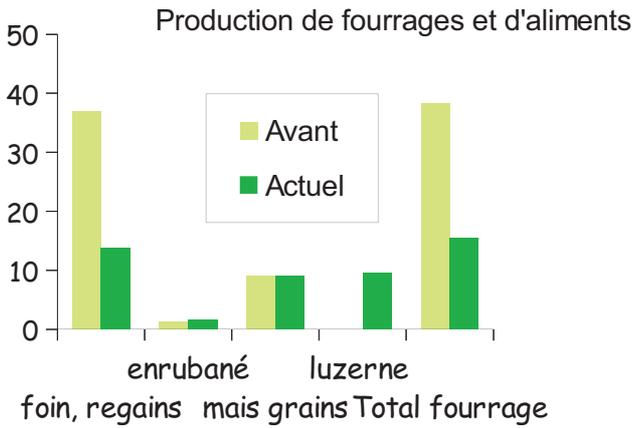
	Pendant transhumance	Depuis arrêt transhumance
Nombre brebis	130	130
Début traite	18 décembre	18 décembre
Fin traite	10 juin	8 juillet
Nb jours lactation	172	200
Lait produit	16 000	16 000
Commercialisation	Laiterie CLPB	Laiterie CLPB
Label	AOP	AOP

Principaux changements : Durée de traite plus longue

Conduite estivale pendant transhumance :

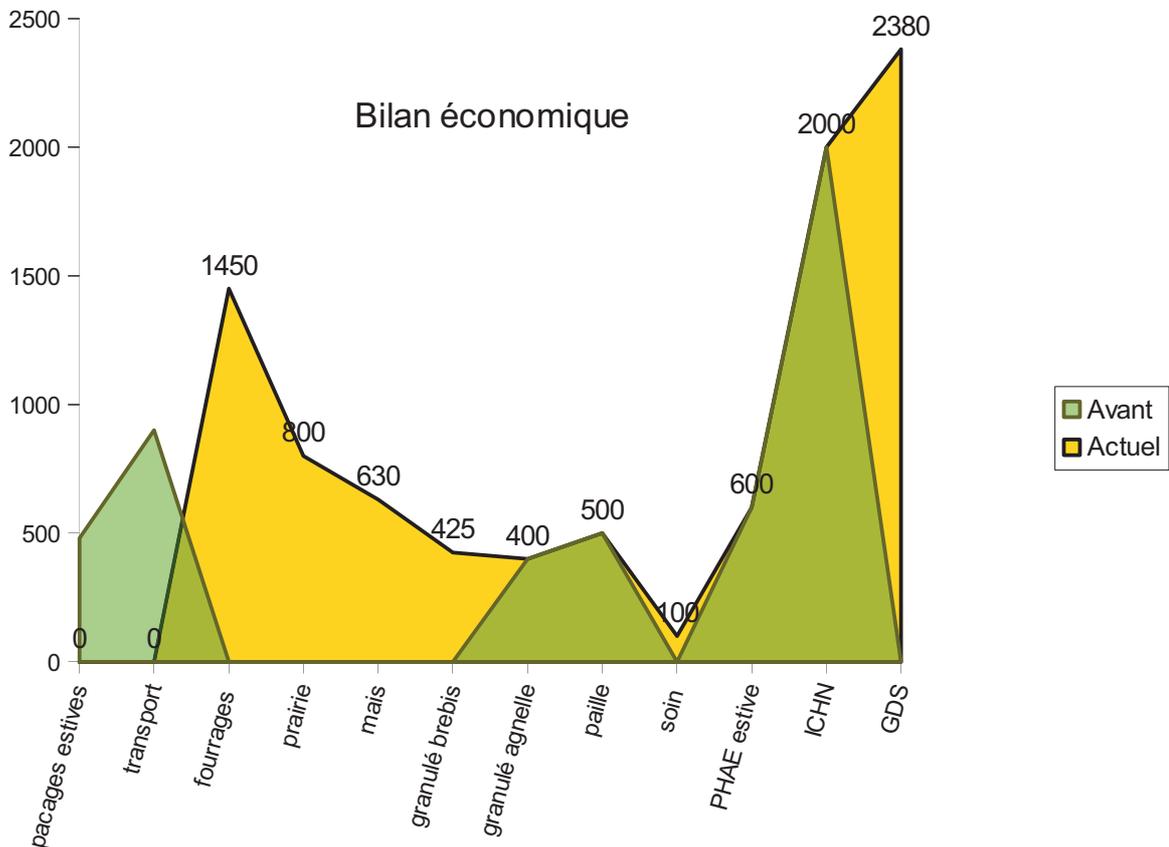
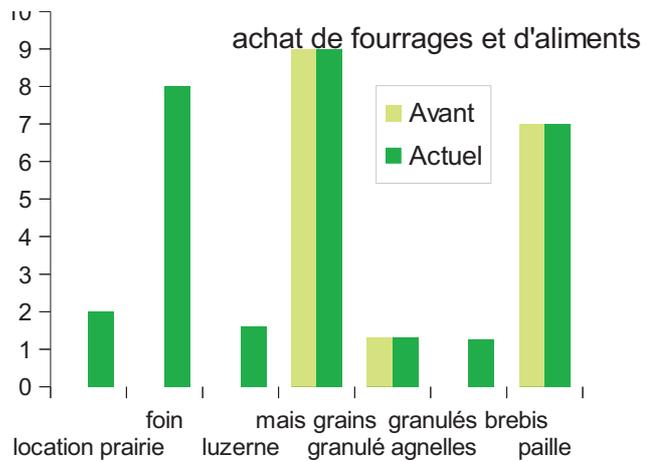
transhumance à pied, à 15 min
 30 antenaises début mai-début octobre (150jours)
 135 brebis taries mi-juin- début octobre (120jours)

gardienage : 3 fois par semaine → transport (25x 0,536) x 3x 23 semaines= 924,6 €
 temps passé : 2 h environs + ½ h de transport = 172,5h



On constate une forte diminution de la production fourragère (62%). Ceci s'explique par le pâturage en plus du cheptel depuis qu'il ne transhume plus. Les prairies ne sont plus libérées en périodes estivales, il devient difficile de faire des fourrages.
 On constate également une nouvelle culture dans l'assolement : la luzerne

Depuis l'arrêt de la transhumance, l'éleveur a loué 2 ha de prairies en plus, acheté près de 12 tonnes de fourrages en plus (foin, regain, luzerne).



Depuis l'arrêt de la transhumance, on observe une nette augmentation des frais d'alimentation et de soin. Ainsi, l'éleveur a consacré près de 1500 € de fourrages et 800€ pour la location de prairies. Il a également acheter plus de 600€ de maïs et 400€ de granulés. L'éleveur a constaté une sensibilité plus accrue des brebis envers les parasites. Il a donc fallut les traiter (100 €). Une économie est toute foi faite sur le transport qui n'ai plus réalisé : 900€ (estimation).

BILAN changements :

- location de 2 ha de prairie en plus + 1,5 ha de luzerne
- mise bas plus groupée
- traite plus longue : 1 mois en plus
- 22 T de fourrages produit en moins
- achat de fourrages et d'aliments en plus
- dépenses en plus : 3 400€
- économie de 1 400€ (transport plus pâturage estive)

– 2ème exploitant :

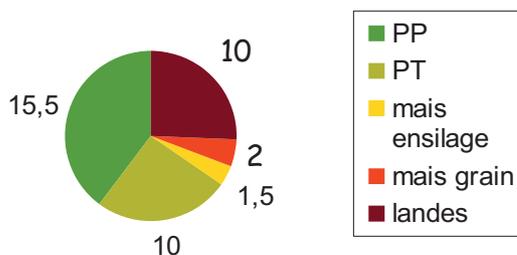
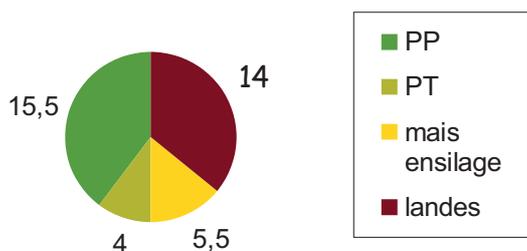
1 UTH

arrêt transhumance : 2008-2011, troupeau sain mais par mesures préventives, interdiction de transhumer car voisins positifs,
 2012 : autorisation à transhumer mais non transhumance car changement de système

Assolement :

SAU avant arrêt transhumance: 39 ha

SAU avant arrêt transhumance: 39 ha



Principaux changements : défrichement de 4ha de landes + 6 ha de PT en plus + 2ha de maïs grain diminution de 4 ha de maïs ensilage

Bilan cheptel :

Bovins : Blondes d'Aquitaine	nombre
BA mères	9
BA génisses	4
Veaux nés	8
Veaux vendus	5

Principaux changements :
 Achat en 2007 de 70 agnelles têtes Rousses pour augmenter le chiffre d'affaire lorsqu'il y avait 3 UTH sur l'exploitation (jusqu'en 2008). Diminution en 2008 de 100 Manex têtes Noirs quand fin GAEC et interdiction de transhumer. Pas de changement dans production de litière.

10 génisses prises en pension du 1^{er} Décembre au 30 Avril

(90 T fumier)

Ovins : Manex Tête Noire et Tête Rousse (MTN et MTR)	Avant 2008	Actuellement	Différence
Brebis MTN	280	110	-170
Brebis MTR		70	70
Béliers MTN	9	5	-4
Béliers MTR		7	7
Agnelles TN	70	21	-49
Agnelles TR		14	14
Agneaux nés	410	260	-150
Agneaux vendus	340	225	-115

(200 T fumier)

	Avant 2008	Depuis 2008
Nombre brebis	200	166
Début traite	Début dec.	Début décembre
Fin traite	Fin juin	Mi juillet
Nb jours lactation	210	235
Lait produit	20 500	31 000
Commercialisation	laiterie	laiterie
Label	AOP	AOP

Principaux changements :

Augmentation du nombre de jours de lactation ainsi que de la production laitière (+ 10 000L) → plus de brebis TR, avec plus de productivité.

Conduite estivale pendant transhumance :

- ovins :

transhumance avec 110 brebis de début juillet à fin octobre (120 j) en camion (25km)
170 brebis : pâturage sur 8 ha + 500 kg d'ensilage

gardiennage quotidien par un ami à Arphea
temps de travail passé (avec non transhumante) : 2 h/j

temps passé en période estivale : 240h
coût transport : transport brebis (2x25km= 50 x 0,677= 35€)

- bovins :

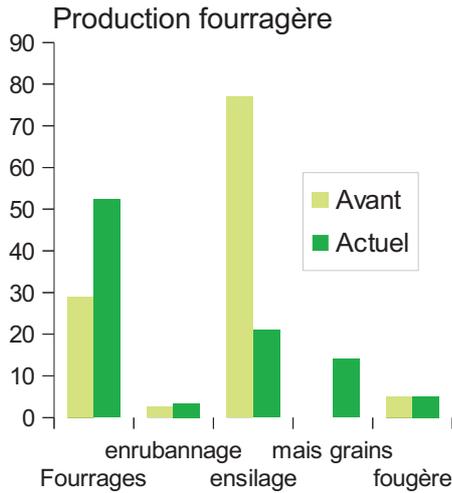
pas de transhumance avec les bovins
nuit dedans, pâturage sur 2,5 ha + 3,74 tMS de foin

Conduite estivale actuellement :

- ovins :

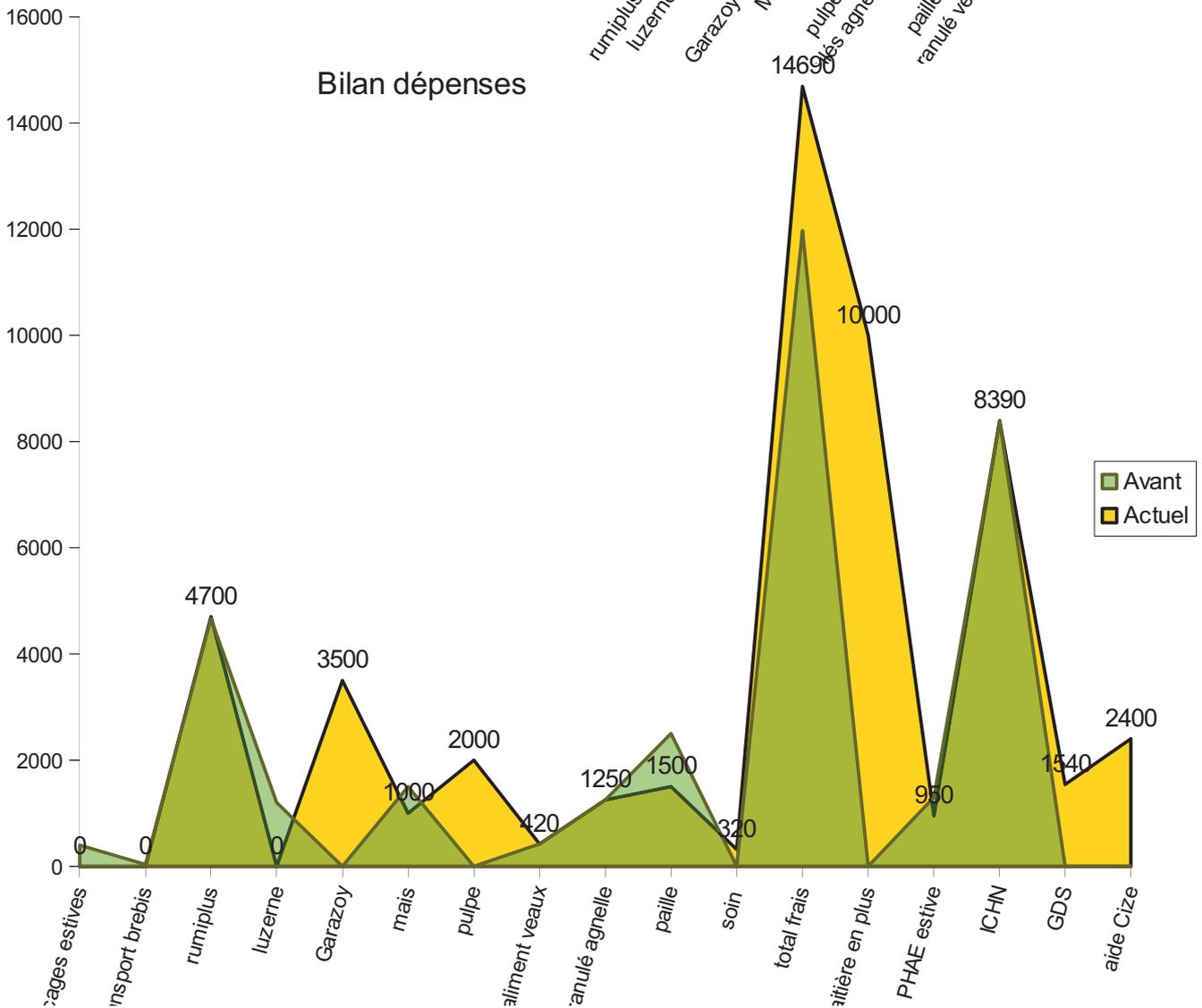
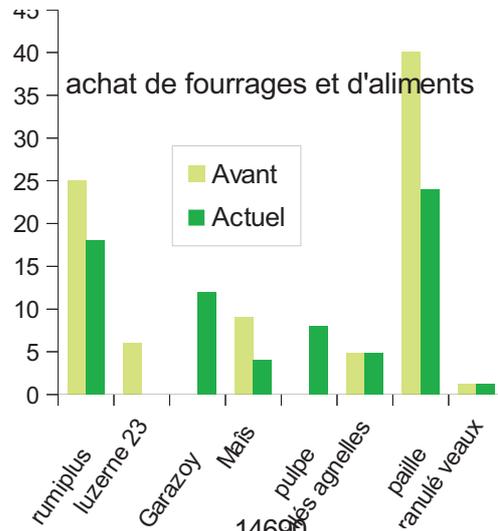
après midi en bâtiments
pâturage sur 3,5 ha
4,5 T de maïs
1,5 T de pulpe
7,5 T de foin
temps de travail passé : 4-5h /j → 540 h

Production sur l'exploitation :



Depuis l'arrêt de la transhumance, on observe un changement dans l'assolement. Il y a plus de prairie après défrichage donc plus de production fourragère. Une nouvelle culture est mise en place : le maïs grains. Le production d'ensilage est beaucoup moins importante.

Les achats sont moins importants pour le Rumiplus, le maïs et la paille. Cela s'explique par une diminution de la taille du troupeau mais également un changement de l'alimentation. Il a été rajouté dans la ration du Garazoy et de



la pulpe.

Depuis l'arrêt de la transhumance on observe une augmentation dans les dépenses malgré une diminution de la taille du cheptel ovin. Ainsi de nouvelles dépenses sont apparues comme le tourteau (Garazoy) ou encore la pulpe. On note également des soins vétérinaires nouveaux sur le cheptel depuis l'arrêt de la transhumance (parasites) s'élevant à plus de 300€. Il y a ainsi environ 5 000 € de frais supplémentaires.

Les aides compensatoires de 4 000€ ne suffisent pas à compenser la différence. Celle-ci est cependant compensée par une production laitière supérieure.

BILAN changements :

- 6 ha de PT et 2ha de maïs grain en plus
- 4ha de maïs ensilage en moins
- vente de 100 MTN, troupeau en conversion MTR
- production laitière plus importante (10 000L) du au changement de race
- double de temps passé pour soins e période estivale
- alimentation supplémentaire en période estivale : 4,5 T de maïs, 1,5 T de pulpe 7,5 T de foin
- changement dans l'assolement et donc dans la production
- changement dans ration
- 5000 € de frais supplémentaires pour 4 000€ d'aides (terminées en 2012)

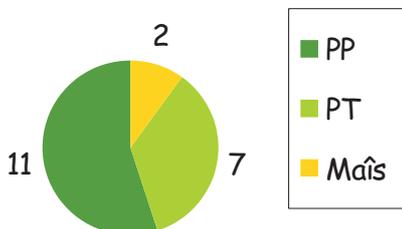
– 3ème exploitation :

2 UTH (sa femme depuis 1994)

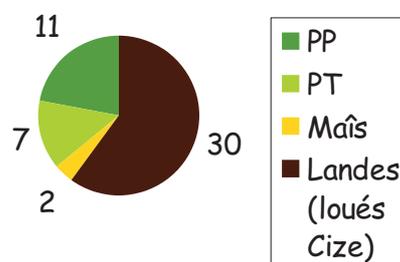
arrêt transhumance : 1992 quand père à arrêter de garder le troupeau à la montagne

Assolement :

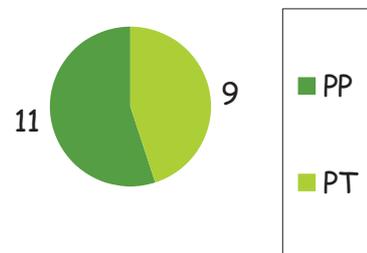
SAU avant arrêt transhumance: 20 ha



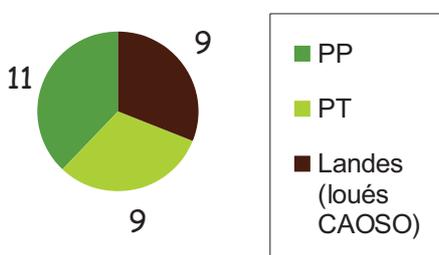
SAU de 1993 à 2001: 50 ha



SAU de 1993 à 2001: 20 ha



SAU actuelle: 29 ha



Principaux changements :

Après l'arrêt de la transhumance, l'éleveur a dû louer 30 ha à la Commission syndicale de Cize pour compenser la perte des estives. En 2001, il arrête cette location ainsi que la culture de maïs. En 2006, il loue à nouveau 9ha à la coopérative CAOSO afin d'alléger les prairies l'été.

Bilan cheptel :

Bovins : Blondes d'Aquitaine	nombre
BA mères	8
BA génisses	4
Veaux vendus	5

Pas de transhumance avec bovins

Vente du cheptel en 2005 car manque de main d'œuvre, trop de travail

Principaux changements :

Augmentation du cheptel ovin et passage en MTR

progressivement

Moins de brebis vides depuis arrêt transhumance

Vente du cheptel bovin en 2005

Ovins : Manex Tête Noire et Tête Rousse (MTN et MTR)	Avant 1992	1993-2010	2010-2012	Différence
Brebis MTN	190	210	210	20
Brebis MTR			60	0
Béliers MTN	4	4	4	0
Agnelles TN	60	60		0
Agnelles TR			60	0
Agneaux vendus			190	0

	Pendant transhumance	Depuis arrêt transhumance
Nombre brebis	130	130
Début traite	mi décembre	mi décembre
Fin traite	14 juillet	Fin juillet
Nb jours lactation	210 (45jours en estive)	225
Lait produit	17 000	28 000
Commercialisation	Transformés en fromage	Transformés en fromage
Label	AOP	AOP

Principaux changements :

Durée de traite plus longue, plus de lait produit (MTR plus productives)

Conduite estivale pendant transhumance :

cayolar individuel depuis 1985, travaux en 2009

220 brebis du 1^{er} juin au 1^{er} novembre à pied avant et en camion ensuite (40 km)

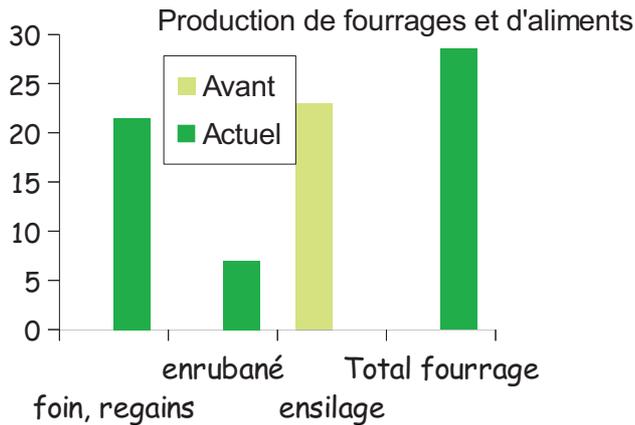
présence permanente → père

transport (40x0,536)x2x 20= 860 €

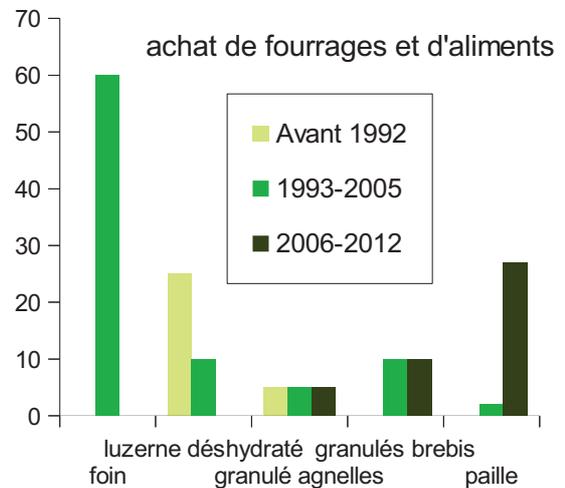
Conduite estivale actuellement:

hors bâtiments de Mai à mi-octobre

Production sur l'exploitation :



L'éleveur ne se rappelait plus combien il produisait de fourrages lorsqu'il transhumait encore. On



note cependant un arrêt de la production d'ensilage car le cheptel bovin a été vendu. Du foin a du être acheter pour compenser l'arrêt de la transhumance mais cela a été ensuite compenser par la vente des bovins. Actuellement, aucun fourrage n'est acheté. On note 10 tonnes de granulés pour les brebis qui n'étaient pas achetés avant.

L'éleveur ne s'occupait pas de la partie comptabilité de l'exploitation, c'était sa femme. Celle-ci n'étant pas présente sur l'exploitation au moment de l'enquête, les données économiques n'ont pas pu être récupérés.

BILAN changements :

- location de landes en plus pour compenser la perte d'espace avec l'arrêt de la transhumance
- vente du troupeau bovin
- changement du troupeau pour la race Manex Tête Rousse
- durée de lactation plus longue, 10 000L de lait en plus

– 4ème exploitant :

2 UTH

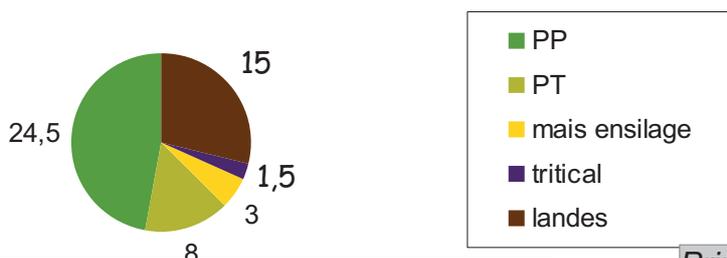
arrêt transhumance : 2008 : par mesures préventives car troupeau voisins positif à l'agalactie Contagieuse

2009 : contamination à l'Agalacite avec cas cliniques

2010-2012 : positif à l'Agalactie dans le lait uniquement

Assolement :

SAU avant arrêt transhumance: 52 ha



Principaux changements : pas de changement majeurs depuis arrêt transhumance

Bilan cheptel :

Type	nombre
BA mères	20
Taureaux	1
BA génisses	7
Veaux nés	18
Veaux vendus	15

Principaux changements :

Pas de changement majeur depuis l'arrêt de la transhumance hormis pour le bovins. Avant pas de transhumance avec les bovins, maintenant oui.

MTR héritées d'un oncle, volonté de les enlever petit à petit.

	Actuellement
Brebis MTN	255
Brebis MTR	85
Béliers MTN	7
Béliers MTR	1
Agnelles TN	50
Agnelles TR	15
Agneaux nés	315
Agneaux vendus	250

440 T de fumier actuellement
330 T de fumier avant

	Avant 2009	Depuis 2009
Nombre brebis	260	260
Début traite	20 dec	25 dec
Fin traite	Fin juin	20 juillet
Nb jours lactation	190	205
Lait produit	26 500	26 500
Commercialisation	Laiterie	17 700 en Laiterie 8 800 L transformés (1,5T)
Label	AOP	AOP

Principaux changements :

*-Durée de lactation plus importante mais volonté d'arrêter à nouveau fin juin en 2012 car brebis malades et manque de lait en juillet
- brebis plus fragile depuis arrêt transhumance, TN moins adaptées, plus de sensibilité aux parasites.*

Conduite estivale pendant transhumance :

- ovins :
sur Cize: 150 TN début juin au 20 octobre (140 j)

170 TN juillet au 20 octobre (110j)
 Suhescun : 85 TR juillet au 20 octobre (110j)
 35 km
 coût transport brebis: 200 €
 gardiennage tous les jours, 3h par jours
 frais transport berger : $(70 \times 0,536) \times 7 \times 15 = 4\,000\text{€}$
 temps passé : 420 h
 parcours à Chateaupignon, hérité
 achat cayolar en 2009 à un autre berger à 8 500€ à 2
 avec parc contention
 alimentation : 2 t maïs

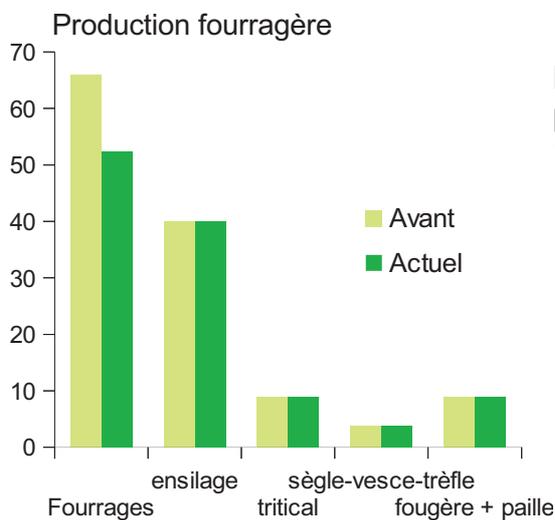
- bovins :
 pas de transhumance avec les bovins
 pâturage sur 10 ha

Conduite estivale actuellement :

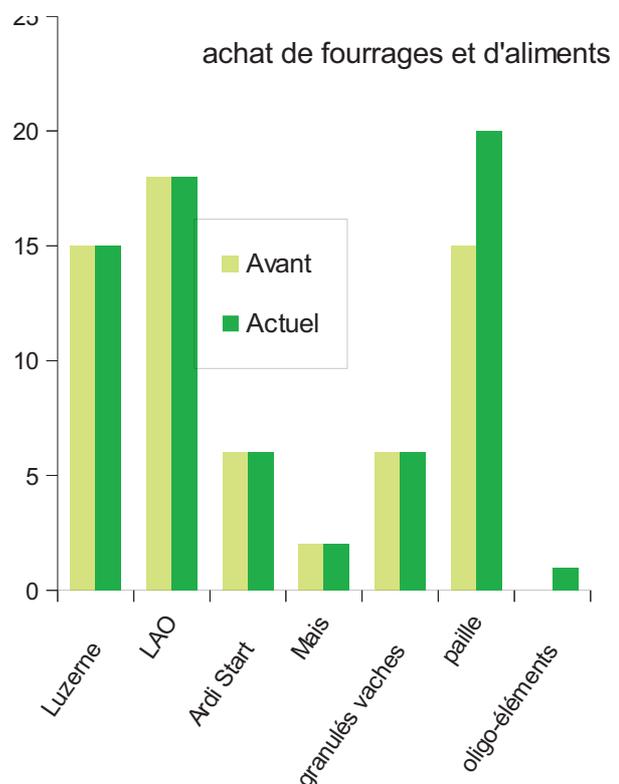
- ovins :
 9 h en bâtiments
 10 tMS de foin
 30 mins de soin /j → 60h
 nouveau soins (en bas) : traitement 1 ou 2 fois par an de supaverm (200 €/ traitement)
 traitement phytosanitaire : 300 €

- bovins
 transhumance avec 10 bovins juin- mi Août (80 jours)
 vaches 1 mois de plus en bâtiments (Octobre)

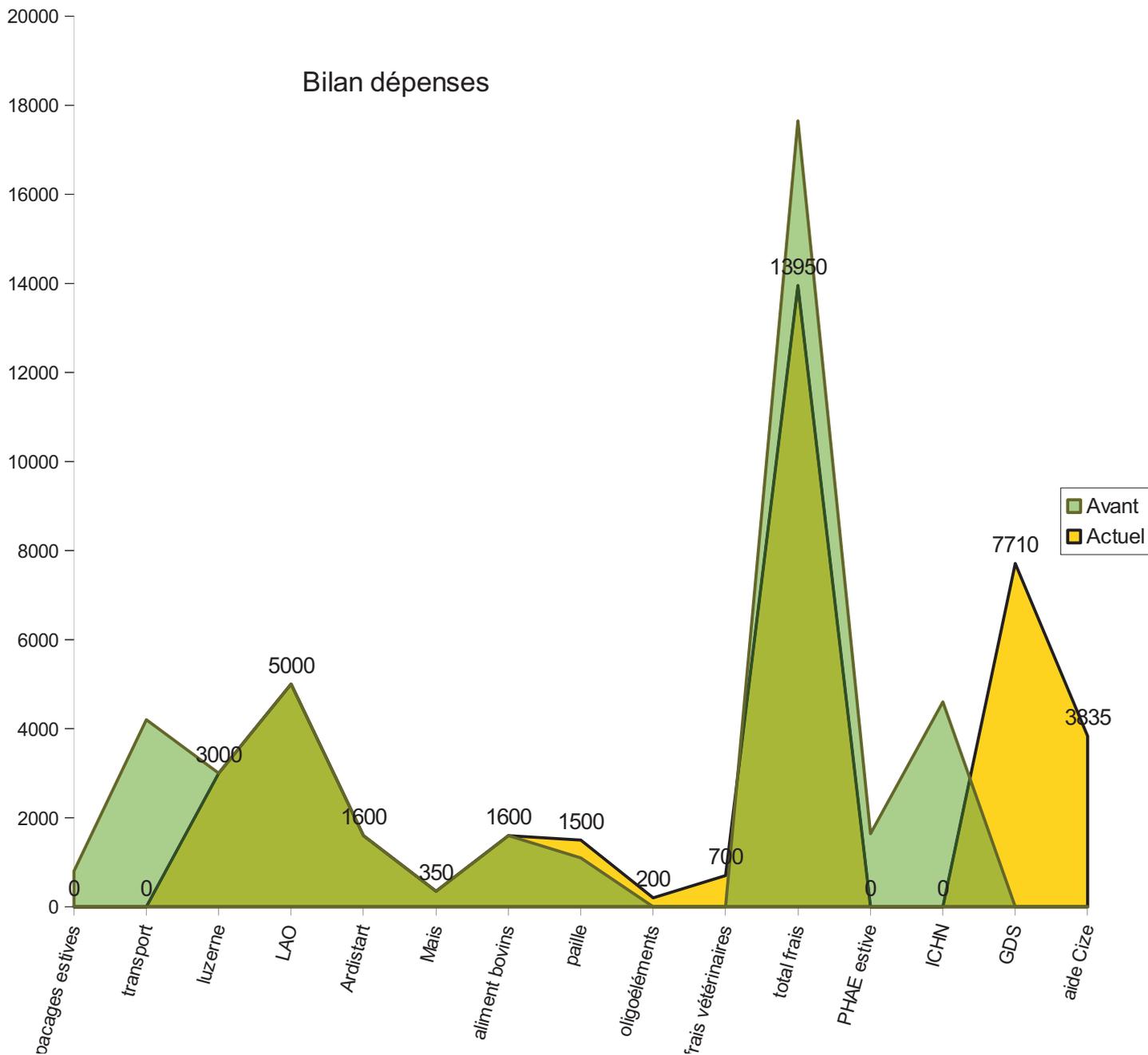
Production sur l'exploitation :



LA production reste semblable, hormis la production fourragère qui chute de près de 13tMS.



Les achats d'aliments restent semblables, hormis un achat plus conséquent de paille. A noter également, l'achat d'oligoéléments pour pallier à une plus grande fragilité des brebis.



Depuis l'arrêt de la transhumance on observe une augmentation dans les dépenses . Les dépenses alimentaires sont les mêmes mais il y a plus de frais sanitaires, le cheptel ovin se retrouve fragilisé et de nouveaux frais apparaissent. Ils sont compensés par les aides du GDS et de la commission syndicale mais celle-ci ne sont valables que 5 ans et 2012 est donc la dernière année pour l'éleveur.

BILAN changements :

- transhumance avec bovins
- durée de lactation ovins plus élevée
- l'éleveur observe une plus grosse fragilité des ovins, de nouvelles pathologies apparaissent, entraînant des frais supplémentaires.

– 5ème exploitant :

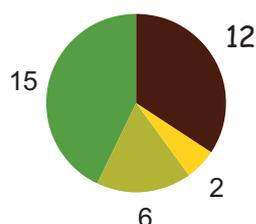
1 UTH + 1,5 UTH bénévolat

arrêt transhumance : 2008-2009

2010-2012 : retranshumance

Assolement :

SAU avant arrêt transhumance: 52 ha



Principaux changements : pas de changement majeurs depuis arrêt transhumance

Bilan cheptel :

Type	nombre
BA mères	16
BA génisses	5
Veaux nés	11
Veaux vendus	9

Principaux changements :

- début transhumance avec bovins pour compenser

-Pas de changement majeur pour les ovins, hormis une vente des réformes 2 mois avant pendant non transhumance.

	Actuellement
Brebis MTN	260
Béliers MTN	5
Agnelles TN	50
Agneaux nés	280
Agneaux vendus	230

440 T de fumier actuellement

330 T de fumier avant

	2008-2009	actuellement
Nombre brebis	200	200
Début traite	mi-décembre	Mi décembre
Fin traite	Mi juillet	Début juillet
Nb jours lactation	220	200
Lait produit	10 000	18 000

Principaux changements :

-période de lactation plus importante (20jours) pendant période sans transhumance

- chute de la production de lait en 2008-2008 car beaucoup d'avortement (30% en plus) → peut être dû à la maladie du Toxon (l'éleveur ne les avait pas vaccinées ces années là).

Commercialisation	laiterie	laiterie
Label	AOP	AOP

Conduite estivale pendant transhumance :

- ovins :

1 cayolar hérité en 1976 à Astate, travaux en 1986 : 7 600 €, 3 800€ d'aides

gardiennage par oncle berger sans terres jusqu'en 2003

2004 : gardiennage 1 jour sur 2 avec Queheillalt : 6h/jours (environ 85 h/ mois)

2008 -2009 : non transhumance

2010-2012 :

monte tous les jours 4h30 pendant 1 mois (135 h), sinon 1 fois par semaine → (60x 0,536)x 16= 515 € + 960 (???) ,

juillet- 1^{er} octobre : berger : 580 €

brebis parquées la nuit

50 agnelles de juin à début Aout (60 jours)

90 brebis de juin à octobre (120 j)

180 brebis de mi-juillet à octobre (80j), lutte en bas

450 € de frais de camion (30 km, 35 min)

alimentation en estive :

2 t de maïs - luzerne

50 kg de minéraux + 180 € de minéraux

Bilan frais : 580 € berger + 1400 € de transport + 3 800€ de travaux au cayolar + 135 h

- bovins :

Commencé à transhumer depuis 2008 de début juin à début septembre (150j)

Conduite estivale hors système transhumant :

- ovins :

nuit à l'extérieure, journée en bâtiment

6 T de maïs-luzerne-pulpe

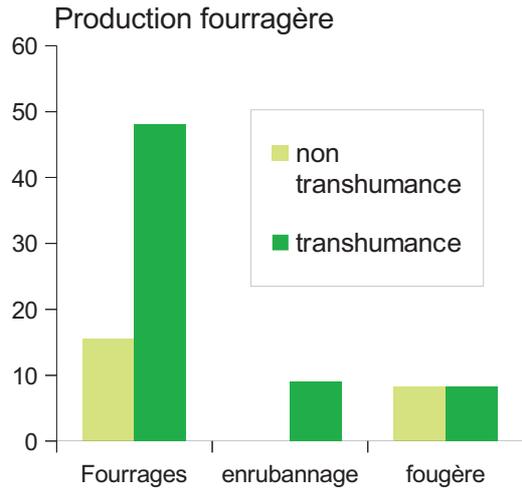
150 kgde composé minéral (110€)

19 tMS de foin

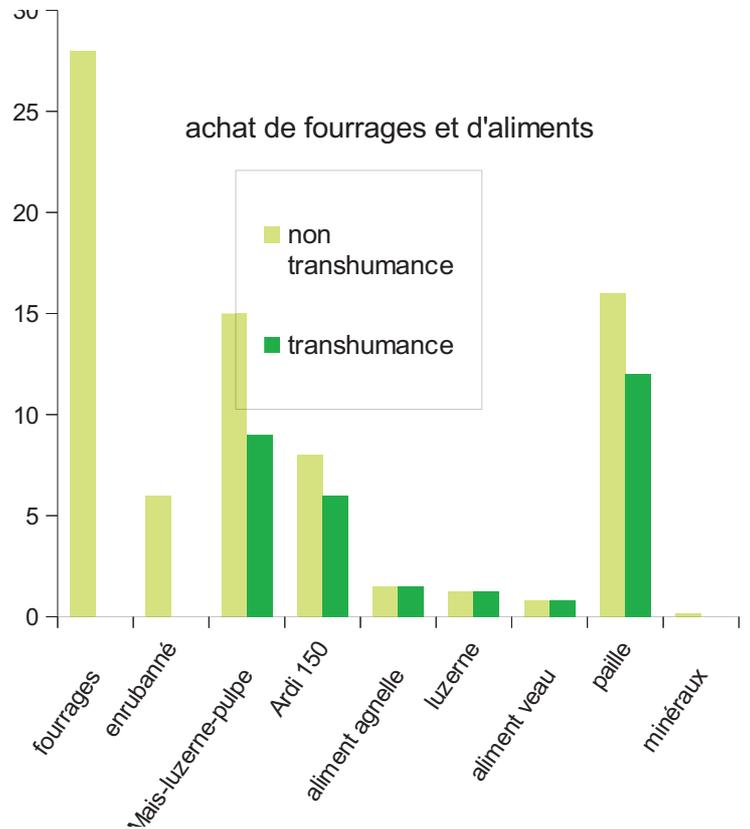
- bovins

hors bâtiments de mi-mai à septembre, environ 32 tMS de foin.

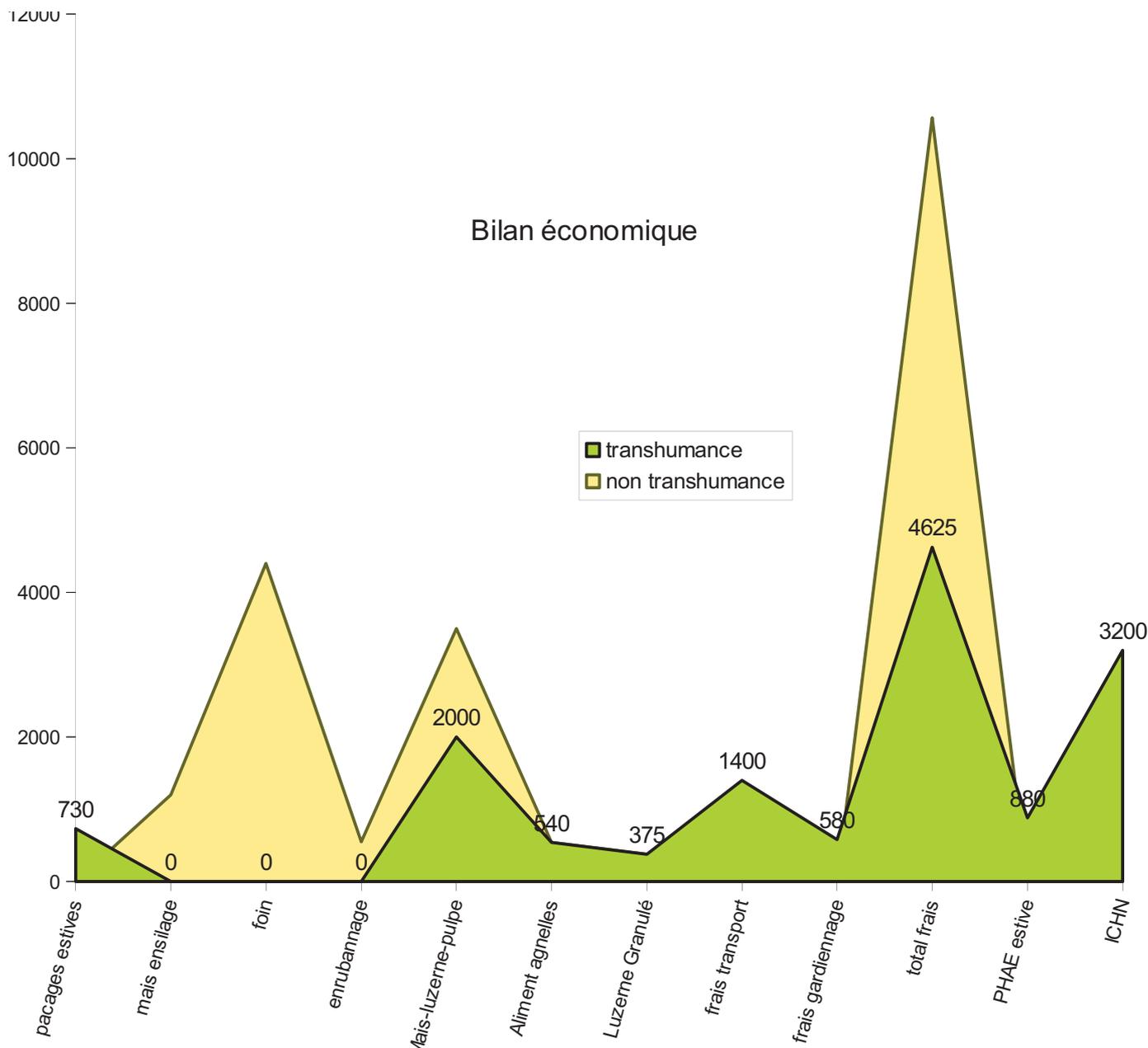
Production sur l'exploitation :



La production est beaucoup plus importante en système transhumant. On observe une baisse de 68% de la production lorsque les ovins ne transhumaient pas.



On constate une forte augmentation des achats en système non transhumant. Ainsi, près de 40 tMS de fourrage sont achetés en plus, 8 t d'aliments et 4 t de paille.



Pendant la période de non transhumance, on constate une très forte augmentation des frais de plus de 5600 €. Ces frais sont principalement dû à la nécessité d'acheter du fourrage et des aliments pour nourrir les brebis l'été.

L'éleveur ne se rappelait plus du montant des aides compensatoire qu'il percevait.

BILAN changements :

- transhumance avec bovins
- durée de lactation ovins plus élevée
- baisse de près de 70% de la production fourragère
- forte augmentation des achats extérieurs (5 600€ de frais en plus)
- plus grande fragilité du cheptel ovin observé

– 6ème exploitant :

1 UTH

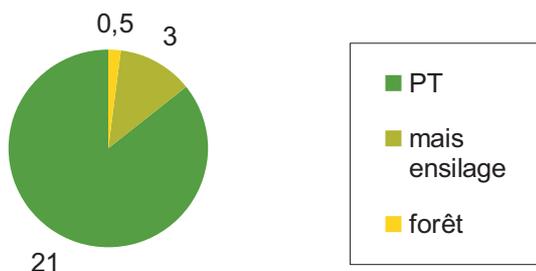
arrêt transhumance : 2008-2009 : arrêt transhumance par prévention car voisins agalactiques

2010 : gardiennage par bergère extérieure

2011-2012 : gardiennage par Berger

Assolement :

SAU avant arrêt transhumance: 23 ha dont 4ha en fermage



Principaux changements : pas de changement majeurs depuis arrêt transhumance

Bilan cheptel :

Type	nombre
BA mères	17
BA génisses	6
Veaux nés	17
Veaux vendus	15

Principaux changements :

-diminution du nombre de brebis mères (50 mères), remplacée par 80 brebis Lacaunes. L'objectif de l'éleveur été d'augmenter sa production pour compenser les frais supplémentaires. Comme autorisation de retranshumer, volonté d'enlever les Lacaunes pour 2014.
- moins d'avortement quand brebis en bas. 2011 : 15 avortements (le double) car manque d'habitude des brebis
- 2009 : agnelage des agnelles à 1 ans pour compenser pour avoir plus d'animaux à la traite.

	Avant 2008	Actuellement	différence
Brebis MTN	250	200	- 50
Béliers MTN	10	10	→
Brebis lacaunes		73	+ 73
Agnelles	50	50	→
Agneaux nés	290	310	+ 20
Agneaux vendus	240	260	+ 20

440 T de fumier actuellement

330 T de fumier avant

	Avant 2008	2008-2009	Depuis 2010
Début traite	9 dec	9 dec	9dec
Fin traite	1 ^{er} juin	14 juillet	30 mai TN 31 J Lacaunes
Lait produit	17 000	17 000	31 000

Principaux changements :

-augmentation de la durée de lactation
- double de la production du lait dû aux Lacaunes
-perte du label AOP car production avec race non autorisé les Lacaunes

Commercialisation	laiterie	laiterie	laiterie
Label	AOP	AOP	NON (Lacaunes)

Conduite estivale pendant transhumance :

- ovins :

Avant 2008 : du 15 mai au 15 octobre

2008-2009 : non transhumance

2010 : 19 juin au 22 septembre

2011 : 30 mai au 6 octobre

2012 : 30 mai au 15 octobre

260 brebis, montées en camion

50 agnelles redescendus début septembre

gardiennage :

avant 2008 : 3 fois par semaine, 100 km et 2h de route ($(100 \times 0,536) \times 3 \times 20 = 3216€$), 5 h de soin

2008-2009 : non transhumance

2010 : bergère → 1 000€, week end par exploitant ($100 \times 0,536 \times 1 \times 12 = 643 €$)

2011 : Estebe Ouret → 1 200 €

soins estivaux :

traitement sur toutes les agnelles quand elles transhument pour la 1^{er} fois → 40 €

bilant coût transhumance 2011 : 1200€ + 40€

- bovins :

Transhumance avec 10 vaches, de juin à septembre

Conduite estivale hors système transhumant :

- ovins :

-

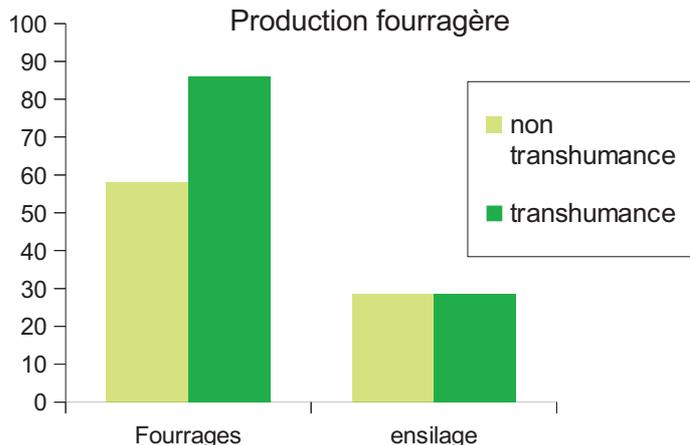
traitement non fait pendant 2 ans → traitement en 2010 de plus de 100 brebis → 300€

- bovins

hors bâtiments de mi-mai à septembre, environ 32 tMS de foin.

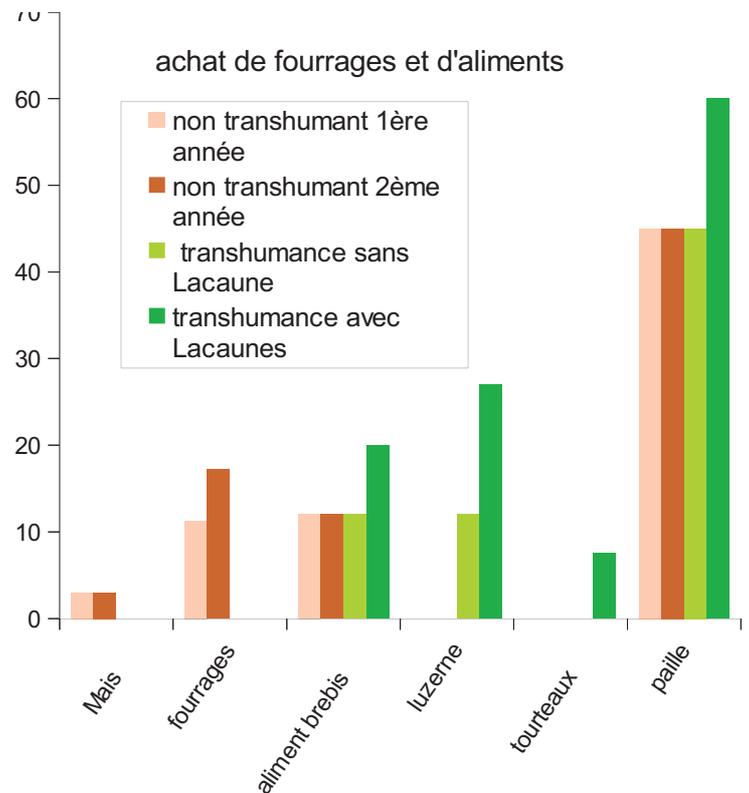
Production sur l'exploitation :

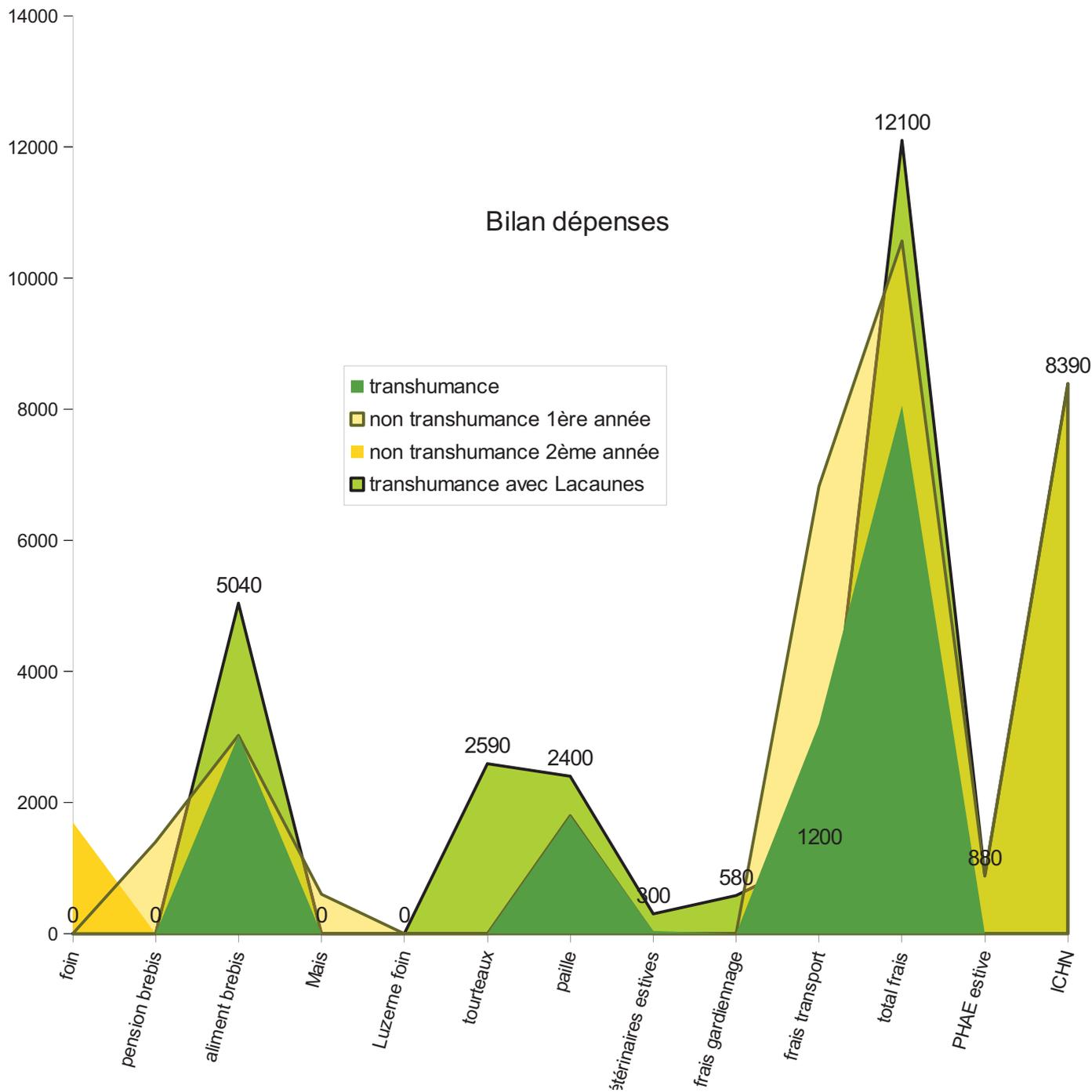
Production fourragère



La production est plus importante en système transhumant. On observe une baisse de 42% de la production lorsque les ovins ne transhumaient pas.

Des nouveaux achats extérieurs apparaissent avec l'arrêt de la transhumance. Ainsi, la 1ère année, l'éleveur a mis en pension 150 brebis pendant 3 mois, la 2ème année il ne les a pas mis en pension mais il a du acheter 17,2 tMS de foin. L'arrivée des Lacaunes à également entrainer des changement car l'éleveur ne peut pas transhumer avec elle .Il se retrouve donc à acheter 8 t de granulé, 7,5 t de tourteaux et 15 t de luzerne en plus.





BILAN changements :
-ajout de 80 Lacaunes pour compenser achats supplémentaires
- double production laitière

– 7 ème exploitant :

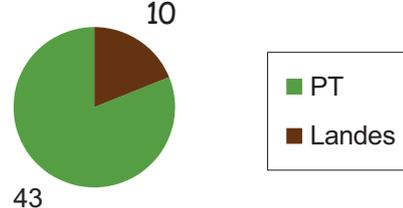
2 UTH depuis 2011 avec la GAEC

arrêt transhumance: 2009

SAU avant arrêt transhumance: 18 ha



SAU avant arrêt transhumance: 18 ha



Principaux changements :
augmentation de la SAU qui a permis à l'éleveur d'arrêter de transhumer.

Bilan cheptel :

Bovins Blondes d'Aquitaine	nombre
BA mères	32
BA génisses	6
Veaux nés	17
Veaux vendus	15

Principaux changements :
Pas de changements majeurs dans la composition du cheptel.

270 t de fumier, pas de changements

Conduite estivale pendant transhumance :

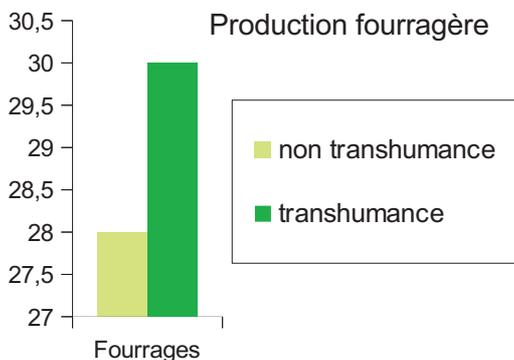
Bovins en bâtiments de début novembre à mi-Avril
Ensuite pâturage sur 13 ha + estives
transhumance avec 18 vaches le mois de Juillet

temps passé : 1h par semaine soit 24h +

Conduite estivale hors système transhumant :

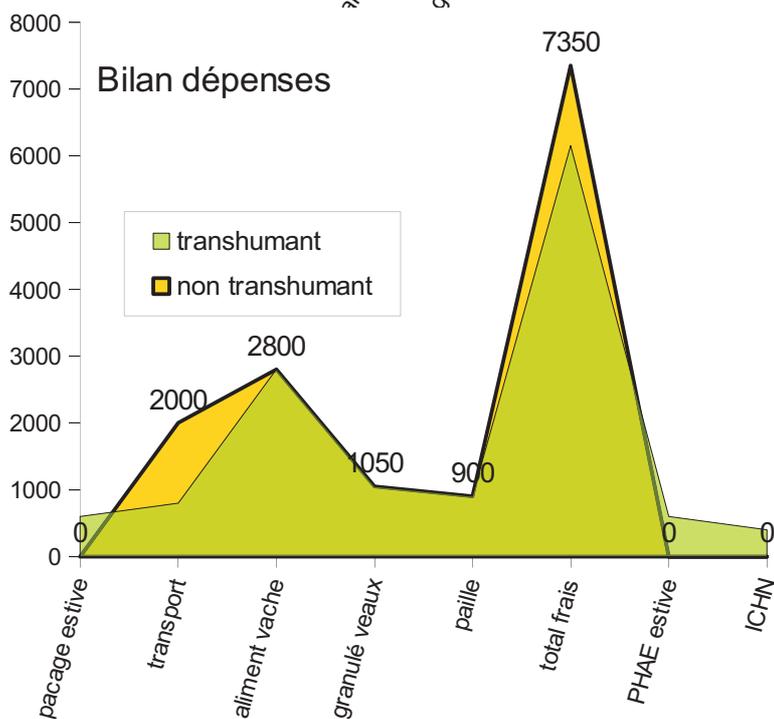
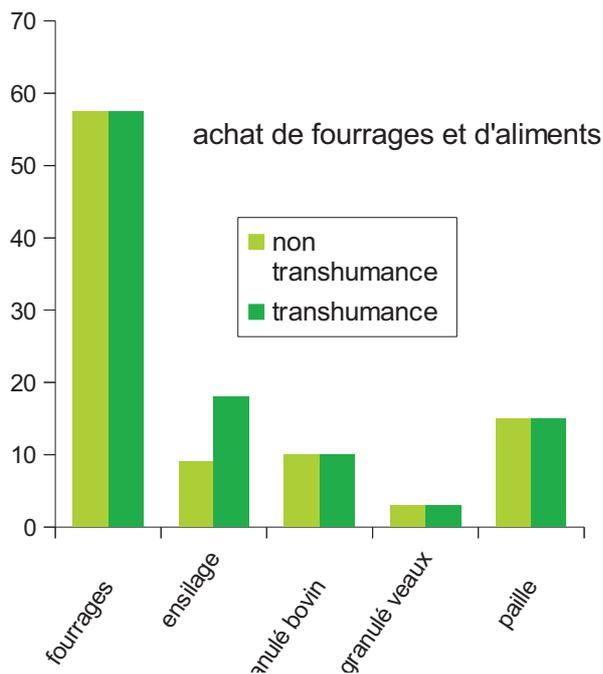
Bovins en bâtiment de début novembre jusqu'à mi-avril (pas de changements)
pâturage sur 35 ha (22 ha en plus)

Production sur l'exploitation :



Lorsqu'il transhumait, l'éleveur faisait ses foins sur 5ha. Depuis 2009, il ne transhume plus et fait ses foins sur 29 ha (agrandissement des terres). Toute fois, il ne peut plus faire de regain. Il produit 2 tMS de foin en moins en système non transhumant.

On constate juste la diminution de l'achat d'ensilage de moitié.



L'éleveur a des dépenses beaucoup plus élevées en matière de transport avec ce système. En effet, le troupeau est réparti entre plusieurs prairies, très éloignées les une des autres. Cela engendre des coût de transport très élevées.

L'éleveur va également perdre en matière d'aides, il ne percevra plus ni la PHAE reversée par le syndicat de Cize ni une partie de l'ICHN. Enfin, malgré une consommation fourragère plus importante, celle-ci n'apparaît pas ici car les fourrages proviennent de l'exploitation de la conjointe de l'éleveur. Ainsi ils ne sont pas produits sur l'exploitation mais n'apparaissent pas non plus dans les achats extérieure. C'est le cas pour l'ensilage également. Cela fausse les résultats.

BILAN changements :

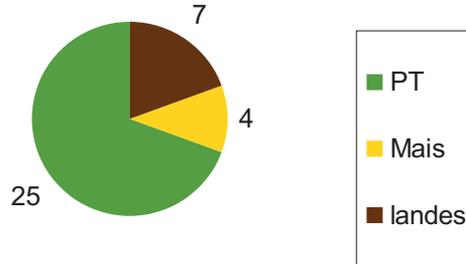
- agrandissement des terres de +25ha de PT
- moins de production fourragère sur l'exploitation mais compensé par une production chez sa conjointe
- plus de frais de transport

– 8ème exploitant :

2 UTH en GAEC

Assolement :

SAU avant arrêt transhumance: 52 ha



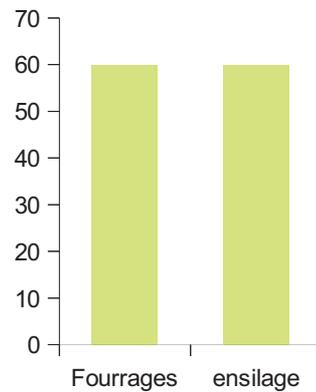
Bilan cheptel :

Brebis Manex Tête Rousse	Actuellement
Brebis MTR	230
Agnelles MTN	60
Agneaux nés	320
Agneaux vendus	260

170m³ de lisier

	Avant 2009
Début traite	10 dec
Fin traite	15 juillet
Nb jours lactation	215
Lait produit	45 000L
Commercialisation	Laiterie
Label	AOP

Production fourragère



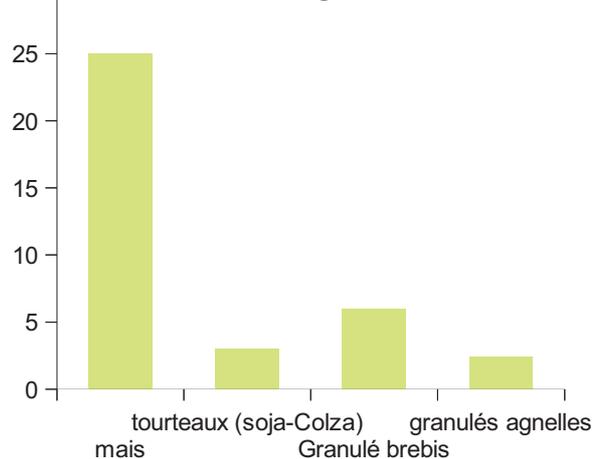
Conduite estivale :

pâturage + foin+maïs

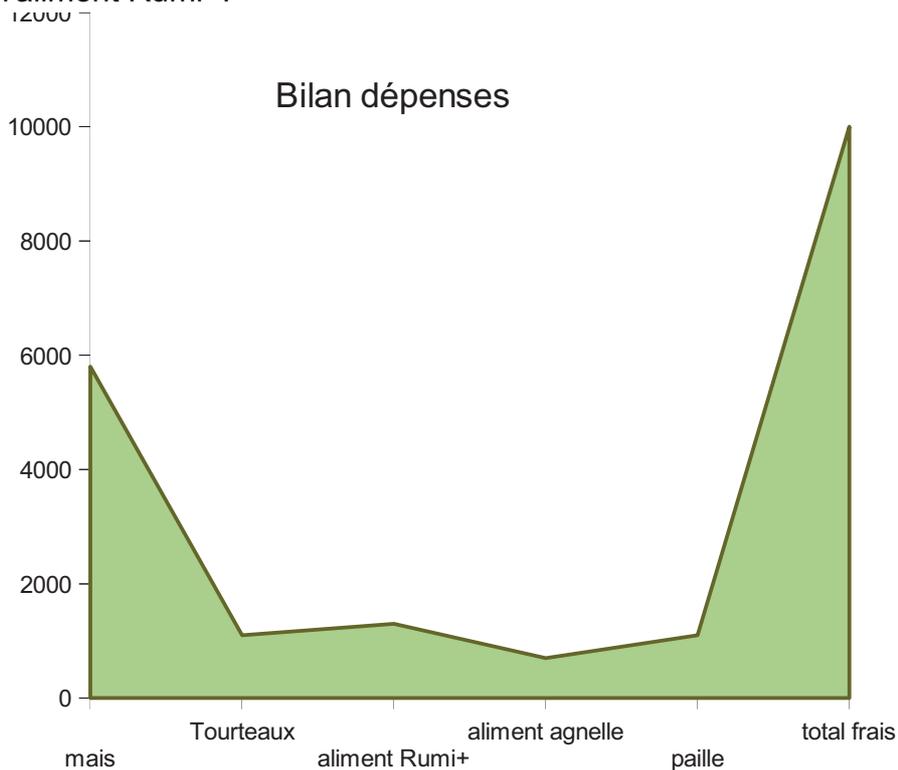
temps de travail : 2h/jours → 300h

On note des achats extérieurs assez importants, avec le maïs (donné également en période estivale), le tourteaux et

achat de fourrages et d'aliments



l'aliment Rumi+.



9 ème exploitant :

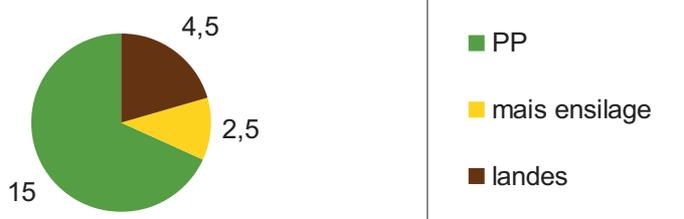
2 UTH

arrêt transhumance : 2010 : brebis en contact avec un troupeau agalactique → transhumance mais avec un berger qui gardait le troupeau la semaine pour éviter contact avec un autre troupeau, gardiennage par Jean le week-end, la nuit, brebis parquées dans 1h clôturées.

2011-2012 : analyse du lait positif mais pas de cas cliniques → interdiction de transhumer

Assolement :

SAU avant arrêt transhumance: 22 ha



Principaux changements : pas de changement majeurs depuis arrêt transhumance, par manque d'opportunité (pas de terres disponibles autour). Afin d'éviter tout contact avec ses voisins, l'éleveur est obligé de restreindre ses pâtures à 7,5ha seulement.

Bilan cheptel :

Bovins Blonde d'Aquitaine	Avant arrêt transhumance	Actuellement	différence
Vaches adultes	5-6	8	+ 2-3 (+ 40 %)
Génisses	1-2	4	(+50%)
Veaux nés	3-4	5	
Veaux vendus	2-3	2-3	

Principaux changements :

L'éleveur a augmenté son cheptel bovin mais rien n'a changé pour les ovins.

Brebis Manex Tête Noire	Actuellement
Brebis MTN	300
béliers	10
Agnelles	50
Agneaux nés	280
Agneaux vendus	200

440 T de fumier actuellement

330 T de fumier avant

	Avant	Depuis arrêt transhumance
Nombre brebis	280	225
Début traite	Fin dec	Fin dec
Fin traite	Fin juin	20 juillet
Nb jours lactation	180	200
Lait produit	14 500	10 000
Commercialisation	Laiterie	Laiterie
Label	AOP	AOP

Principaux changements :

-problème sanitaire en 2010 : fièvre Q + Salmonélose → 25% du troupeau a avorté
Transhumance. Agnelage de printemps en 2011 pour rattraper donc lactation jusqu'à mi-juillet.

Agnelage en Janvier pour une partie de troupeau en 2012.

Conduite estivale pendant transhumance :

- ovins :

cayolar hérité, travaux en 1980

parc de contention d'1ha et 1 corral en 1982

32km, 6h30 à pied

300 brebis du 10 mai au 15 octobre (155 jours)

50 agnelles du 10 mai au 5 août (85 jours)

130 brebis traites du 10 mai à fin juin (50 jours) et vendus en laiterie

alimentation complémentaire : 1 t de maïs

gardiennage : tous les jours (64 km en voiture), 6h passé par jour

→ (64x0,536)x 155= 5 317 € + 930 h

année exceptionnelle 2010 : gardiennage extérieur du lundi au vendredi : 2 700 €

- bovin :

6 bovins de 20 avril au 1^{er} octobre

Conduite estivale actuellement :

- ovins :

bergerie la nuit

220 brebis :

alimentation : pâturage sur 3,5 ha

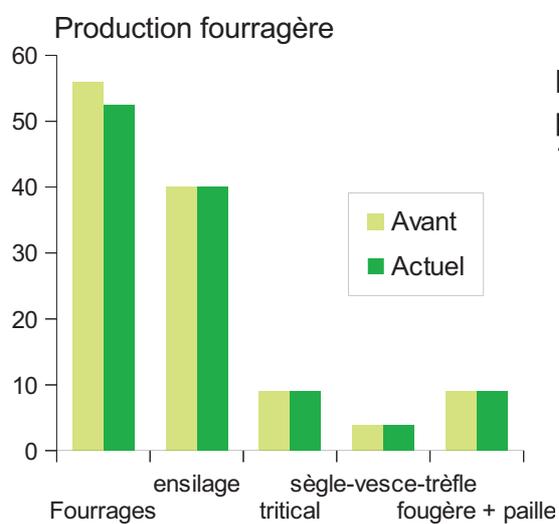
24 T de foin

15 T de pulpe luzerne

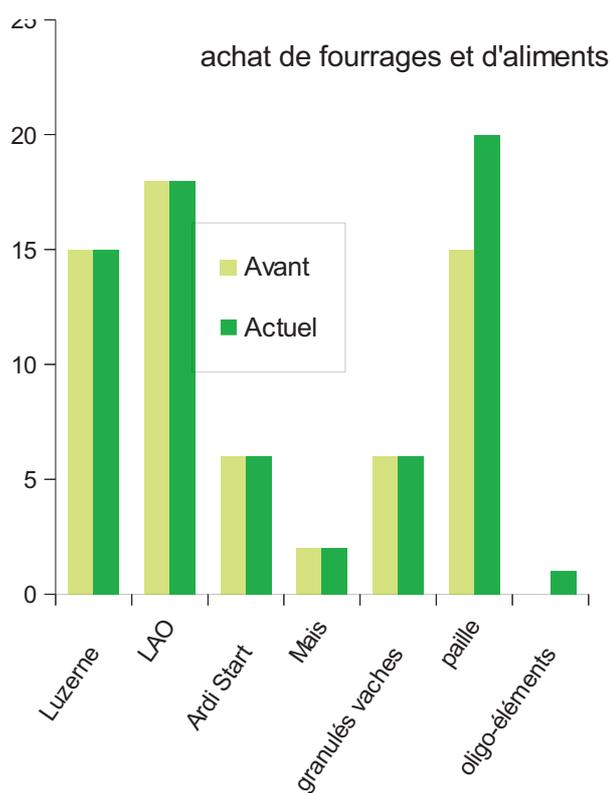
pension pour 180 brebis

temps de travail estival : 3-4 h/jour → 720 h

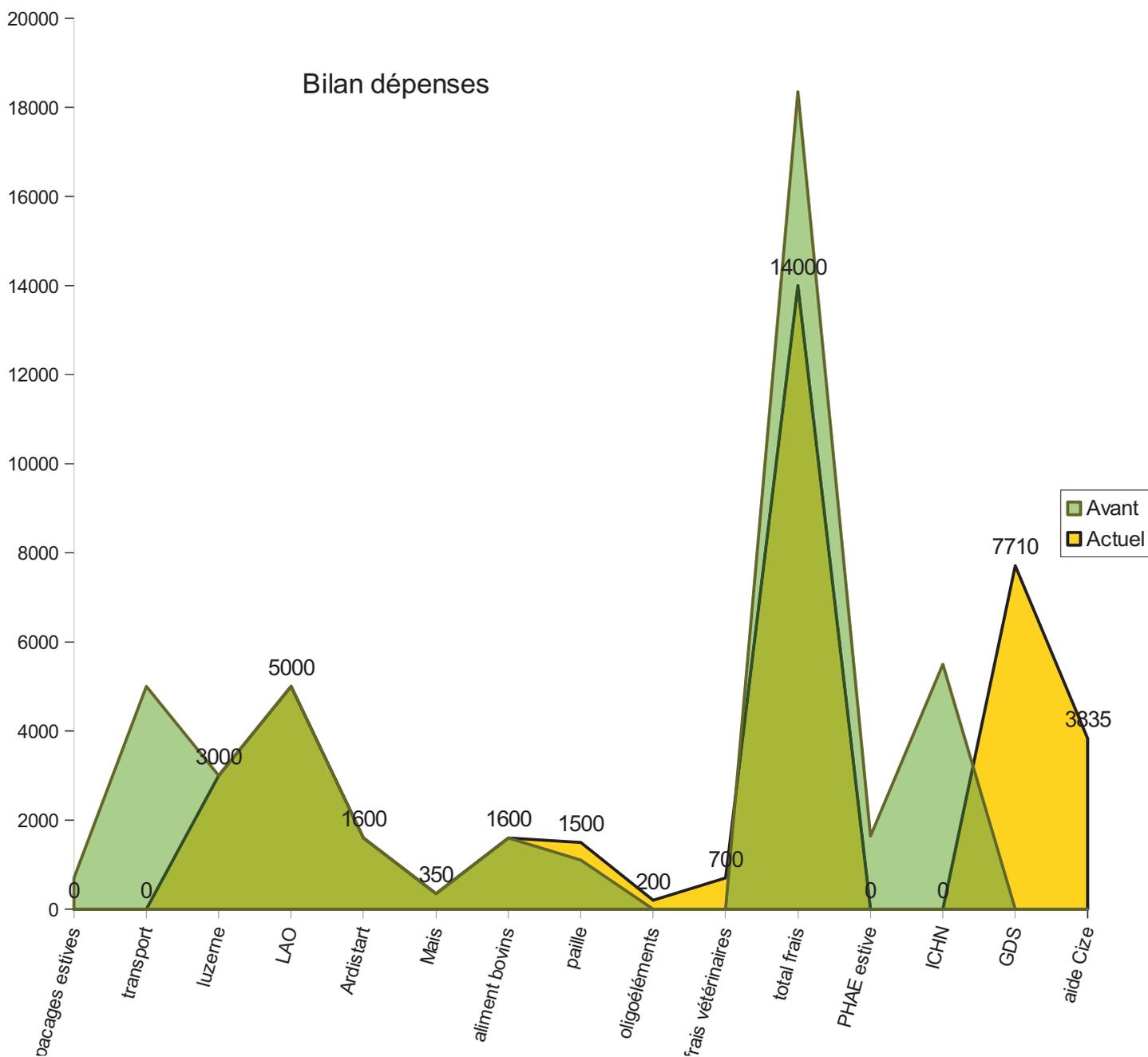
Production sur l'exploitation :



LA production reste semblable, hormis la production fourragère qui chute de près de 13tMS.



Les achats d'aliments restent semblables, hormis un achat plus conséquent de paille. A noter également, l'achat d'oligoéléments pour pallier à une plus grande fragilité des brebis.



Depuis l'arrêt de la transhumance on observe une augmentation dans les dépenses . Les dépenses alimentaires sont les mêmes mais il y a plus de frais sanitaires, le cheptel ovin se retrouve fragilisé et de nouveaux frais apparaissent. Ils sont compensés par les aides du GDS et de la commission syndicale mais celle-ci ne sont valables que 5 ans et 2012 est donc la dernière année pour l'éleveur.

BILAN changements :

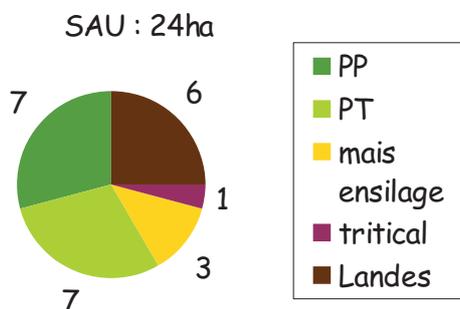
- transhumance avec bovins
- durée de lactation ovins plus élevée
- l'éleveur observe une plus grosse fragilité des ovins, de nouvelles pathologies apparaissent, entraînant des frais supplémentaires.

– 10 ème exploitant :

1 UTH

arrêt transhumance: 2008 pour cause d'Agalactie Contagieuse

Assolement :



Principaux changements :

l'assolement n'a pas beaucoup évolué en système transhumant ou non

Bilan cheptel :

Bovins Blondes d'Aquitaine	nombre
BA mères	10
BA génisses	2
Veaux nés	7
Veaux vendus	6

Brebis Manex Tête Noire et Rousse	Nombre
Brebis MTN	70
Brebis MTR	140
Béliers	5
Antenaïse MTN	10
Antenaïse MTR	50
Agneaux nés	240
Agneaux vendus	180

Principaux changements :

*Le principal changement a été l'augmentation de la durée de lactation et de production laitière de + 4 000L en un mois
A noter, en 2011, 3 fois plus d'avortements dû au fait d'être plus en bâtiment d'après l'éleveur.*

Augmentation de la production de fumier de 70 à 100 t.

	Avant 2008	Après 2008
Début traite	20 dec	20 dec
Fin traite	Fin juin	Juin juillet
Nombre brebis	180	180
Nb jours lactation	190	220
Lait produit	23 000	27 000
Commercialisation	Laiterie	Laiterie
Label	AOP	AOP

Conduite estivale système non transhumant :

ovins : tous les jours en bâtiment un partie de la journée.

Pâturage sur 7ha + 6 t de maïs-luzerne + 6,5 t MS de foin

60 agnelles restaient en bâtiment avec 2 t de Maïs-luzerne, 10 t MS de foin et 3,5 t de granulés

temps passé : 200h

Conduite estivale transhumance :

bovins :

10 mères transhument du 20 mai au 20 octobre (150jours)

ovin :

60 agnelles restaient en bâtiment avec 2 t de Maïs-luzerne, 10 t MS de foin et 3,5 t de granulés

140 MTR passaient la nuit en montagne pendant 3 mois mais rentraient la journée

80 MTN transhumées de mi juin à mi-octobre (120jours)

alimentation : 4,5 t de maïs -luzerne

gardiennage extérieur

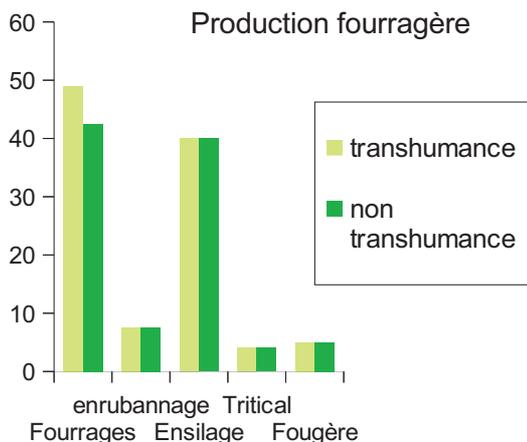
frais de transport animaux : 100 €

frais de transport berger : $(60 \times 0,536) \times 20 = 600€$

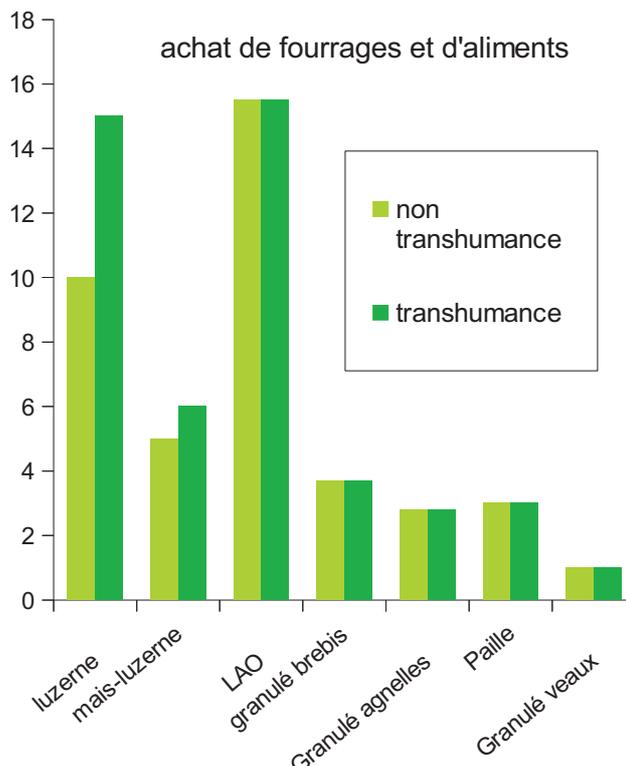
temps passé : 120h

frais cayolar : 40€/an + 7 000 d'achat

Production sur l'exploitation :

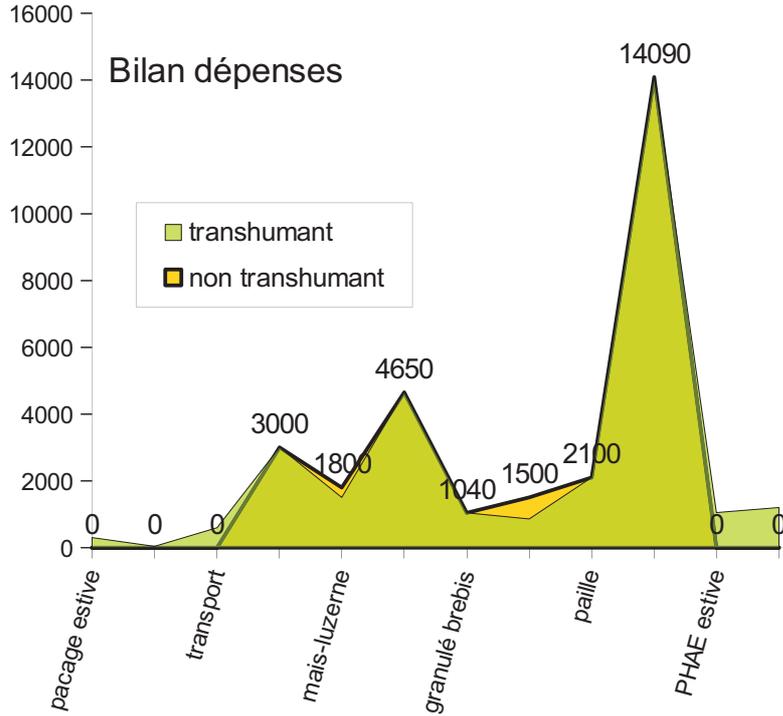


Maintenant qu'il ne transhume plus, l'éleveur ne peut plus faire de regain.



L'éleveur achète 5 tonnes de luzerne en plus, 1 tonne de maïs-luzerne et 2 tonne d'aliments agnelles en plus depuis qu'il ne transhume plus.

Les dépenses entre les deux systèmes se valent. Cependant, en ne transhumant plus, l'éleveur perd plus de 5 000€ d'aides.



BILAN changements :

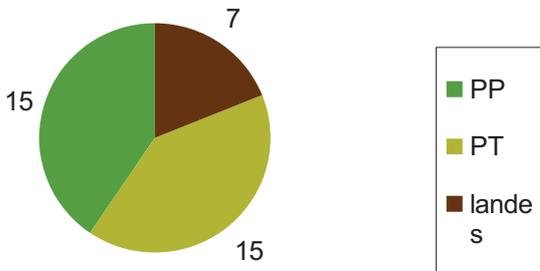
- plus de 4000L de lait en plus et 1 mois de lactation en plus
- utilisation des bâtiments pour le cheptel ovin plus importante
- moins de production fourragère et plus d'achat
- brebis plus fragiles, plus d'avortements

– 11 ème exploitant :

1 UTH

Assolement :

SAU avant arrêt transhumance: 37 ha



Bilan cheptel :

Bovin Blonde d'Aquitaine	nombre
BA mères	42
Taureaux	1
BA génisses	18
Veaux nés	38
Veaux vendus	30

Conduite estivale pendant transhumance :

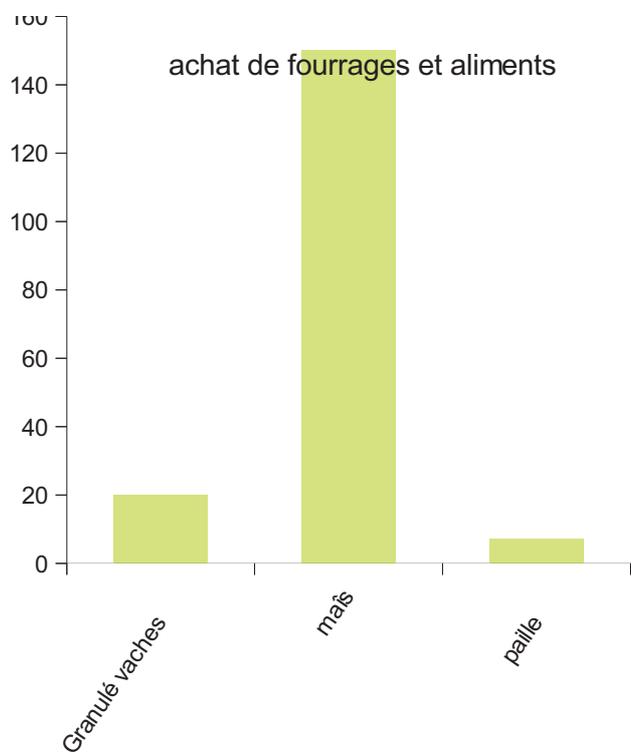
30 mères du 10 mai au 10 octobre (150 jours)
en bétailière (15km) = $0,677 \times 30 \text{ km} = 20 \text{ €}$
gardienage 3 fois par semaine 2h : 21 semaines x 3 fois x 2h = 441h
(0,536 x 10km) x 3 fois x 21 semaines = 338€
850€ de pacage
TOTAL : 1 200 € + 441h

Estimation conduite estivale hors système transhumant :

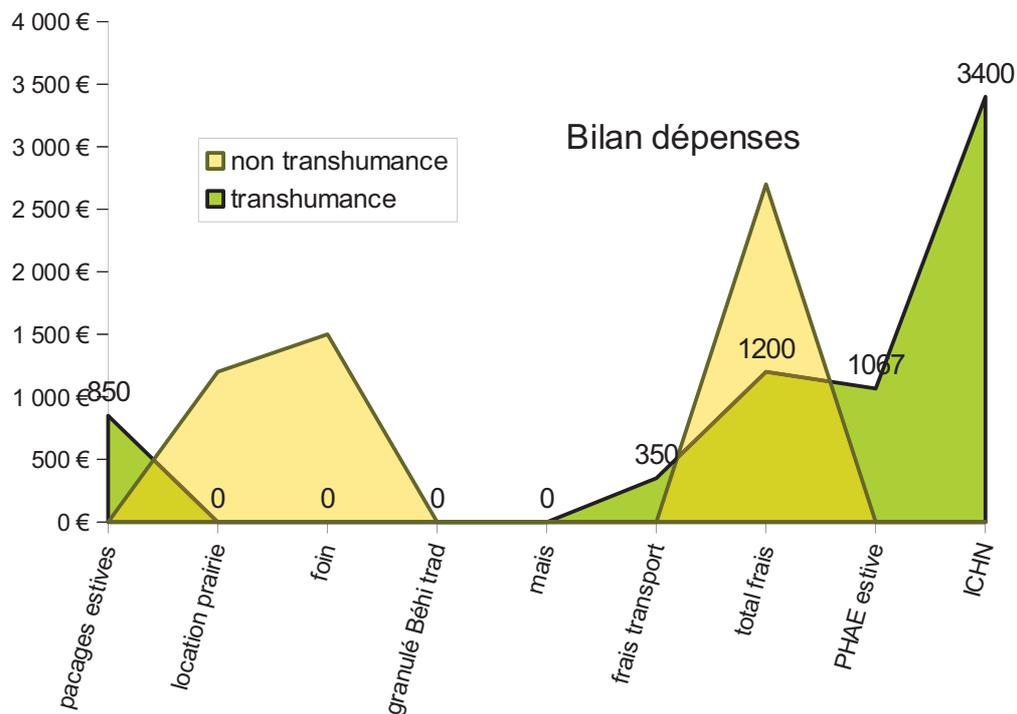
pâturage sur prairie louée : 1 200€ + 1 500€ de foin (estimation éleveur).
L'éleveur ne changerait pas grand chose à sa conduite. Son temps passé à s'occuper du cheptel serait le même.

Production sur l'exploitation :

l'éleveur ne connaissait pas sa production fourragère.



Achats aliments :
L'éleveur achète principalement du maïs
(150 t par an).



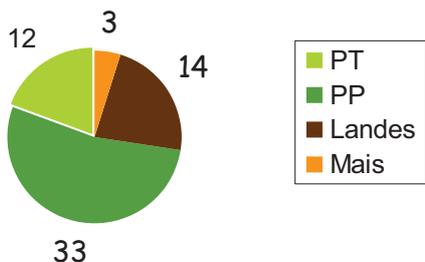
D'après les estimations de l'éleveur, s'il ne transhumait pas, il dépenserait 2 700€ de frais en plus entre la location de terre et l'achat de fourrage. Il perdrait également près de 5 000 € d'aides liées aux estives.

BILAN changements :

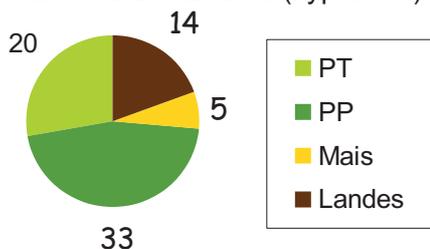
- pas de changement majeurs prévues
- 2 700€ de frais en plus
- perte de 5 000€ d'aides

12ème exploitant :

SAU actuelle: 62 ha



SAU si non transhumance (hypothèse): 72 ha



Principaux changements : L'éleveur louerait 10 ha en plus et ferait 2 ha de maïs en plus.

Bilan cheptel :

Bovins Blondes d'Aquitaine	nombre
BA mères	40
BA génisses	20
Veaux nés	35
Veaux vendus	27

*Principaux changements :
L'éleveur enlèverait les chevaux,
enlèverait 150 brebis et 10 vaches.*

Brebis Manex Tête Rousse	Actuellement
Brebis MTR	550
Agnelles MTR	120
Béliers MTR	10
Agneaux nés	720
Agneaux vendus	600

	Avant 2009
Début traite	Début Décembre
Fin traite	Fin Juin
Nombre brebis	450
Nb jours lactation	210
Lait produit	110 000L
Commercialisation	Laiterie
Label	AOP

Chevaux Comtois	nombre
mères	10
pouliches	6
Etalon	1

Conduite estivale pendant transhumance :

- Bovins

transhumance de juillet au 10 septembre avec 40 bovins
temps passé : 1h par semaine soit 6h dans saison
montant pacage : 1 100€

- Ovins

transhumance de juillet au 10 septembre avec 500 ovins
temps passé : gardiennage permanent
montant pacage : 1 300€
montant location emplacement cayolar : 15€
alimentation complémentaire : 3 t maïs

Hypothèse conduite estivale hors système transhumant :

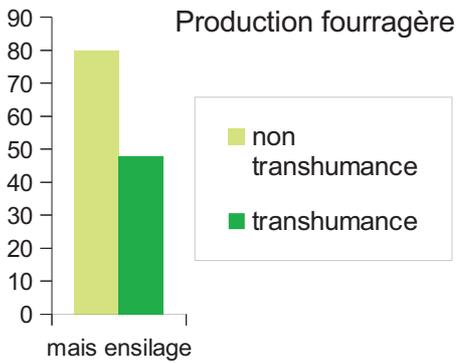
– Bovins

pas de changement sans utilisation bâtiments (du 10 septembre au 1^{er} Juin)
pâturage + 12,5 tMS d'enrubannage + 30 tMS d'ensilage en plus dans l'année

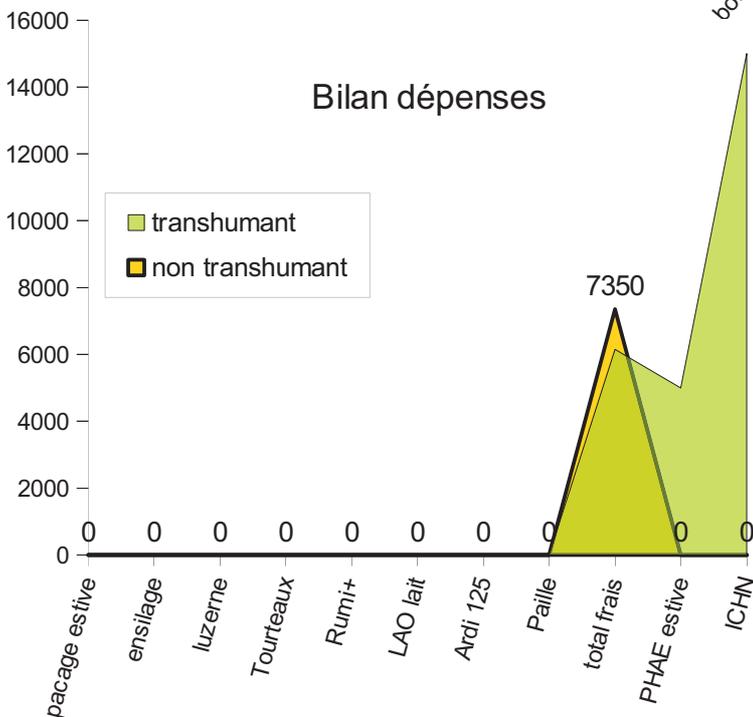
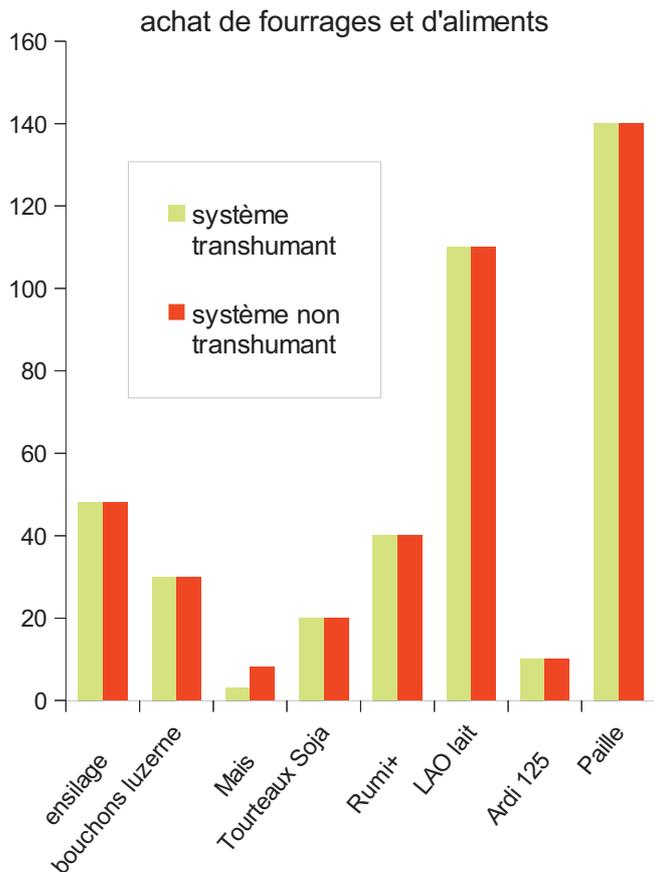
– ovins :

dans bâtiments la journée, pâturage prairie + 200g de maïs / brebis/ jours →
550x200x100= 11 t de maïs en plus

Production sur l'exploitation :



L'éleveur compte faire 32 tMS d'ensilage en plus si il ne transhumait plus, pour nourrir ses vaches.



Les informations concernant l'adaptation à un système non transhumant sont faibles.

On observe cependant que l'éleveur dépend déjà beaucoup des achats extérieurs. Il touche aussi près de 20 000€ d'aides liées à l'utilisation des estives ce qui n'est pas négligeable.

BILAN :

- beaucoup d'achats extérieurs
- beaucoup d'aide liées aux estives
- période de transhumance faible

En bref....

L'agriculture au Pays Basque est une activité économique très importante. Tournée vers la polyculture élevage avec bovins viandes et ovins lait, elle est caractérisée par une activité pastorale très importante. Celle-ci est d'autant plus importante dans la Pays Basque intérieur à l'image du territoire de Cize. Elle représente la 2ème activité économique du territoire. On compte encore 365 éleveurs transhumants sur 17 000ha de terres indivises gérées par la commission syndicale de Cize. Mais, ces dernières années, cette pratique a beaucoup évoluée. En effet, même si le cheptel transhumant reste à peu près constant, on observe une diminution du nombre d'éleveurs transhumants pour différentes raisons.

Cette activité ancestrale a façonnée pendant des décennies les montagnes basques et a également permis le développement de multiples activités en parallèles : touristiques sportives...

Mais le pastoralisme n'est pas qu'une activité subsidiaire folklorique et d'entretien des paysages. Elle a également un réel intérêt pour les éleveurs également.

Elle influence fortement l'élevage du Pays Basque au travers de nombreuses pratiques.

Cette étude porte donc sur l'influence technique et économique de la transhumance sur les *exploitations du territoire de Cize*.

Ce document portera la réflexion sur cette problématique, sans faire de généralités, mais juste en analysant l'importance de l'influence de la transhumance.